



UTOPIE ET INNOVATION

Philippe BERNARD

Président du Club 14 "Utopies" de Prospective 2100

**Étude effectuée pour le Centre de Prospective et de Veille
Scientifique du Ministère de l'Équipement**

Lettre de commande n°00PVS 10

**Évaluation, à partir d'études de cas du rôle des
utopies sociales et technologiques dans la
dynamique d'innovation**

Janvier 2002

Site Internet : <http://www.2100.org>

PROSPECTIVE 2100 - CNRS

1 PLACE ARISTIDE BRIAND, 92195 MEUDON CEDEX

TEL : 33 1 45 07 51 05 et 51 14 - FAX : 33 1 45 07 53 58 - e-mail : deschamps@2100.org

Association Loi 1901 - Siret 413 468 737 00015 - APE 913 E



**“EVALUATION, A PARTIR D’ETUDES DE CAS
DU RÔLE DES UTOPIES SOCIALES ET TECHNOLOGIQUES
DANS LA DYNAMIQUE D’INNOVATION”**

RAPPORT

(Lettre de commande n° 00 PVS 10 du 9 novembre 2000)
Ministère de l’Équipement, des Transports, du Logement et du tourisme
DRAST - Service de Prospective et de veille scientifique

Site Internet : <http://www.2100.org>

PROSPECTIVE 2100 - CNRS
1 PLACE ARISTIDE BRIAND, 92195 MEUDON CEDEX
TEL : 33 1 45 07 51 05 et 51 14 - FAX : 33 1 45 07 53 58 - e-mail : deschamps@2100.org
Association Loi 1901 - Siret 413 468 737 00015 - APE 913 E

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE. CONCEPTS ET INTERACTIONS	4
1. Les sens de l'utopie	4
<i>L'utopie comme idéal</i>	4
<i>L'utopie comme chimère</i>	5
<i>L'utopie comme aspiration partagée</i>	7
2. Le pouvoir des idées	10
3. Idéologie, utopie et image du futur	13
<i>Idéologie et utopie</i>	13
<i>Utopie et vision du futur</i>	15
4. La Prospective et les facteurs du changement social	18
5. L'innovation	20
<i>Invention, innovation et leurs modes de diffusion</i>	21
<i>Innovation et entreprise</i>	21
<i>La stimulation de l'innovation</i>	24
DEUXIEME PARTIE. ETUDES DE CAS	27
1. La conception et la mise en route de grands projets	27
2. Les utopies d'une prospective scientifique	31
3. L'utopie de la communication	37
<i>La société de communication</i>	37
<i>La communication comme utopie</i>	38
<i>Communication et mondialisation</i>	40
<i>Le mythe d'une communication généralisée</i>	42
4. L'utopie de l'élégance technique	46
5. Les utopies de la ville	49
<i>Une volonté pour la ville</i>	50
<i>Modèle culturaliste et modèle progressiste</i>	53
<i>Les grands ensembles</i>	56
<i>La crise urbaine</i>	58
<i>Vers de nouveaux modèles</i>	63
5. L'étude du contenu utopique pour donner un nouvel éclairage du passé : trois exemples	68
CONCLUSION. UNE FONCTION DE L'UTOPIE : EXPOSER DES PROBLEMES NON RÉSOLUS	72

ANNEXE. LES GRANDES UTOPIES D'AUJOURD'HUI	75
1. L'utopie de la santé parfaite	76
2. L'utopie d'un épanouissement personnel, y compris dans le domaine sexuel, et d'une société qui ne serait plus créatrice de névroses	77
3. L'utopie écologique ou du meilleur environnement	79
4. L'utopie de liberté et d'intégration dans l'ensemble social	81
<i>L'utopie de l'atteinte des droits personnels</i>	82
<i>L'utopie démocratique</i>	83
<i>L'utopie de l'intégration dans un ensemble ordonné</i>	85
<i>L'utopie d'une économie équilibrée au service de tous</i>	86

INTRODUCTION

Depuis quelque temps, on parle beaucoup d'utopies et de projets utopiques. Le plus souvent, il s'agit d'attirer l'attention sur l'aspect nouveau d'une question jugée importante et les enjeux correspondants. Ou, dans un autre sens, de faire la critique d'une notion et d'affirmations tenues pour dangereuses.

Il existe cependant une autre façon de faire, et elle tend à se développer. Elle consiste à reconnaître la présence dans les esprits humains de représentations ou visions que l'on appellera utopies et à en évaluer les effets. Une définition différente en est le résultat.

Dans le sens courant, une utopie est le fruit de l'imagination d'un auteur. Il s'agit de cette île protégée de la folie des hommes par un océan mal exploré que Thomas More appelait *Utopie* - c'est-à-dire lieu de nulle part ; le gouvernement y est sage, le peuple heureux, elle est le modèle idéal. Ou de tableaux de même ordre dressés jusqu'à nos jours par toute une série d'auteurs traçant le portrait plus ou moins idyllique d'une société alternative. S'il a du succès, un tel tableau suscitera l'adhésion et les attentes de partisans et vivra longtemps dans les mémoires.

Par utopie, on entend ici la présence non du projet d'un ou d'une série d'auteurs, mais, face à un état de choses, d'*aspirations largement partagées* diffusées au sein d'un groupe ou d'une population. Ces aspirations bien sûr peuvent être influencées par tel enseignement ou

analyse, mais elles ne se confondent pas avec eux. Largement présentes dans un milieu donné, elles vont avoir des conséquences qui ont à être mises en lumière.

Un autre mot est parallèlement au centre de cet examen, celui d'*innovation*. Il évoque une situation améliorée par rapport à celle qui existe. Innover, c'est inventer, aller au-devant du futur. Perfectionner les produits, les procédés, les structures, les façons de penser et de se positionner, découvrir de nouvelles façons de faire ou de vivre, s'arracher à ce qui est connu et démodé, aller non seulement vers un meilleur rendement des efforts mais aussi, on l'espère, vers des satisfactions plus hautes réalisant mieux les ambitions de tous. L'innovation est une des grandes valeurs d'aujourd'hui.

Inattendu peut-être, le rapprochement de ces deux notions - qui font référence aux catégories de l'espace et du temps, aux deux formes d'un ailleurs auquel nous porte notre imaginaire - est stimulant. Elles sont d'autant plus proches que l'utopie est en fait le plus souvent une *uchronie*, un ailleurs éloigné non dans l'espace mais dans le temps. Entre elles, cependant, il y a la distance séparant ce qui se conçoit de ce qui s'exécute. Examiner ce qui unit l'utopie, c'est-à-dire la pensée, les désirs, les ambitions et ce qui change effectivement, ce qui fait nouveauté, est une façon de mieux comprendre la marche du monde où nous vivons.

Le sujet néanmoins n'est pas aisé. D'où le besoin de définir au préalable les concepts en jeu - l'utopie dans ses différents sens, les idées et l'idéologie, la prospective ou étude du futur, l'innovation - ce qui permettra d'apercevoir comment se nouent les interactions les unissant. Il s'agira ensuite d'aborder l'étude de cas dans lesquels la référence à l'utopie est fréquente et pour lesquels on parle d'innovation. Ont été retenus à ce titre notamment un domaine qui excite aujourd'hui particulièrement les esprits, la communication, et un autre, l'urbanisme, dans lequel les décisions à prendre portent sur des enjeux considérables et qui est le sujet de fortes controverses. Plus rapidement ont été abordés différents types de projets scientifiques et techniques, et des domaines comme l'hôpital et les rapports entre peuples et classes sociales, qui mériteraient tous de longs développements. Dans chacun de ces domaines, on verra qu'il existe des idées, des visions, des ambitions conscientes ou inconscientes faisant l'objet d'un consensus plus ou moins large et méritant d'être tenues pour des utopies dans le sens adopté. Il ne s'agira pas de prendre parti pour l'une

ou l'autre de ces visions parfois antagonistes, mais d'en faire apparaître la signification et la portée, plus considérable qu'il n'est communément imaginé au sein d'une civilisation que l'on aime à dire réaliste et matérialiste.

L'effet exercé sur l'innovation est-il positif ou négatif, les efforts en ce sens en sont-ils favorisés ou inhibés ? A cette question, il n'y a pas de réponses en noir ou blanc. Ce que l'on verra, c'est que beaucoup des inventeurs et innovateurs et de ceux qui, ayant quelque chose à dire, exercent une influence sur les transformations sociales, sont animés par une vision précise et exigeante de ce que le futur devrait être. Les effets dont il s'agit peuvent consister en innovations proprement techniques et scientifiques, se traduire en orientations affectant durablement l'organisation politique et administrative, se combiner de façon inattendue, et se traduire encore en paradoxes, déviations et perversions qu'il importe de reconnaître. Il y a là matière à réflexion pour tous ceux qui ont à réfléchir et à agir dans ces domaines.

En annexe sera précisée la place de quelques grandes utopies du temps constituant ce qu'on peut appeler l'utopie moderne (ou encore contemporaine) auxquelles de fréquentes références sont faites dans le corps du texte et dont il est bon de bien avoir présents à l'esprit les thèmes et l'unité*.

* A quels facteurs faut-il attribuer le renouveau récent de l'utopie ? Le tournant du millénaire pourrait n'y avoir pas été étranger. Suscitant craintes et espoirs - on parle à ce sujet de millénarisme - la venue de cette échéance n'a pas manqué de frapper cette fois encore les esprits : en portent le témoignage les discours entendus pendant des mois sur le "bogue de l'an 2000", supposé provoquer la chute d'avions ou autres catastrophes. La quasi disparition du communisme a aussi stimulé les imaginations. La chute du mur de Berlin et l'implosion de l'URSS ont ouvert la porte à une plus grande variété de possibles. Ceux que rien de ce qui existe ou est proposé ne satisfait ont dernièrement retrouvé des émules et une plus grande propension à s'exprimer.

Mais il y a également le signe d'un désappointement. Le monde sans doute est devenu plus riche, bien des pénuries de jadis et même des injustices ont disparu - pour une partie de l'humanité tout au moins - mais est-il pour autant meilleur ? N'y a-t-il pas un vide de nature spirituelle ou autre nous laissant déçus et insatisfaits, et l'utopie, n'est-elle pas le sens de ce manque, le désir d'autre chose emportant toujours plus loin notre espèce ?

PREMIERE PARTIE

CONCEPTS ET INTERACTIONS

1. Les sens de l'utopie

L'utopie comme idéal

Le dictionnaire *Robert* donne trois sens au mot utopie.

Le premier désigne un pays imaginaire aux lois bien faites où un gouvernement idéal règne sur un peuple heureux. L'île d'Utopie de Thomas More en est l'archétype.

Le second, apparu au début du XVIIIe siècle et décrit comme didactique, a affaire au plan d'un état social imaginaire conçu par un auteur. Platon dans *La République* en avait donné un exemple, et après Thomas More, Campanella dans *La cité du soleil*, Francis Bacon dans *La nouvelle Atlantide*, et Fénelon dans *Les aventures de Télémaque* sont parmi les plus souvent cités. A l'époque moderne, les auteurs dont la pensée a le plus excité les imaginations sont sans doute Fourier et Marx. L'un dénonçait "l'esprit mercantile" (il avait été lui-même employé de commerce) "forme la plus hideuse de la civilisation... et... principe de sa chute"¹, et s'efforçait de tracer les traits d'une société bâtie sur de tous

1. cité par Bernard Cazes, *Histoire des futurs*, Seghers, 1983. A propos de Campanella et des penseurs antérieurs, une note de Lucien Febvre, citant un ouvrage de L. Blanchet, fait penser qu'ils ont été souvent influencés dans leurs écrits par ce qui est

autres principes. L'autre annonçait la société communiste devant conduire à la fin de l'"aliénation" inhérente à la société bourgeoise.

Du premier au deuxième sens, il y a, comme déjà noté, passage d'un ailleurs dans l'espace à un ailleurs dans le temps, ce qui est le cas de la plupart des utopies connues dans l'histoire.

L'utopie comme chimère

Le troisième sens du dictionnaire est défini comme une vue politique ou sociale ne tenant pas compte de la réalité, une conception ou projet irréalisable. Il s'agit du sens le plus courant, selon lequel l'utopie est d'abord une illusion, une chimère. Parmi les exemples cités à ce propos, on retiendra cet extrait où Romain Rolland parle des "*utopies 'à la française' : paix universelle, fraternité, progrès pacifique, droits de l'homme, égalité naturelle*".

Notons que ce qui est vu comme irréaliste peut n'être pas toujours dangereux. Ainsi C. Milosz, prix Nobel de littérature 1980, qui avait séjourné à Paris au cours des années 30, note dans son autobiographie que les appels lancés en France à l'encontre de l'état de choses existant y seraient sans dangers, la pensée et l'action s'y mesurant selon des normes différentes. Leur force destructive ne se révélerait qu'une fois transférés chez les peuples prenant les formules imprimées au pied de la lettre : l'assez longue liste de révolutionnaires de divers pays ayant passé quelques années de formation en France n'en apporte-t-elle pas confirmation ?

Il ne manque assurément pas de déclarations et de livres dénonçant les méfaits de l'esprit utopique et de son retour périodique. Inaugurant ses cours à la London School of Economics en 1973, Friedrich Hayek, tenu pour le pape de la pensée libérale, voyait dans la pensée utopique "la prétention de corriger des effets indésirables du système existant en négligeant les forces à leur origine". L'historien des idées Isaiah Berlin - né dans l'empire russe - voyait dans "la recherche de la perfection une recette pour faire couler le sang". Il existerait une "nature humaine" plus ou moins permanente commandant les comportements et expliquant pourquoi

appelé la notion d'une "religion naturelle et universelle". L. Febvre. "Les origines de la Réforme française et le problème des causes de la Réforme" (1929), in *Au cœur religieux du XVIe siècle*. Le livre de poche.

ont été des échecs toutes les tentatives de ce genre - ainsi les "phalanstères", associations de travailleurs vivant en communautés en conformité avec la pensée de Charles Fourier, l'*Icarie* qu'Etienne Cabet et ses compagnons partirent fonder en 1848 au Texas puis transférèrent en Illinois, ou les communautés qui, après les révoltes des années 1960, ont fleuri en Californie, ou en France sur le Larzac, s'efforçant d'échapper au conditionnement de *L'homme unidimensionnel* que stigmatisait à l'époque Herbert Marcuse.

Dans le même esprit, l'utopie est vue souvent comme un concept de type littéraire "le rêve compensateur d'un monde sans envers", l'inspiration de conduites d'échec souvent tragiques dont l'histoire donne un certain nombre d'exemples². Recherchant les causes de ces échecs, Raymond Ruyer relevait pour sa part :

"le caractère non organique, non vivant des utopies. Par définition, elles ne croissent pas lentement comme les choses réelles, avec les mille interventions perturbantes de l'histoire et des traditions, elles repartent toujours à zéro, et déduisent dans l'abstrait. Elles incarnent directement une raison dépouillée d'éléments organiques et des apports de la durée"³.

Observons néanmoins que beaucoup de ces constructions ont leur vie propre, se transmettent et se renforcent en passant des uns aux autres et sont ainsi bien inscrites dans la durée.

Nombre de publications apparues depuis la fin du XIXe siècle ont décrit un futur inquiétant. Ce sont des utopies négatives des *dystopies* - écrites pour la plupart par des Anglais, notons-le. C'est le cas en particulier de *La Machine à explorer le temps* (1896) et *La guerre des mondes* de H.G. Wells, de *Le meilleur des mondes* (*Brave new World*), d'Aldous Huxley (1932), de *1984* (1949) ou *La ferme des animaux*, de George Orwell. La puissance des moyens dont dispose l'homme moderne excite la verve et l'imagination, mais aussi la répulsion et la crainte. De toute façon, ce sont les visions horribles ou simplement pessimistes (les utopies de la science fiction sont elles aussi plutôt inquiétantes) qui retiennent le plus

2. *Le discours utopique*. Colloque de Cerisy, sous la direction de Maurice de Gandillac et Catherine Piron, 10/18, 1978.

3. Raymond Ruyer. *L'Utopie et les utopies*, PUF, 1950.

l'attention. Elles n'ont cependant pas qu'un rôle de distraction, et sont aussi très salutaires pour autant qu'elles font apparaître de façon saisissante les risques des politiques visant à faire de l'utopie une réalité, comme le XXe siècle en a donné le triste exemple⁴.

L'utopie comme aspiration partagée

Aux trois sens précédents du dictionnaire, on doit en ajouter un quatrième. L'utopie aujourd'hui, ce n'est plus seulement ce projet miracle né sous la plume d'un auteur fertile auquel des adeptes apportent une foi sans faille. L'utopie, ce sont des aspirations partagées conduisant à des orientations et à des comportements de même ordre. Apparaissant dans un milieu donné aux caractéristiques particulières, elles vont se diffuser dans des milieux parfois fort différents de ceux d'origine. Sans doute les différences entre cultures sont-elles grandes et appelées à se perpétuer longtemps, de par des habitudes, institutions et structures de pouvoir se renforçant mutuellement et susceptibles de faire obstacle à la diffusion de nouveautés. Mais l'espèce humaine est une, l'imitation est une tendance fondamentale des humains, et avec la facilité présente des communications, les situations et aspirations nouvelles ne manquent pas de se répandre.

Ces aspirations partagées restent des utopies, en ce sens qu'elles sont ambitieuses par ce qui est visé, et imprécises dans leur contenu et leurs possibilités de réalisation. Après une longue évolution, les aspirations communes présentes dans les pays occidentaux ont pris depuis l'époque des "Lumières" un tour nouveau. Elles se sont depuis approfondies et étendues à de nouveaux groupes sociaux, à de nouveaux domaines et de nouveaux territoires, et l'ont emporté finalement sur d'autres attachements. Malgré de multiples changements et de nouvelles formes, elles restent aujourd'hui en gros de même ordre. Il s'agit d'aspirations individuelles visant au développement des "facultés" de chacun, pour employer le vocabulaire qui était celui de Condorcet aussi bien que de Kant. Elles visent à ce que chacun soit libre et reconnu comme tel, comme autant que possible l'égal de

4. Dans la même veine, on citera l'ouvrage de Michael Young, *Le triomphe de la Méritocratie*, (trad. Seuil 1958), qui décrit l'assez triste état de la société de 2033 lorsque toutes les positions seront réellement occupées conformément au mérite.

l'autre, en droit et aussi en fait, et bénéficiant de satisfactions comparables, et qu'en même temps il soit susceptible de se distinguer - ce qui, on le reconnaîtra, peut conduire à des contradictions.

Le point important n'est pas tant de savoir si, aux différentes périodes et dans différents milieux, de telles aspirations ont été effectivement présentes et se sont développées de façon continue ou non. Il est que cette aspiration à la liberté, à la dignité de chacun, au développement des possibilités qu'il possède, et à une égalité de principe s'est vue peu à peu reconnue comme une valeur sociale entraînant des droits et une responsabilité collective étendue à toutes les parties du monde. C'est en ce sens que l'on peut parler d'une *utopie moderne*, dont la force d'attraction, après divers épisodes, n'a cessé de se renforcer en s'appliquant sans cesse à de nouveaux domaines et à de nouveaux territoires. Se reflétant notamment dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948, cette utopie n'est de nos jours pas encore réellement admise et respectée partout, il s'en faut assurément, elle peut même de temps à autre être contestée ou déclarée périmée (en observant par exemple que l'inégalité depuis vingt-cinq ans va plutôt en s'accroissant dans nombre d'environnements), mais elle n'en continue pas moins clairement son chemin dans la même direction.

La reconnaissance de ces valeurs implique-t-elle de qualifier la société contemporaine d'individualiste ? En un sens oui, mais pas exclusivement. Nous vivons dans quelque chose de plus que l'individualisme, et l'opposition souvent répétée entre le *holisme* ou communautarisme des sociétés anciennes et l'*individualisme* contemporain n'est qu'une affaire de degré. L'utopie moderne ne consiste-t-elle pas à faire de l'atteinte de cette aspiration universelle à la reconnaissance et au développement des droits de chacun un objectif social et à parler à cette fin de solidarité et de fraternité ? Ce qui ne signifie pas qu'en pratique l'application de ces valeurs ne rencontre des limites aisément observables, ni que n'ont quelque justification ceux qui entendent se dire "réalistes", c'est-à-dire ne voyant dans la marche de la société que le résultat de conflits d'intérêt et de rien d'autre.

Dans la perspective ainsi tracée, l'utopie ne serait plus seulement cette vérité prématurée dont ont parlé Lamartine et quelques autres, mais jouerait bien le rôle de cette "espérance motrice de l'histoire" dont il a souvent été question. A ce titre, sa diffusion apparaît, au moins pour partie,

comme une de ces “prophéties auto-réalisatrices” chères au vocabulaire de la sociologie contemporaine. Ce qui pose toutefois la question des conditions nécessaires pour qu’un tel résultat soit atteint : besoin que soient dans certaines dispositions ceux qui édifient, reçoivent ou reprennent à leur compte de telles constructions imaginaires, et besoin aussi qu’elles ne contiennent pas ou ne conduisent pas à de trop grandes contradictions ou perversions - ce qui sera souvent le cas.

Les objectifs individuels et sociaux que se fixent les humains tendent à être fondés sur une idée de la dignité de la personne humaine, ils reposent sur des sentiments éthiques, sur une idée de la justice et de leur droit personnel à un épanouissement. Les aspirations partagées d’aujourd’hui sont un écho de ces sentiments, une réponse aussi à une situation matérielle et sociale, à une évolution marquée par des changements techniques créant envies et frustrations et influençant les comportements. Elles peuvent donner naissance à de grands projets collectifs, à une politique dont les interventions répondent à une nécessité dans la mesure où l’évolution suscite des problèmes qui ne se résoudreont pas d’eux-mêmes dans de bonnes conditions. C’est pourquoi elles ont de nos jours toujours affaire aux liens unissant la personne au groupe social.

Une expérience récente met en lumière le côté négatif plus souvent que positif suggéré couramment par le mot d’utopie. Des onze sujets abordés entre 1998 et 2000 au sein du groupe *Rencontres sur l’utopie*, six l’ont été en effet par ceux ou celles qui ont eu à les introduire en partant d’une vue négative de l’utopie dont ils avaient à traiter, alors qu’aucune indication particulière n’avait été donnée en ce sens⁵. Sans doute l’analyse

5. Sans pouvoir citer tous les noms des auteurs de communications et rendre justice comme il conviendrait aux divers aspects de leur pensée, on notera simplement ici que, lorsqu’il a été question de *l’utopie technicienne*, de *l’utopie individualiste*, de *démographie et utopie de la libération des mœurs*, de *utopies de la ville*, de *l’utopie scolaire*, et de *l’utopie économique libérale*, leurs conséquences négatives ont été les premières ou les plus vigoureusement soulignées. Ce qui n’a pas empêché bien sûr les différents intervenants de montrer comment une réorientation des conceptions en honneur et une meilleure formulation de leurs implications pouvait permettre d’être plus fidèle à leur esprit original (comment par exemple une autre conception de la technique pouvait surmonter les dérives jusqu’ici rencontrées, comment une ambition collective devait être à même de mieux répondre aux aspirations de chacun, ou comment une utopie qui soit réellement plus “éducative” que “scolaire” pouvait corriger les dysfonctions relevées dans leur pratique professionnelle par les enseignants, pédiatres et pédo-psychiatres venus donner leur témoignage. Ce n’est que dans le cas des sujets *utopie et protection sociale*, *utopie et décentralisation*, *l’utopie du savant*, *l’utopie démocratique*, *les utopies écologiques* que, sans en ignorer

comportait-elle toujours une partie constructive. Mais même lorsque la vue d'ensemble était finalement positive, les dérives dont elles étaient susceptibles d'être la source ne manquaient pas d'être les premières soulignées.

2. Le pouvoir des idées

Attacher de l'importance comme il est fait ici aux constructions de notre imagination repose sur une conception qui doit être précisée.

Les aspirations constitutives de l'utopie d'aujourd'hui sont des "valeurs", des préférences sous-jacentes des individus sur lesquelles se fondent leurs jugements. Les sociologues enseignent que les valeurs contribuent à la cohérence des attitudes et comportements et qu'il y a là une exigence de la structure de la personnalité. L'hypothèse adoptée est qu'à toutes les époques, des idées, valeurs ou aspirations partagées - c'est-à-dire, d'après le sens retenu, des utopies - commandent les comportements et déterminent aussi assez largement l'évolution sociale.

Les êtres vivants, animaux ou végétaux, adaptent leur anatomie et physiologie pour utiliser les ressources à leur disposition et découvrir des "niches écologiques". Chez les humains, à notre échelle d'observation tout au moins, l'évolution en revanche est moins physique que sociale et culturelle. Elle consiste en changements de mentalités, structures et rapports sociaux les aidant à survivre. Les hommes s'adaptent à de nouvelles "niches sociologiques", de nouveaux emplois et modes de vie. Les entreprises font de même à la recherche de marchés où elles auront un avantage ou un moindre handicap.

La raison de cette spécificité humaine est facile à comprendre. Sauf le cas des insectes sociaux, les animaux entretiennent leurs fonctions

certes les difficultés et les dérives possibles, la démarche adoptée s'est montrée dès l'abord plus positive). Organisées à Paris à l'Institut international d'administration publique à la suggestion de son directeur, les *Rencontres sur l'utopie* ont bénéficié d'un soutien de principe du Commissariat du Plan, de la Maison des sciences de l'homme et du département Humanités sciences sociales de l'Ecole Polytechnique avant de devenir l'un des clubs de l'Association *Prospective 2100*. Une partie de leurs travaux a donné lieu à des enregistrements audio-visuels sur le site Internet de l'Association (<http://www.canalweb.net/vers/2100tv.html>). Six enregistrements ont eu lieu jusqu'au printemps 2001. Pour plus de précision sur cette utopie moderne et ses implications, voir l'Annexe.

biologiques par des échanges directs avec l'environnement, il n'y a pas chez eux de séparation entre des fonctions de production et des fonctions de consommation. En raison apparemment essentiellement de l'immaturation du bébé humain, il n'en va pas de même dans notre espèce, le besoin d'un logement sûr et la préparation des aliments ayant favorisé l'existence de la famille, c'est-à-dire de ménages et des groupes qu'ils viennent à former, en même temps que d'une première division des activités. Les humains ont aussi l'usage de la parole, disposent d'un langage conceptuel, et sont pris dans un incessant flot de communications et d'émotions. L'époque actuelle voit un accroissement constant de la division du travail et des communications, mais il ne s'agit dans ces deux directions que de la poursuite et de l'intensification d'un mouvement aux racines anciennes.

Dans ce mouvement, les idées et valeurs en honneur jouent un rôle essentiel. On peut soutenir que, dans les domaines les plus variés, le changement des idées précède ou accompagne le changement social et technique plus qu'il ne le suit. Donnons-en quelques rapides illustrations.

- La découverte, les révolutions scientifiques, nées parfois d'une recherche et d'observations fortuites, même si de nos jours elles sont davantage le fruit de recherches systématiques en fonction d'une certaine perspective, ont besoin qu'une vision nouvelle les précède pour être acceptées et atteindre toute leur dimension. Thomas S. Kuhn, auteur d'une *Théorie des Révolutions scientifiques* (1959), décrit ce changement des conceptions comme un changement de "paradigme" - un concept qui dans ce sens a fait depuis une belle carrière. Presque toujours, note-t-il, les hommes qui ont réalisé les inventions fondamentales liées à un nouveau paradigme étaient soit très jeunes, soit tout nouveaux dans la spécialité. Ce qui signifie qu'ils n'étaient pas embarrassés par les structures et le discours institutionnel consacré, et étaient au contraire ouverts à de nouvelles interprétations. Ils n'en étaient pas moins mus par des idées, des réflexions venant orienter leur activité. Selon un physicien contemporain, le savant est mû dans son travail par un certain nombre d'"utopies" guidant sa réflexion, parmi lesquelles il cite en particulier celles d'intelligibilité du monde, de l'existence d'une langue universelle (les mathématiques, selon Galilée), et de l'unité de la science⁶.

6. Roland Omnès, physicien nucléaire, intervention au groupe *Rencontres sur l'utopie*, reproduite sous le titre "L'utopie du savant" dans *Le Monde des Débats*, mai 2000. Voir aussi Roland Omnès *Philosophie de la science contemporaine*, Gallimard, 1994.

- Quoique les changements de la démographie puissent être liés à des catastrophes comme des guerres et pillages, des famines, des sécheresses, etc., à l'époque moderne, où la fécondité s'est abaissée bien en dessous de celle dite naturelle, ils sont liés avant tout à des changements de mentalité. Ainsi pourquoi, phénomène capital, la France, dès 1800, et peut-être même plus tôt, voit-elle sa natalité diminuer, presque un siècle avant les pays voisins ? On a parlé à ce sujet de la passion pour la possession de la terre qui a pris une grande force après la vente des biens nationaux et de l'influence du Code civil conjuguée avec le désir de ne pas partager les terres entre un trop grand nombre d'héritiers. Cette situation juridique, peut-être plus ancienne qu'on ne le dit, n'a toutefois d'importance que de par la façon dont elle a affecté les structures mentales et s'est répercutée sur les motivations et comportements. L'accroissement général de la fécondité après la dernière guerre (le "baby boom"), sa baisse à partir du milieu des années 60 dans les pays industrialisés, puis, à partir des années 90, dans les pays en développement, apportant la confirmation que la "transition démographique" y est maintenant vraiment en route, ne peuvent s'expliquer de même que par des changements de grande ampleur des visions et appréciations que chacun, la population féminine en particulier bien sûr, porte sur le monde et sa propre position.

- Les changements des mœurs (notamment la plus grande liberté sexuelle à partir des années 70), les qualités guerrières des populations (Kant parlait en 1798 de "l'enthousiasme" des combattants de la Révolution française), sont de même des phénomènes complexes, dont il est difficile de cerner l'exact déroulement, quelle que soit l'époque, mais qui sont liés clairement aux idées et aspirations venant apparaître dans une situation d'ensemble donnée.

- Les phases du cycle économique, à court, moyen ou long terme, ne peuvent jamais être expliquées en termes purement techniques. Elles sont liées autant à des variations de la confiance des acteurs qu'à quelque autre phénomène. Les découvertes de mines de métaux précieux au XIXe siècle, les "grappes d'invention" vues aujourd'hui comme la cause majeure de la phase d'expansion des cycles longs, se préparent au cours des phases de dépression et peuvent être attribuées à une sorte de volonté de "s'en sortir". C'est la conviction de l'existence des possibilités offertes qui donnent de même leur force aux initiateurs des "start up" d'aujourd'hui. Les crises de change qui ont affecté et affectent encore la monnaie de

beaucoup de pays s'expliquent dans une large mesure de la même façon. Que paraisse Poincaré en 1926 ou Pinay en 1952, et la confiance revient. On peut ne pas adhérer à tout ce qui se dit à ce sujet, mais reconnaître néanmoins que ne sont pas sans justification les ouvrages mettant le phénomène de confiance au centre de l'explication des avantages ou non des nations (cf. Francis Fukuyama, *Trust*, 1995, et Alain Peyrefitte, *La société de confiance*, 1997).

- Le développement économique des pays européens, commencé par une révolution agricole puis industrielle en Angleterre au XVIIIe siècle, mais aux racines et premières manifestations bien plus anciennes, est lié à une révolution politique fondée sur l'idée de la dignité et de la liberté de l'homme appelé à exercer sa curiosité et son activité sur l'ensemble de la création. De la même façon, si le "développement économique et social" est devenu pour le monde entier depuis 1945 l'idée directrice du temps, c'est que l'indépendance des nouveaux pays est venue accroître la conscience de ce qui se trouvait en même temps impliqué.

- Au cours des années 30, on a commencé aux Etats-Unis à porter attention aux "facteurs humains" dans l'entreprise et à leur influence sur le niveau et les variations de la productivité. Les études récentes sur les notions de "culture d'entreprise" ou de "capital humain", qui se révèlent être au fondement d'une bonne part de la valeur de l'entreprise, vont dans le même sens. On parle de coopération, d'apprentissage : il s'agit toujours de l'influence des idées et aspirations animant les acteurs individuellement ou en groupe.

3. Idéologie, utopie et image du futur

Idéologie et utopie

Les concepts d'idéologie et d'utopie sont parfois pris l'un pour l'autre. Il importe de les distinguer, comme le faisait Karl Mannheim dans un essai daté de 1929 et resté célèbre.

L'idéologie est une pensée du monde tel qu'il est. On parle d'idéologie pour désigner une pensée toute faite, aisément dogmatique et intolérante, une fausse conscience. L'idéologie a un penchant conservateur. En

général, c'est l'autre qui se voit accusé de penser ou d'agir par idéologie. Au cours des dernières années, on a beaucoup parlé de la fin des idéologies et de la nécessité de se débarrasser du fatras des idées préconçues. Mais chacun a toujours sa vision du monde, et à ne vouloir s'occuper que des "faits", comme le demandait un personnage à la première page de *Hard Times (Les temps difficiles)*, un roman de Dickens consacré aux effets de la révolution industrielle, on risque d'être encombré d'œillères. Les affirmations selon lesquelles il n'y a que naïveté et cause de trouble dans les idées sur ce que les choses devraient être, qu'il convient d'être "réaliste" et de s'en tenir à "l'intérêt", seul moteur de l'activité, cachent en fait des conceptions particulières et ne sont pas moins "idéologiques" que celles qu'elles entendent dénoncer.

L'utopie en revanche part d'une insatisfaction du présent.

"Un état d'esprit est utopique quand il est en désaccord avec l'état de réalité dans lequel il se produit",

d'où sa portée subversive par rapport aux structures et idées existantes. Cette remarque s'applique aux quatre formes de mentalité utopique distinguées : millénariste, humanitaire-libérale, socialiste-communiste, et même conservatrice - cette dernière, s'appliquant à la destruction de nouveautés tenues pour indues et à ce titre visant aussi le changement.

Ainsi l'utopie est une vision positive du futur, une expression de la capacité attribuée aux humains d'influencer leur sort. En d'autres termes, selon Mannheim, les utopies sont un facteur de transformation du réel. Elles sont des "idées situationnellement transcendantes... qui ont, d'une façon quelconque, un effet de transformation sur l'ordre historico-social existant". Certes, ajoutait-il, si la distinction formelle entre idéologie et utopie peut sembler claire, dans la pratique elle présentera souvent des difficultés. Mais l'utopie se reconnaîtra à son orientation vers le changement, vers le futur, et à ce titre elle est même indispensable à la vie des sociétés, comme il le montre à la fin de son essai :

"Alors que le déclin de l'idéologie ne représente une crise que pour certaines couches sociales et que l'objectivité à laquelle on parvient en démasquant les idéologies prend toujours la forme d'une clarification de soi pour la société prise comme un tout, la

disparition complète de l'élément utopique dans la pensée et dans l'action de l'homme signifierait que la nature et l'évolution humaines prennent un caractère totalement nouveau. La disparition de l'utopie amène un état de choses statique, dans lequel l'homme lui-même n'est plus qu'une chose. Nous serions alors en présence du plus grand des paradoxes imaginables : l'homme qui a atteint le plus haut degré de maîtrise rationnelle de l'existence deviendrait, une fois démuné de tout idéal, un pur être d'instincts... la disparition des différentes formes de l'utopie ferait perdre à celui-ci sa volonté de façonner l'histoire à sa guise et, par cela même, sa capacité de la comprendre".

Utopie et vision du futur

Le mot clé dans ce dernier texte est celui d'idéal, de vision commandant l'activité des humains pris individuellement ou en groupes. L'utopie est une vision positive du futur, une expression de la capacité attribuée aux humains d'influencer leur sort, une nécessité donc de la vie sociale. Dans cette veine, on a pu voir dans la grandeur ou la décadence de l'image du futur un signe de la grandeur ou de la décadence des civilisations. La civilisation occidentale a-t-on dit serait menacée parce que, en raison d'un scepticisme généralisé ou de l'accueil fait à toutes sortes d'anti-utopies, et à l'inverse des grandes civilisations du passé, elle ne donnerait plus de place à une perspective commune, mais seulement à des plans partiels sans grande portée⁷.

Le sort de la Russie depuis la chute d'un communisme qui avait été donné comme un modèle pour la terre entière tend à donner un exemple de l'effet qui a été celui de la disparition de l'utopie (disparition largement amorcée avant 1989 et peu à peu remplacée par le cynisme d'une connivence tacite entre les dirigeants et la population, cette dernière laissée relativement tranquille à la condition de ne pas mettre en cause le pouvoir des premiers). La société y est apparue en effet en régression et

7. Cette thèse était soutenue notamment par Fred Polak, qui, en 1954 avait publié un gros livre en langue néerlandaise *De Tomkost is verleden Tijd*, dont le résumé en anglais a été présenté dans sa préface par Kenneth Boulding comme "one of the most

comme "sans perspective" - un terme il faut noter qui était autrefois employé dans les pays de l'Est européen pour les petits hameaux et villages vus comme destinés à être peu à peu abandonnés.

En ce qui concerne les pays occidentaux, et avec eux une bonne partie des autres, on peut croire au contraire, à l'inverse de ce qui a été longtemps un lieu commun, qu'ils ne sont nullement sans utopie. Le constant rappel des droits de l'homme, l'appel à la poursuite du projet des Lumières, à la réalisation d'une démocratie plus complète, l'invitation à plus de justice, à l'éradication de faiblesses sociales et économiques de toutes sortes témoignent bien de l'existence d'aspirations communes très vivaces. La dénonciation rebattue du "vide" de notre temps et de son absence de projet pourrait elle-même être bien plutôt prise pour un appel, pour le signe en creux et l'une des sources du dynamisme contemporain.

Cette vision positive du futur, très présente dans les imaginations collectives, peut être de droite comme de gauche, "capitaliste" aussi bien que "progressiste" - même s'il peut y avoir entre ses différentes expressions plus que des nuances. Ainsi, selon un correspondant de l'*International Herald* à Paris, les Etats-Unis sont animés d'une forte pulsion utopique, "ils continuent de croire qu'ils ont la mission de réformer le monde"⁸. Les Etats-Unis peuvent être fort critiqués d'un bout à l'autre de la terre, souvent à juste titre, au nom précisément de l'"utopie moderne" déjà mentionnée, dont ils sont un des principaux représentants, mais qu'ils n'incarnent en fait qu'assez imparfaitement ; de ce point de vue, ils sont très vulnérables à la critique. Mais ces imperfections, liées à l'existence chez eux de quelques autres idées dominantes, ne font pas disparaître l'attraction qu'ils représentent comme lieu où atteindre les objectifs qui sont aujourd'hui ceux de tous dans la terre entière. Ceux nombreux qu'ils attirent votent comme on dit "avec leurs pieds". L'optimisme américain est lié à un contenu utopique, à l'*American Dream* des chances toujours ouvertes à tous et à tout moment. Et cet optimisme jusqu'ici toujours renouvelé est sans nul doute une des raisons majeures de

significant works of the Twentieth Century". *The Image of the Future*. Elsevier. Amsterdam, 1973.

8. W. Pfall, "De l'hégémonie américaine", *Commentaire*, printemps 2001. On n'oubliera pas à ce propos qu'en présentant *Mille ans de bonheur*, le deuxième volume de son *Histoire du paradis* (1995), et en commentant l'illustration de couverture de son livre due à un artiste américain, Jean Delumeau disait de celui-ci qu'il avait partagé "avec

la prédisposition à l'innovation qui se manifeste dans ce pays dans à peu près tous les domaines.

Il n'en faut pas moins noter à ce propos le danger et la grande propension d'une utopie devenue vérité officielle à se transformer en idéologie conservatrice et tyrannique. Les révolutions française et russe en sont les exemples classiques, mais nullement les seuls. Toutes les utopies sont exposées à ce risque. D'où le besoin constant de tolérance pour en accompagner l'expression.

Les idéologies et utopies sont des valeurs d'un temps et d'un pays que les individus, groupes et classes sociales partagent dans une mesure variable - sans qu'il y ait pour autant à souscrire à la proposition bien connue de Marx selon laquelle les idées dominantes sont les idées des classes sociales dominantes. L'expérience montre d'ailleurs que les idées dominantes peuvent aller autrement que de haut en bas de la pyramide sociale, et que même bien des innovations contemporaines dans le domaine du langage et des mœurs se sont diffusées dans l'autre sens, en remontant des groupes économiquement défavorisés aux autres. Il ne serait pas difficile d'en donner des exemples. On peut voir là un sous-produit des idées justement d'égalité et des chances offertes à tous distinguant notre temps des périodes classiques. Mais ce qui est important est que ces idées et ensembles d'idées varient dans le temps. Les différents groupes sociaux comme les différents domaines d'activité sont investis d'idées et aspirations dotés d'une certaine continuité mais pouvant aussi changer.

De cette discussion, on retiendra l'importance dans le monde contemporain des aspirations partagées de type utopique comme moteur de l'activité et facteur du dynamisme individuel ou collectif. Mais on retiendra également la tendance les conduisant, lorsqu'elles tardent à se réaliser, à devenir idéologie, recettes toutes faites de ce qu'il convient de faire et de critiquer.

4. La Prospective et les facteurs du changement social

En tant que s'intéressant de façon ouverte ou implicite à l'état du futur, l'utopie relève de la prospective, que le dictionnaire définit comme

beaucoup d'Américains du XIXe siècle "la conviction que son pays allait apporter au monde les mille ans de bonheur promis par l'Apocalypse".

un *Ensemble de recherches concernant l'évolution future de l'humanité et permettant de dégager des éléments de prévision*. Le mot futurologie a le même sens.

On a commencé à parler de prospective en France dans les années 50, à l'époque où s'est créée, sous l'impulsion de Gaston Berger, une Revue portant ce nom. Dans un des numéros de la revue était soutenu le besoin de faire abstraction de l'histoire "qui nous divise". Il est intéressant de noter qu'on retrouve une idée de même ordre dans un ouvrage de prospective où il était fait appel à des personnes de bonne volonté,

"par delà les clivages ethniques, religieux, sociaux, politiques ou d'intérêt économique, pour travailler aux programmes du siècle prochain à la lumière de la raison"⁹.

L'histoire n'y était pas visée expressément, mais de tels clivages ayant toujours une base historique, il est clair qu'une invitation de ce genre était implicitement présente. En fait, clivages ou pas - les auteurs cités en étant bien sûr eux-mêmes fort conscients - l'étude du futur commence toujours par celle du passé. Il s'agit d'apercevoir les plus vraisemblables des changements à venir, les besoins impliqués, les insuffisances ou au contraire les excès de l'offre des ressources, et les impasses ou contradictions résultantes.

Pierre Massé, lorsqu'il était Commissaire au Plan, demandait que l'on étudie les faits "porteurs d'avenir". Mais ces faits n'étant pas tous apparents à l'avance, la prospective consiste surtout à mettre en lumière des tendances et des possibilités. La demande est exprimée sous forme chiffrée, ou sous forme d'effets à attendre. L'effort est d'être pragmatique, c'est-à-dire de se fonder sur des faits et des évolutions dûment constatées. La possibilité d'une modification des aspirations et tendances en jeu n'est pas ignorée, mais comme il est difficile d'être assuré de ce côté, la part d'idées préconçues et de suppositions implicites dans le travail des prévisionnistes sera souvent grande. La prospective vise à éclairer l'action, et il ne s'agira pas de montrer seulement le probable, mais aussi le souhaitable, et les conditions requises.

"La prévision est difficile, particulièrement lorsqu'il s'agit de l'avenir". Cet aphorisme attribué à Edgard Faure est volontiers repris par les prospectivistes, instruits par les mécomptes auxquels ils ont pu se

heurter. Le passage du temps fait apparaître, y compris dans les questions les plus techniques, plus aisées néanmoins à circonscrire, des mouvements et des réactions largement imprévus. Le déroulement de la planification française des vingt premières années après la dernière guerre - qui a eu ailleurs des émules et des répondants - a été relativement satisfaisant et ses prévisions et objectifs, basés sur une arithmétique dans l'ensemble fort simple, assez bien justifiés et atteints. Mais il s'agissait d'une période de reconstruction au cours de laquelle il fallait compenser les avancées qui auraient normalement dû prendre place et dont les grandes lignes étaient assez bien tracées par l'exemple des pays et des secteurs les plus avancés.

Il n'en va pas de même lorsqu'un nouveau stade est atteint et que la demande se modifie. C'est pourquoi, dans une époque devenue moins dirigiste, les méthodes de la prospective ont été conduites au changement. Sauf sur des sujets particuliers, on procède moins au lancement d'objectifs chiffrés et la méthode favorite consiste plutôt en l'établissement d'une série de scénarios représentant un éventail de possibles venant éclairer les choix des acteurs dans des domaines variés.

Il est volontiers admis que tous les phénomènes se tiennent entre eux, mais cette concession n'empêche pas de penser qu'il puisse exister des causes, c'est-à-dire des phénomènes jouant le rôle d'antécédent constant. Selon une première école, le phénomène premier serait d'ordre technique - ainsi, selon Marx, au moulin à bras correspond le féodalisme comme à la machine à vapeur le capitalisme, et à une nouvelle organisation matérielle correspondront nécessairement de nouveaux rapports sociaux. Mais la thèse inverse a aussi ses partisans. Ne serait-ce pas plutôt, pour Max Weber, l'éthique protestante, c'est-à-dire des croyances, des façons d'être, qui ont déterminé l'apparition d'un nouveau système économique, d'un nouvel esprit à la fois capitaliste et rationnel qui aurait peu à peu accéléré le progrès technique ? Et au Moyen Age, selon l'historien Cipolla, est-ce que ce ne sont pas les récits de miracles des Saints qui ont encouragé les hommes à tenter ce qui auparavant passait pour contraire aux décrets divins, d'où de premières innovations techniques ? Le débat semble aujourd'hui tranché en ce sens, "l'idéologie, ou plus largement le *culturel* deviendrait le facteur dominant"¹⁰. Les connaissances, les idées, la

9. Thierry Gaudin, *Odyssée de l'espèce*, Payot, 1993.

10. H. Mendras, *Le changement social*, Armand Colin, 1983.

superstructure apparaissent comme l'élément majeur du changement social.

Sans doute bien des historiens de l'économie ont-ils été réticents à reconnaître comme agent du changement qu'ils étudiaient une quelconque éthique ("je n'ai jamais entendu parler d'un chef d'entreprise à la Max Weber", disait l'un d'eux). Mais s'ils s'attachent plutôt aux structures de pouvoir, aux efforts de "distinction" de ceux qui aspirent à être en vue, ne s'agit-il pas là encore de phénomènes de type avant tout culturel ? N'a-t-on pas parlé, dans le cas de la Belgique du début du XIXe siècle, du "mérite" que certains d'entre eux cherchaient à acquérir ? La prospective n'a-t-elle pas à s'occuper de *valeurs* tout autant que de réalisations matérielles ? Et pour autant qu'un objectif commun puisse être assigné aux acteurs d'aujourd'hui, peut-il être réellement ramené à la seule maximisation du profit et par là du produit national, et le bien public à la seule somme des biens privés ?

5. L'innovation

Invention, innovation, et leurs modes de diffusion

Avec quelques exceptions - de tout temps ont été vantés les valeurs et le goût des époques passées, et dénoncée ou crainte une décadence - l'innovation est de nos jours une notion au zénith. Il en va ainsi en matière non seulement d'économie et de gestion des entreprises, mais d'autres domaines aussi. Innover, c'est introduire dans ce qui est établi un élément nouveau, encore inconnu.

On a parlé d'innovation d'abord pour la vie pratique, ou en matière artistique et culturelle. Le concept de modernité, qui fait référence au temps présent, a été invoqué par des artistes, en particulier par Baudelaire dans les commentaires qu'il a publiés sur une série de *Salons* des années 1840. L'artiste, "être original", "génie sans cesse en quête de neuf", devait rechercher "la beauté dans la modernité". Savoir si la recherche d'originalité conduit toujours à la beauté est une question, telle n'en est pas moins la norme qui règle la succession des recherches individuelles et des écoles.

L'innovation, a-t-on dit, résulte avant tout d'un phénomène de diffusion spatiale. Par un processus naturel ou par l'action de l'homme, telle espèce végétale ou animale se répand d'un lieu à un autre. De la même façon s'acclimatent l'idée ou le trait culturel, le produit, procédé ou mode d'organisation apparus quelque part et dont l'usage se substitue à un autre en raison d'un avantage : plus grande séduction pour les esprits, aptitude à remplir la même fonction dans de meilleures conditions, par exemple grâce à une moindre utilisation de ressources, c'est-à-dire à un moindre coût, ce qui en permet la multiplication.

Pour l'économiste ou l'ingénieur, l'innovation est d'abord une innovation industrielle consistant en un procédé ou produit nouveau. Mais elle peut être aussi une innovation financière, commerciale, ou de mode d'organisation. L'innovation consiste en une *invention*, plus une *mise sur le marché*. Dans le type d'organisation actuelle, elle suppose la rencontre de chercheurs-inventeurs et d'entrepreneurs ou organisateurs. Le processus est aujourd'hui quasi-continu. L'introduction par exemple de nouvelles techniques de production demandera des innovations dans la qualification et la formation de la main d'œuvre et dans l'organisation de l'entreprise ou institution. La compétition et la rapidité générale des changements imposent en effet que d'autres aident à équilibrer et compléter les premiers. Il en va particulièrement ainsi dans l'économie du savoir et de la production immatérielle d'aujourd'hui.

Innovation et entreprise

Selon la formule bien connue de Schumpeter, le capitalisme est un processus de destruction créatrice - façon de reconnaître que l'innovation en est le fondement. Celle-ci consiste à remplacer une technique et un produit qui répondent à un besoin et qui fonctionnent par une nouveauté abaissant les coûts et créant de nouveaux marchés au bénéfice de ceux qui la mettent en œuvre. Mais pour nécessaire qu'elle soit, l'innovation est coûteuse et difficile à introduire. Elle demande, au moins temporairement, un monopole de fait dans un créneau particulier. Ce n'est qu'à ce prix en effet que peut être mise en échec, avec la saturation de la demande, la tendance à la disparition des profits dans une économie parfaitement concurrentielle telle que l'ont mise en lumière Walras et les autres

théoriciens de l'économie libérale. En effet, l'imitation de la concurrence tendra rapidement à faire disparaître ou au moins affaiblir l'avantage de l'innovation.

D'où deux réactions. La première est de garantir les droits de la propriété intellectuelle de ceux qui ont mis l'innovation en œuvre, par des brevets, un copyright, des contrats bien rédigés. La tendance actuelle, en particulier aux Etats-Unis, est sous l'influence de divers groupes de pression de renforcer ces droits, d'allonger la période où doivent être versés des droits d'auteurs et payées des licences. Cette tendance va manifestement trop loin (les droits d'auteur ne se sont-ils pas vus prolongés aux Etats-Unis bien au-delà des cinquante ans antérieurs ?), et est souvent combattue, en particulier en Europe, au nom d'une idée plus large du "bien public". L'autre réaction à laquelle tous sont en fait condamnés est sous l'aiguillon de la concurrence de poursuivre sans relâche l'innovation. Il s'agit d'un processus continu. L'introduction de nouvelles techniques de production demandera des innovations dans la qualification et la formation de la main d'œuvre, les méthodes de gestion, la vente et la publicité, et à nouveau dans les techniques et dans le produit.

L'innovation technique demande en particulier une innovation dans la gestion des ressources humaines : d'où le sentiment d'injustice et les conflits pouvant accompagner son introduction. De toute façon, problème rencontré dès les débuts du machinisme, elle a un coût social sous forme de risque de chômage, de déracinement et de déqualification. La capacité d'innovation au sein des entreprises n'en est pas moins, aujourd'hui plus encore qu'hier, le facteur central de leur compétitivité¹¹. Mais la question majeure reste de savoir comment elle se crée et se diffuse.

L'innovation de nos jours suppose des travaux de recherche, et son aléa demande des capacités financières. Aussi se conçoit-il que l'idée classique, soutenue en particulier dans les années 50 et 60 par des auteurs comme J. K. Galbraith, ait été que les grandes entreprises étaient les mieux placées pour la mener à bien. Mais ces dernières ont des handicaps tenant aux nécessités de leur fonctionnement et à leur inévitable lourdeur, et on s'est aperçu, dès les années 60, du besoin de corriger ce tableau. Les petites et moyennes entreprises sont responsables d'une part importante et même

11. Sur tous ces points, voir Philippe J. Bernard et Jean-Pierre Daviet (dir.), *Culture d'entreprise et innovation*, Presses du CNRS, 1992, notamment les communications de Laurent Thévenot, Renaud Sainsaulieu et Philippe d'Iribarne.

croissant de l'innovation. Et il en a en fait toujours été ainsi : l'innovation "*est le fait d'initiatives hétérogènes et improbables*"¹². Les innovateurs sont le plus souvent des spécialistes isolés qui ont une idée, à laquelle les petites entreprises se montrent plus réceptives que les grandes - quoique dans bien des cas, par rachat ou autrement, ce seront ces dernières qui la mettront en œuvre. Ce qui ne veut pas dire que beaucoup de ceux ayant affaire au fonctionnement de la machine technico-économique n'aient pas avec elle un comportement évoquant "*une relation avec le sacré*".

Les analyses montrent que "*ce ne sont pas les obstacles techniques qui empêchent les projets des hommes, mais bien plus le comportement des institutions, entreprises, administrations, associations ou autres*". Il faut noter en effet à la fois la puissance du désir de reproduction des chercheurs et les difficultés que subissent les idées originales, hors nomenclature. Les idées et l'activité des chercheurs naissent de l'espoir d'être entendu : est en jeu l'écoute qu'ils rencontrent.

L'histoire de la technique laisse apparaître à la fois des moments et des lieux d'éclosion créatrice, de culture technique et de savoir faire dans une large partie de la population, suivis d'un processus d'appropriation des outils et du savoir faire par les institutions productrices. Aussi arrive-t-il souvent que l'employé salarié qui invente soit dépossédé de son invention - ainsi ce n'est pas Gustave Eiffel qui a dessiné ni même proposé la Tour qui porte son nom - ce qui explique pourquoi beaucoup des créateurs d'entreprises sont d'anciens salariés, et comment le Centre qui commande reprend périodiquement son avantage sur la Périphérie qui produit. D'où le besoin de contre-pouvoirs et de procédures pour libérer la créativité. Traiter les résistances à l'innovation demande ainsi une étude attentive, "*les véritables mécanismes du changement étant fondés sur l'auto-analyse et la dispersion des pouvoirs, c'est-à-dire le renoncement au pouvoir*"¹³.

Pour lutter contre leurs lourdeurs, les grandes entreprises incitent toutes aujourd'hui leur personnel à présenter des suggestions et à faire preuve de créativité. Celle-ci dépend des personnes, des méthodes, mais plus encore du climat général de l'entreprise, qui peut favoriser ou au contraire freiner et même bloquer l'émergence d'idées nouvelles. Encore

12. Thierry Gaudin, *L'écoute des silences*, 10/18, 1978.

13. Ibid.

aujourd'hui, l'insuffisance de la communication interne est perçue comme un obstacle, notamment dans l'entreprise américaine¹⁴.

La stimulation de l'innovation

Quelles sont les sources et les effets de l'innovation ? Et comment peut-on la stimuler ? C'est là une des questions les plus étudiées par les économistes et néanmoins les moins bien connues, la réponse dépendant dans une large mesure de l'environnement national et social dans lequel travaillent les entreprises.

Michael Porter a choisi de porter l'attention sur ce qu'il appelle l'avantage compétitif des nations. Il distingue trois stades dans la phase montante de l'avantage tant des nations que des entreprises, lié à la disposition de ressources, puis à l'investissement, et enfin à la capacité d'innovation : les firmes qui innovent sont celles à même de faire preuve de maîtrise en matière notamment de technologie et de commercialisation, et qui sont situées dans un milieu local et national favorable. La vision dont disposent leurs cadres et dirigeants est à cet égard un facteur important¹⁵.

Toutes les observations rassemblées font comprendre que la capacité d'innovation, valeur majeure de notre temps et condition d'un progrès économique face à la concurrence des autres, n'est pas liée seulement au montant des ressources consacrées à la recherche et à l'investissement. Autant ou davantage, elle l'est aux structures et au type d'organisation en place, et aussi aux idées régnant en matière d'autonomie, de responsabilité et d'initiative dont disposent les divers acteurs - c'est-à-dire à quelque chose qui ressemble de près à ce qui est désigné ici comme l'utopie de notre temps.

Les facteurs aptes à contribuer à la stimulation de cette innovation peuvent être classés d'une part en dispositions techniques touchant à la législation fiscale, à l'organisation financière et à la politique sociale, et d'autre part en changements dans les idées et la disposition des esprits concernant la vie de la cité, l'activité et le destin personnel de chacun. Par

14. Stern et Robinson, *L'entreprise créative*, traduction française, Editions d'Organisation, cité dans le bulletin *Initiative et Créativité*, Direction des Ressources humaines, Renault, mars 2001.

15. Michael E. Porter. *The Competitive Advantage of Nations*. 1990, 855 pp.

l'analyse des économistes et techniciens, l'effet des premiers est susceptible d'être mesuré, mais il peut n'être pas très important. Il n'en va pas de même de celui des seconds - lesquels contribuent en outre à susciter ou prévenir le changement des premiers.

Ce sont donc ces idées et le climat social régnant dans l'entreprise, les groupes sociaux et la société prise dans son ensemble qui constituent le phénomène central, le terreau dont va sortir l'innovation. Sans doute, sous peine de graves mécomptes comme on en a vu dans des pays cherchant à rattraper leur retard et à se "moderniser", ce phénomène ne saurait-il être considéré sous un jour purement fonctionnel, comme une sorte de vernis cosmétique. Le changement des idées et aspirations doit être intériorisé et ne résultera pas d'une pression de l'extérieur. D'où sa difficulté, et le besoin souvent de nouveaux types d'organisation pour le favoriser.

L'innovation est ainsi source de paradoxe. Elle est faite pour résoudre un problème particulier, une faiblesse constatée dans un domaine ou l'autre dont le repérage va exciter les imaginations et les recherches, permettre ainsi une survie des entreprises ou organisations plus encore que des personnes ou des nations. Distincte de la science, mais néanmoins fondée sur elle, elle est le facteur central du changement dans le monde actuel.

Ces changements trouvent leur source et exercent leurs effets de façon très inégale (les pays en développement en sont jusqu'ici affectés surtout indirectement, et du début des années 80 à la fin des années 90, on le sait, l'inégalité des revenus et des fortunes a augmenté tant entre les pays qu'à l'intérieur de ceux-ci). Ils sont en même temps si rapides que toute innovation deviendra bientôt elle-même obsolète, demandant de nouvelles innovations dans les domaines les plus divers. Dans cinquante ans d'ici, estime-t-on, la population du monde aura augmenté de peut-être 50%, et l'accumulation des gaz à effet de serre et d'autres causes de pollutions et de désordres liées aux disparités existantes auront probablement imposé la mise au point et l'application de nombre d'innovations nouvelles. C'est pourquoi les enjeux à venir et l'idée qu'à chaque moment l'on en a ne peuvent pas ne pas peser sur les considérations du moment.

L'innovation est liée ainsi non seulement à l'invention scientifique et à l'organisation méthodique de la recherche, mais aussi à la capacité de réflexion et d'imagination des professionnels et du public. Expression d'un

consensus, d'une aspiration partagée, l'utopie contribue elle-même à susciter un besoin social, un marché. Avec l'accélération du progrès technique et la plus grande rapidité de mise en œuvre des inventions ou nouveaux procédés, la recherche de leur utilisation tend à devenir générale. Des applications sont identifiées, l'idée de possibilités offertes exerce la curiosité des scientifiques et de toute une série d'amateurs. Face à une nouveauté technique, l'utopie pourra prendre la forme d'une norme ou objectif et d'un programme dont on recherchera l'application. Ainsi tout habitant d'une ville moderne devra être à moins de dix minutes à pied d'une station, disait Bienvenue, le concepteur du métro parisien, tout habitant du pays sera à moins d'une dizaine de kilomètres d'une autoroute, a-t-on dit un peu plus tard en Allemagne, etc.

A l'époque contemporaine, à peu près tous les domaines techniques ont été chacun à leur tour l'objet d'un engouement de type utopique. Ainsi sont favorisées la recherche et l'innovation "tous azimuts". Si les diverses technologies mises au point diffusent si rapidement leurs effets, ce n'est pas seulement en raison de leurs possibilités intrinsèques, mais c'est aussi que, de tous côtés, on essaiera d'en évaluer la portée et de l'utiliser à la satisfaction d'un besoin préalablement analysé. La capacité d'innovation paraît ainsi être liée non seulement à l'invention scientifique, mais aussi à la capacité de réflexion et d'imagination tant des professionnels que du public. D'où le cheminement souvent inattendu du progrès technique, sa marche par allers et retours, par un mouvement dialectique entre invention, imagination et ses diverses applications.

DEUXIEME PARTIE

ETUDES DE CAS

1. La conception et la mise en route de grands projets

Sous ce titre, il faut entendre l'idée d'une réalisation dépassant le cadre plus ou moins routinier de ce que les entreprises ou administrations ont l'habitude de faire. Ces grands projets, il faut les vouloir. L'idée peut en exister depuis longtemps, des études peuvent avoir été entreprises, mais pour qu'ils soient effectivement lancés, il faut qu'ils soient appréciés dans leurs grandes lignes et que de multiples participants aient été consultés. C'est pourquoi il est souvent difficile, même de l'intérieur, d'être informé à l'avance des décisions qui vont être prises. Comme le dit un ingénieur, à une interrogation de ce genre la réponse pourra être "la question n'est pas mûre", ou au contraire "le coup est déjà parti".

Ces projets sont fondés sur l'observation de besoins importants non satisfaits et la conviction qu'une réponse adéquate peut leur être donnée par la mise en œuvre de moyens techniques, financiers et humains appropriés. S'ils s'appuient souvent sur les aspects les plus nouveaux de la science du jour, ce n'est cependant pas toujours le cas.

Il a existé de grands projets de cet ordre dans le passé. La particularité de ceux d'aujourd'hui est l'importance à la fois de

l'organisation et des moyens requis, et la nécessité où l'on se trouve de bénéficier d'un large courant d'opinion. L'incertitude régnant longtemps sur leur réalisation effective et leurs effets principaux ou secondaires contribue à leur donner leur caractère utopique.

Dans un ouvrage paru aux Etats-Unis en 1983 et dont le sous-titre est suggestif ("A clear vision of how Science and Technology will shape our future" - *une vision claire de la façon dont la science et la technologie vont façonner notre futur*), le Pr Frank Davidson, donne ainsi un certain nombre d'exemples de possibilités de réalisations de projets nouveaux. L'auteur cite de grands travaux anciens dans les cinq continents restés célèbres dans les imaginations, et aussi quelques autres longtemps rêvés, récemment achevés, en cours ou projetés (trains à grande vitesse au Japon et en France, ponts géants, tunnels sous des bras de mer - il a été lui-même l'un des initiateurs du premier groupe qui a étudié dans les années 50 et 60 les données techniques et financières du tunnel sous la Manche, et aussi de celui reliant deux des grandes îles japonaises - aéroports sur des îles artificielles comme à Osaka, grands canaux comme le canal maritime du Saint-Laurent, grands projets hydro-électriques, etc.).

Puis l'auteur examine dans cet ouvrage et les suivants¹⁶ certaines réalisations qui pourraient être celles de demain. Il s'agit en particulier de l'idée de trains soulevés par sustentation magnétique circulant à des vitesses supersoniques dans des tunnels sous vide posés sur le sol ou creusés en faisant fondre terre et rochers (projet "Intercontinental Planetran", op. cit. pp. 222 et sq.), ou encore mis dans des tubes maintenus en place à une certaine profondeur sous les océans par des systèmes gyroscopiques¹⁷. Les trains soulevés par

16. Frank P. Davidson with John Stuart Cox. *Macro. A clear Vision of how Science and Technology will shape our Future*. 1983 ; Frank P. Davidson and C. Lawrence Meador (ed.). *Macro-engineering. Global Infrastructure Solutions*, 1992 ; Uwe Kitzinger and Ernest G. Frankel. *Macro-engineering and the Earth. World Projects for the year 2000 and beyond. A Festschrift in honour of Frank Davidson*, 1998.

17. Ce projet a fait l'objet d'études et d'objections diverses, y compris de la SNCF, qui a tenu à rappeler à ce propos l'immense avantage pour ses TGV de pouvoir utiliser les voies existantes et entrer commodément dans les villes. Il a aussi été fait remarquer que des trains circulant sous vide, s'ils n'auraient pas de résistance à l'avancement, pourraient présenter un problème de diffusion de la chaleur au moment du freinage. Observation de Patrice Bernard, alors directeur adjoint de la recherche à la SNCF.

sustentation magnétique ont été très sérieusement étudiés un temps, au Japon et en Allemagne en particulier, et s'ils semblent pour l'instant en attente, pourraient fort bien être repris un jour, dans des tunnels fermés ou non. La réalisation de ce genre la plus avancée paraît être celle d'une liaison entre les principales villes suisses, dite "Swiss Metro". Pour mémoire, on citera les véhicules soutenus sur coussins d'air (projet d'aérotrain essayé en bordure de la voie ferrée Paris-Orléans - procédé Bertin - dans les années 60-70), ou le "hovercraft" fonctionnant depuis un certain nombre d'années pour traverser le Pas-de-Calais.

Une autre idée, dont Peter Glaser a été l'inventeur dès 1968, est celle des centrales solaires spatiales transmettant l'énergie au sol par micro-ondes, aujourd'hui techniquement possible, et dont le coût estime-t-on pourrait être acceptable (vers 2030 ?) pour des emplacements très isolés. En France, cette idée a été explorée notamment par Lucien Deschamps, du service de recherche d'EDF, par ailleurs Secrétaire général de *Prospective 2100*¹⁸.

Certains de ces projets traitent de sujets politiquement sensibles. Ainsi, dans le volume d'essais daté de 2000 cité plus haut, Ernst Frankel examine la possibilité de construire une canalisation sous-marine envoyant l'eau du Rhône en Algérie (ce qui serait moins cher, pour un large débit, que la distillation d'eau de mer). D'autres contributions dans le même volume rappellent divers projets pour détourner le Gulf Stream (afin, dans un projet datant de 1912, de pénaliser l'Angleterre, qui gèlerait en conséquence en même temps que le reste de l'Europe de l'Ouest !), en bloquant aussi en même temps, selon d'autres projets, le courant froid du Labrador afin de réchauffer la côte Nord-Est de l'Amérique du Nord. D'autres grands projets parfaitement réalisables sont à l'étude ou en cours, comme ceux de réseaux mondiaux de satellites pour permettre les communications téléphoniques de tous points du globe (le plus

18. P.E. Glaser, F.P. Davidson, K. Csigi. *Solar Power Satellites*. 1993, 2^e éd. 1998, 654 p. Le contributeur français de ces deux éditions, Lucien Deschamps, de la direction de la recherche d'EDF, et secrétaire général de *Prospective 2100*, a de son côté écrit sur ce sujet "Energie électrique et espace", *L'onde électrique*, n°6, 1992, et "Utopies et électricité", *Bulletin d'Histoire de l'Electricité*, n°35, juin 2000, ainsi qu'un article avec Peter Glaser dans *Space Technology*, n°1, 1991. Sur les "utopies technologiques", voir Howard Segal *Technological Utopianism in American Culture*, 1985.

ambitieux des projets de cet ordre est toutefois aujourd'hui abandonné), ou de nouveaux tunnels ferroviaires sous les Alpes pour réduire la pollution des transports, dont la Suisse donne l'exemple, et qui doivent être imités, en particulier entre la France et l'Italie, mais dont la réalisation prendra de 10 à 15 ans.

Des projets ont aussi été proposés, certains pour asservir les véhicules automobiles à leur entrée sur autoroute, ce qui en augmenterait le débit, mais ne réduirait pas la pollution puisque les moteurs continueraient à tourner (la grande foire de New York de 1967 en avait donné une première esquisse), et d'autres pour entraîner directement les véhicules avec un système de "palettes", ce qui demanderait toutefois une puissance considérable, surtout dans les montées. D'où le retour pour mieux protéger l'environnement à de nouveaux tunnels dans les sites urbains ou périurbains - mais avec les inconvénients et les risques que l'on sait.

Des discussions - auxquelles a pu participer l'auteur de ces lignes - ont eu lieu aussi entre parties américaines, japonaises et européennes en vue de mettre sur pied, au service ou en supplément des Organisations non gouvernementales (ONG) existantes, voire des grandes institutions internationales, une organisation nouvelle dotée de moyens matériels et de ressources substantiels à même de répondre aux besoins des populations en cas de catastrophes - tremblements de terre, ouragans, inondations, famines, guerres ou massacres, etc.

Les projets de ce genre auxquels, avec plus ou moins de précision, il est périodiquement fait référence ne visent pas à plonger la société dans une nouvelle "technotopie", mais à répondre à des "problèmes critiques de notre temps", touchant à l'économie, à l'environnement, aux problèmes sociaux, politiques ou d'ordre sanitaire, en aidant à dégager des directions spécifiques pour la politique et l'action. Les grandes actions auxquelles s'attachent les diverses ONG, actives à partir de la France en particulier dans le domaine médical, relèvent du même esprit.

On a dit des utopies qu'elles étaient des vérités prématurées (Lamartine), mais on peut aussi les présenter, aujourd'hui, comme une

réponse à des situations à venir jugées inquiétantes. Sur la base des tendances observées, ces situations font l'objet de prévisions et de dénonciations, sans que l'on s'efforce pour autant toujours d'en bien dégager les causes propres. En effet, l'action qu'il est possible d'exercer sur ces causes peut être tenue pour limitée. si celles-ci dépendent en particulier de facteurs comme l'organisation du système économique lequel, capitalisme, économie de marché mondialisée, quelles que soient les formes et l'appellation qu'on lui donne, a ses exigences spécifiques. Vouloir y toucher sur la base seulement des craintes énoncées risque d'entraîner des difficultés plus considérables encore, ou tout au moins de se heurter à toutes sortes d'intérêts acquis bien organisés. Aussi est-il à attendre que ces situations ne feront l'objet de corrections que lorsqu'elles auront atteint une situation de gravité extrême, ou que l'opinion dans son ensemble en aura bien pris la mesure. C'est dire la nécessité d'une longue préparation de bien des actions, d'où le côté que l'on jugera souvent "utopique" des réclamations pouvant être faites à leur sujet..

2. Les utopies d'une prospective scientifique

C'est un peu dans ce sens qu'a voulu se situer le Centre de Prospective et d'Etudes du Ministère de la Recherche et de la Technologie, qui a lancé à la fin des années 80, sous la direction de Thierry Gaudin, aujourd'hui Président de *Prospective 2100*, une impressionnante série de travaux collectifs faisant appel à des spécialistes de toutes disciplines, et aboutissant à un gros ouvrage dessinant un portrait du XXI^e siècle à l'époque encore à venir¹⁹.

Les titres et sous-titres de cet ouvrage *2100, Récit du prochain siècle*, suffisent à donner une idée de son caractère fortement utopique. Trois périodes sont annoncées : 1980-2020, *Les désarrois de la société du spectacle*, 2020-2060, *une société d'enseignements*, 2060-2100, *la société de libération*. Pour cette dernière période, mais pour des

19. *2100 Récit du prochain siècle*. Sous la direction de Thierry Gaudin, Payot, 1990, 600 p. Cet ouvrage, abondamment illustré, s'est vendu à non moins de 60.000 exemplaires. Cf. Ibid. "L'utopie technicienne", intervention aux *Rencontres sur l'utopie*, 1999.

temps plus rapprochés, sont annoncés, et en quelque sorte prescrits, des impératifs : "Toute l'information partout, et vite..., l'homme doit maîtriser les possibilités que lui offre la technologie, la santé au-delà de la non-maladie". Sont toutefois données aussi d'inquiétantes perspectives "*La montée des sauvages urbains (2000-2030)*". Ou des prévisions qui se réaliseront peut-être mais paraissent aujourd'hui bien incertaines : "*Le déclin des mégalo-poles (2030-2060)*", et d'autres encore auxquelles on aimerait croire : "*Dans les années 2060, le pouvoir dans l'entreprise est transféré des financiers aux "philosophes", partout au sein des groupes mondiaux, apparaissent des "comités des sages", les gestionnaires deviennent les détenteurs du savoir humain*".

Le fait que cet ouvrage, très riche, ait été commandé par le Ministre de la Recherche et de la Technologie de l'époque, Hubert Curien, et que les contributeurs aient été des personnes de renom engagées dans des domaines dont ils avaient une connaissance pratique veut dire que les tendances et prévisions qui y sont présentées sont aussi des contributions à la recherche de l'innovation.

L'ouvrage de Thierry Gaudin qui a suivi ce volume, *2100, Odyssée de l'Espèce* (1993), prend comme hypothèse - qui aujourd'hui semble prémonitoire - que "même si la régulation des naissances, les progrès des échanges économiques et de la protection de la nature sont des tendances encourageantes, les prochaines décennies sont très durement menacées par les conséquences de l'implosion des villes, la montée de l'exclusion et des systèmes maffieux". Cependant "l'histoire relativise nos visions catastrophistes, l'espèce humaine en a vu d'autres", et des points de vue divergents des "humanistes" et des "conservateurs" ressort la nécessité "il faut faire quelque chose". A la fin de l'ouvrage, il était question de "douze programmes pour le siècle prochain", appelés à devenir les axes de recherche de l'Association.

Un des programmes était intitulé "Habiter les mers". Il partait de l'observation que depuis un siècle, la population tend à se déplacer vers les côtes et que, dans beaucoup d'endroits, celles-ci sont maintenant surpeuplées et défigurées.

"On va sauter le pas et s'installer sur l'eau. Ce seront des cités flottantes, sur remblais ou sur pilotis de plusieurs milliers, voire millions, d'habitants. Les composants techniques sont prêts : énergies du soleil, des vents et de la houle, aquaculture, agriculture hydroponique, dessalement, télécommunications par satellites. On peut maîtriser leur développement pour éviter de polluer l'océan. Ces cités marines auront diverses vocations : loisirs nautiques, production d'aliments issus de la mer, enseignement, recherche et industries de pointe (technopoles). L'habitat maritime offrira une qualité de vie accrue. La circulation, l'approvisionnement en eau, le traitement des déchets seront simplifiés. Fabriqué en série, cet urbanisme sera plus économique près des côtes où le prix des terrains est devenu exorbitant (baie de Tokyo, Côte d'Azur...). Mais il faut en premier lieu réviser la législation du domaine maritime, conçue autrefois pour d'autres technologies".

En novembre 1995 a été organisée dans cet esprit à Monaco une grande Conférence sur les "Cités marines". En introduction est répété le constat qu'une nouvelle civilisation est en train de naître, la civilisation cognitive. Mais son accouchement s'accompagne de graves perturbations sociales, telles l'exclusion urbaine, les conflits éthico-religieux et la montée en puissance des systèmes maffieux, qui ne seront surmontées que lentement. Face à ces énergies du désordre, qui sont comme une entropie sociale, s'impose la restructuration des énergies autour de grands projets éducatifs, sociaux et d'aménagement du cadre de vie.

A Monaco furent présentées non moins de 97 communications par des participants appartenant à des laboratoires, bureaux d'études, services publics et universités de quelque 20 pays. Dans le programme, il était noté que l'océan est un milieu dont les potentialités sont encore largement inexploitées par l'humanité, que près d'un tiers de l'espèce humaine vit à moins d'une dizaine de kilomètres d'un rivage, et que le mouvement vers la côte ne pourra, avec l'évolution démographique, que se prolonger par une colonisation océane.

Parmi les thèmes traités on relèvera un modèle de développement durable pour le corridor marin de la baie d'Osaka, l'étude d'une île artificielle en face de Monaco, des études de cités marines

préfabriquées, modulaires et déplaçables, des projets d'installations multiservices de production d'énergie au large, de communautés industrielles et agricoles sur la mer, de "microcosmes" - vastes bouées contenant des sortes de serres immergées pour 90% sous la mer -, des études d'atténuateurs de houle, de cités marines à vocation touristique, des conditions du développement des récifs coralliens. C'est dire l'amplitude des efforts d'imagination dont ces communications sont le reflet.

Un autre des 12 programmes mentionnés plus haut était intitulé "Transformer la planète en jardin". Le point de départ en était l'observation que :

"la grande richesse de la vie, la diversité du patrimoine écologique, doit être préservée". Etant désormais maître de la nature, "l'homme en assume aussi la responsabilité". Il faut donc "un programme mondial de parcs naturels, de protection des espèces rares, de conservation du patrimoine génétique et de reforestation", une "gestion planétaire des eaux, comprenant irrigation, dessalement, épuration, recyclages", constituer aussi "un système de lacs, de barrages et de canaux" dans nombre de parties du monde. Le système agricole, qui tend à être "exclusivement dédié à la production marchande de nourriture", évolue "vers une fonction reconnue de préservation, d'entretien et d'aménagement de la nature". Un des grands défis de cet aménagement est la reconquête des espaces désertifiés par l'homme, à la suite de surexploitations, de déforestations ou d'abandons". "Les outils institutionnels de ces réalisations ne sont pas seulement les administrations étatiques, mais aussi une législation mondiale appropriée, s'imposant aux Etats, et un réseau transnational d'agences, construites sur le modèle des agences de bassin, gérées par des professionnels, qui prélèvent des taxes sur les dommages causés à la nature, rendent des services au public et utilisent leurs ressources au service de la nature".

Ce programme est à la fois de l'ordre de l'utopie, par la généralité et l'ampleur de ce qu'il englobe, et très pragmatique dans la mesure où il

reflète l'engagement d'un grand nombre d'agents d'un haut niveau scientifique se proposant de continuer à travailler ensemble.

Dans la ligne de ce programme, un grand Symposium international a été organisé sous le titre *Jardin Planétaire. Management d'un écosystème durable*. Il a eu lieu du 14 au 18 mars 1999 à Chambéry, sous le timbre conjoint de Savoie Technolac et Prospective 2100, avec la collaboration de dix grandes Institutions ou organisations. Non moins de 124 communications y ont été présentées et les Actes les reprenant, parfois sous forme seulement schématique, représentent 600 grandes pages serrées.

D'emblée, il est affirmé que de nouveaux outils sont nécessaires pour résoudre les multiples problèmes économiques et d'environnement auxquels l'humanité a à faire face. Après la "Révolution verte" intervenue au cours des années 50 et 60, fondée essentiellement sur la mise à la disposition des agriculteurs en particulier du Tiers Monde de nouvelles semences à haut rendement, le besoin est affirmé d'une nouvelle Révolution "doublement verte", évoquée dans plusieurs communications.

Celle-ci doit s'appuyer sur les ressources de l'écotechnologie et sur de nouveaux modes de culture aptes à assurer la conservation des ressources essentielles de la production agricole (labours plus légers dans les zones fragiles, couverture du sol, etc.). L'expression "jardin planétaire", "chargée d'une grande puissance symbolique" (R. Groussard et P. Marsal), est elle-même là pour évoquer un espace clos, à la fois magnifique et fragile, où l'homme est à la fois maître et serviteur de la nature.

A plusieurs reprises, il est parlé de l'"utopie" de ce programme. C'est ainsi le cas pour le développement durable de Porto Alegre, une ville de 1,3 million d'habitants dans le Rio Grande do Sul, au Brésil, où les paramètres de l'environnement sont dans l'ensemble jugés bons. A propos de "l'économie alternative et solidaire", faite de nombreuses micro-expériences dans des domaines variés, qui ne représente toutefois que 0,5% du PIB en France, la question est posée de savoir si elle pourrait être un instrument efficace de transformation de la société dans le sens requis. Une analyse est aussi faite des rapports

en transformation rapide en zone périurbaine entre vie urbaine et activités agricoles, dans des pays africains aussi bien qu'européens. Les perspectives de l'agriculture dans les zones subtropicales arides et semi-arides sont évoquées. Des discussions théoriques sont rappelées concernant les effets sur les niveaux de vie de la pression de la population et des changements l'affectant : dans de certaines conditions, une population nombreuse peut être un avantage, y compris dans les pays tropicaux. Des débats suivent sur la biotechnologie et les organismes génétiquement modifiés entre d'une part porte-parole d'entreprises pionnières dans ces domaines, et d'autre part experts demandant qu'il ne soit pas empiété sur l'autonomie de décision des agriculteurs, condition d'un progrès technique véritable. Il est par ailleurs reproché au génie génétique de ne pas s'être jusqu'ici beaucoup préoccupé des conditions d'existence des populations les moins favorisées, alors que ce sont elles qui devraient pouvoir en tirer le plus de bénéfices. Dans le cadre de l'application du protocole de Kyoto sur la lutte contre l'effet de serre, la réalité des "puits de carbone" pouvant servir à limiter l'accroissement de dioxyde de carbone (CO_2) fait l'objet de discussion, avec quelques exemples, celui notamment de sections de la forêt amazonienne transformées en zones de pâture.

Les travaux cités témoignent d'un niveau scientifique élevé, et en même temps du souci d'atteindre des objectifs qui sont jugés nécessaires. On peut penser que cette conjonction est le résultat de la question posée : mettre au point des programmes répondant aux besoins du XXI^e siècle tels qu'ils ressortent des aspirations communes - une utopie d'après notre définition. On peut penser aussi a priori que, si les acteurs s'y attachent vraiment, agir de la sorte donne des chances de découvrir les solutions - à savoir les innovations aptes à y conduire. Il n'y a guère d'œuvre importante réussie qui ne demande la réunion de multiples initiatives et de beaucoup de ferveur et de continuité. Mais bien entendu, tout dépend comme toujours de l'application qui en est faite et de la façon dont sont appréhendés les obstacles rencontrés.

3. L'utopie de la communication

La société de communication

Une affirmation aujourd'hui courante est que notre temps est celui de la *société de communication*, société d'information ou encore société "en réseaux". Ce qui justifie ces appellations est l'apparition de toutes sortes de machines "communicantes", fondées sur une science nouvelle, l'informatique. L'expansion de messages de tous types en est favorisée. L'influence exercée se fait sentir dans tous les domaines.

La révolution de l'information a pour effet d'accélérer le progrès technique, si bien que l'activité proprement de production mettant les hommes en contact physique avec la matière prend de moins en moins de temps de travail, en regard de celui consacré à la collecte, la diffusion et la transmission de messages et d'information.

Ce phénomène n'a pas besoin d'être longuement illustré. La croissance de la productivité ne ralentit pas. Dans les secteurs pour lesquels, dans les pays développés, il ne s'agit pas d'une production très différenciée, la production par personne employée a été multipliée peut-être par cent, comme pour la production de céréales au cours des 150 dernières années, ou par quatre ou six dans la construction automobile ou la sidérurgie au cours des 40 dernières années. Même si l'on tient compte de tout le travail de recherche, production, commercialisation, vérification de la qualité fait en amont ou en aval de la production proprement dite, le progrès n'en est pas moins très considérable.

Or à l'époque récente, ce progrès, à tous les niveaux, est avant tout le fait de meilleurs calculs, de l'utilisation de meilleures mesures, de la transmission de meilleures informations, c'est-à-dire d'une meilleure communication. La collecte, le traitement et la diffusion de l'information tiennent aujourd'hui partout une place majeure.

Ce mouvement tend à conforter une thèse largement répandue. Celle-ci est que, dans ce domaine comme dans bien d'autres, les grandes étapes de l'histoire de l'humanité découlent directement d'innovations techniques. C'est là une thèse qu'a popularisée pour sa part Marshall MacLuhan dans les années 60 lorsque il a annoncé la fin de l'ère

Gutenberg, c'est-à-dire de l'écrit - un peu rapidement sans doute, car le succès des nouveaux médias et de l'informatique n'a nullement mis fin au règne du papier.

La communication comme utopie

Une thèse opposée peut cependant fort bien être soutenue. C'est dans ce sens que l'on parlera de "*l'utopie de la communication*". On sait aujourd'hui à quel point l'invention de l'écriture ou celle de l'imprimerie ont été étroitement dépendantes de changements sociaux et culturels. L'apparition de l'ère de la "communication" devrait être vue de la même façon comme liée à l'émergence de nouvelles idées. De nouvelles conceptions auraient donné une autre portée à un changement technique initialement peut-être lui-même fortuit.

Le point de départ devrait en être cherché au temps de la dernière guerre. "Des pans essentiels de notre modernité" seraient liés à un tournant intervenu alors. Le thème de la société de communication aurait trouvé ses racines dans une réaction au déchaînement d'une nouvelle barbarie qui allait faire des millions de victimes et à la crise profonde qu'elle avait engendrée. Norbert Wiener, qui cosigne un article séminal en 1942, et en élargit le contenu dans un livre publié en 1948²⁰, "veut lutter contre le diable, le désordre, l'entropie, contre tout ce qui s'interpose entre les hommes et rend leurs rapports opaques, contre tout ce qui, pour lui, conduit inéluctablement nos sociétés au désastre et à la dissolution du lien social".

Il se fonde pour ce faire sur une nouvelle interprétation de la pensée. Les membres d'un groupe qui se réunit à partir de 1942 et qui comprend des logiciens, des anthropologues et des neurophysiologistes, estiment que la pensée, produit de l'activité matérielle du cerveau, est "liée au fonctionnement en réseau des neurones, donc à une activité permanente d'échanges matériels". N. Wiener pense de son côté que, tout comme les mathématiques, qui sont au bout du compte "*la science des*

20. Norbert Wiener. *Cybernétique et société*. Titre original, *Cybernetics or Control and Communication in the Animal and the Machine*, Hermann, Paris 1948. Toutes ces citations sont empruntées à Philippe Breton, *L'utopie de la communication*, La Découverte, 1992.

relations", "tous les phénomènes du monde visible peuvent se comprendre eux aussi, en dernière instance, en termes de relations, d'échange et de circulation d'information". Il s'agit donc d'une vision du monde qui concerne toutes les disciplines. En germe est l'idée de la transformation de la communication en "valeur" à large portée sociale et politique.

Si tout est communication, il n'y a pas d'"intérieurité" propre aux phénomènes, tout doit être "transparence". Plus un être aura un "comportement de communication" complexe, "plus il sera haut dans l'échelle de valeur de l'univers". D'où l'idée technique qui apparaît aussitôt de "rétroaction" (feedback) et de messages d'entrée et de sortie (input et output), notions dont on sait combien fulgurante a été la carrière dans le monde contemporain. L'accompagne toute une conception de ce qu'est la vie dans la société moderne.

Wiener écrira ainsi dans son livre :

"L'identité physique de l'individu ne consiste pas dans la matière dont il se compose... L'individualité du corps est celle de la flamme plutôt que celle de la pierre, celle d'une forme plutôt que celle d'un fragment de matière. Cette forme peut être transmise et modifiée, ou doublée... Le fait que nous ne pouvons pas télégraphier d'un endroit à un autre le modèle d'un homme est dû probablement à des obstacles techniques... il ne résulte pas d'une impossibilité quelconque de l'idée elle-même". Et encore "Etre vivant, c'est participer à un courant continu d'influences venant du monde extérieur et d'actes agissant sur celui-ci, dans lequel nous ne représentons qu'un stade intermédiaire". Selon cette conception, "pour l'homme, être vivant équivalait à participer à un large système mondial de communication", et par suite, l'"emploi" de l'homme qui n'utiliserait pas à plein cette faculté fondamentale serait "dégradant".

Cette position conduit effectivement à une véritable utopie. Wiener voit dans l'avènement d'une société structurée autour de l'information une façon d'empêcher que ne se reproduise la barbarie du conflit qui vient de se terminer - l'apogée de la démocratie en quelque sorte. Il croit que seul le large partage des moyens d'acquisition et de transmission de l'information peut contribuer à l'"homéostasie sociale", la condition essentielle étant

d'empêcher que le pouvoir et l'argent n'entravent la circulation de ces machines à communiquer²¹.

Communication et mondialisation

Cette interprétation emporte aisément la conviction. La question néanmoins se pose de savoir si elle n'a pas conduit à une perversion. Communication et mondialisation vont de pair. La communication aujourd'hui s'enseigne et s'apprend dans les universités et les instituts de management. Mais on peut se demander si l'on n'a pas affaire à de nombreux charlatans, à une déviation tout au moins de l'idée originale. Une sorte de millénarisme s'est en effet mis en place, sur le plan des affaires principalement, en faveur de la firme globale, flexible et "relationnelle". Cette doctrine corporative est extrapolée comme fondement de la réorganisation de la planète, aux Etats-Unis principalement, mais à leur suite ailleurs aussi. Les auteurs - français - cités ici soulignent "les effets pervers de la nouvelle utopie".

Les reproches faits à celle-ci, ou du moins à ses nouvelles formes, tournent essentiellement autour de l'idée que, en identifiant l'objectif social à la nécessité de communiquer, et en affirmant qu'il s'agit d'un geste positif d'harmonisation des objectifs de tous, on prive ainsi notre société de toute vision de son futur. L'idéal utopique de la communication deviendrait critiquable dans la mesure précisément où on chercherait à l'appliquer en le généralisant comme l'alpha et l'oméga de toute la vision du social.

Dans sa trilogie sur *L'Age de l'Information*, appelée à un grand succès, et dont le premier volume *La Société en réseaux* paraît en 1995, Manuel Castells, dont les années de formation ont été passées en Europe, ne parle pas d'utopie. Mais son texte est émaillé d'affirmations sur l'existence d'une logique qui conduit à la transformation sociale et à l'innovation. L'innovation apparaît dans des "milieux" (en français dans le texte anglais) d'innovation, siège de relations de communication intenses et du rapprochement de nombreux talents. L'existence de réseaux est une caractéristique de l'âge de l'information. Un réseau est un ensemble de nœuds (nodes) interconnectés. Les réseaux sont des structures ouvertes (se

21. Philippe Breton, op.cit. Cf aussi Armand Mattelart. *Histoire de l'utopie planétaire. De la cité prophétique à la société globale*. La Découverte, 1999.

distinguant à ce titre des structures hiérarchiques), ce qui les rend capables de faire une place aux innovations sans menacer pour autant leur équilibre. Ce sont ainsi des instruments appropriés pour une économie capitaliste basée sur l'innovation, la mondialisation, une concentration décentralisée, et une culture de flexibilité et d'adaptabilité. L'intégration à laquelle conduisent les réseaux n'est cependant pas hostile à l'expression de l'identité de l'individu ni à celle des groupes auxquels chacun appartient ; même elle la favorise, ce qu'ont relevé bien des sociologues depuis Durkheim et son étude de la division du travail.

Ces observations font apercevoir les liens subtils existant dans la société moderne entre l'évolution technique, les idées et projets se formant à leur sujet, leurs conséquences d'ordre social et à nouveau technique, et les perversions à craindre si l'on n'y prend garde.

L'évolution technique montre comment des instruments apparaissent qui permettent de mieux réaliser les objectifs qui nous sont chers - par exemple une société ouverte et démocratique, selon les vœux de Norbert Wiener et de sa *Cybernétique*. De la sorte un élan sera donné à la poursuite de nouveaux progrès techniques. Mais ceux-ci éventuellement donneront naissance à ce qu'on appellera une utopie dérivée - telle cette société parfaitement fluide, adonnée seulement à voir se poursuivre les tendances précédemment dégagées d'ouverture et de communication correspondant à tout un côté de la doctrine économique contemporaine.

Il en résulte en tout cas un nouvel éclairage des relations entre utopie et innovation. Dans le sens traditionnel, l'utopie est la vision d'une situation améliorée par rapport à celle qui existe. Elle entraîne convictions et adhésions, mais peut aussi conduire à des déceptions, en particulier lorsqu'on tentera de l'imposer à force. Si l'on adopte en revanche la conception d'une aspiration partagée retenue ici, il n'en ira pas de même. L'aspiration partagée reste présente même si elle n'est pas satisfaite, de façon presque indépendante de ce qui sera proposé.

A ce titre, la communication, la mondialisation, c'est-à-dire une communication étendue au monde entier, n'est pas une utopie dans le sens entendu ici. L'utopie, elle est dans le désir de chacun d'être libre, autonome, d'avoir les mêmes droits et si possible une situation qui ne soit pas inégale à celle de l'autre, le voisin ou l'étranger. Chacun veut aussi appartenir à une société, à un groupe, qu'il soit national ou social, qui soit fraternel et où il soit lui-même bien défendu. Or quels que soient leurs

mérites, la communication, la mondialisation ne sont que des moyens au service de cette fin. Si, à tort ou à raison, il est perçu que de la façon dont ils sont mis en œuvre, communication et mondialisation ne favorisent pas l'atteinte de ces objectifs, ils courent le risque d'être rejetés.

Sans qu'il s'agisse d'une justification, il peut y avoir là une des leçons de la contestation actuelle de la mondialisation. Celle-ci est en effet susceptible de faire l'objet d'un investissement *idéologique* dans un sens ou un autre, mais n'est pas elle-même la fin poursuivie.

La question suivante est de demander si, entre ces diverses sortes d'imaginaires, il y en a une qui soit plus propice à l'innovation technique. Comme déjà indiqué, l'importance des idées, des représentations, de l'imagination est fondamentale dans la genèse de la curiosité qui mène à l'invention et à l'innovation. La réflexion sur les possibilités qu'ont les hommes de s'informer et de communiquer entre eux est directement à la source des progrès faits en ce domaine. Mais il n'est pas sûr que la forme *utopique* (centrée sur les fins) mène plus à l'innovation que la forme *idéologique* (centrée sur les moyens). S'il y a une conclusion qui se dégage de ce débat, c'est que, pour pouvoir s'imposer, la recherche de l'innovation doit éviter dans certains cas au moins de heurter de front les aspirations constitutives de l'utopie.

Le mythe d'une communication généralisée

Il n'y a pas ici à faire de longues distinctions entre les divers types de communication. Dès le temps des premiers chemins de fer, on s'est mis à vanter dans des envolées parfois lyriques toutes les transformations qui allaient résulter du progrès des communications. Ce qui est frappant est la variété des domaines affectés. Il s'agit, dans une progression aujourd'hui à peu près croissante, du mouvement des personnes ; du mouvement des marchandises et des services ; du mouvement des messages de toute nature ; et de celui des transferts financiers. Toutes ces formes de communication font l'objet d'abondantes études²².

Aujourd'hui, leur expansion est avant tout liée à la révolution technologique de l'information. Les technologies de l'information basées

sur l'électronique (y compris celles de l'impression) disposent d'une capacité et d'une rapidité incomparables d'emmagasiner de la mémoire, et de combiner et de transmettre des morceaux de textes. Par là même, le processus de communication en est transformé. Toutefois, les effets sociaux des technologies de l'information et par conséquent le stimulant qu'elles exercent dépendent dans une large mesure du degré d'alphabétisation et du niveau d'éducation d'une population. C'est ce qui explique leur importance, mais aussi les variations de leur diffusion que l'on peut constater d'un pays ou d'un secteur à l'autre.

Les progrès de l'informatique sont au centre de cette nouvelle révolution. La rapidité ou capacité des matériels double dit-on tous les 18 mois (loi dite de Murphy). Mais si l'on note, comme l'apprennent les études de neurobiologie, que 80-90% des messages échangés sont des messages internes, on sera porté à demander, comme on le fait parfois, s'il n'en va pas nécessairement de même avec les "machines communicantes", de tels échanges agissant comme une sorte de "drogue de l'esprit".

On a parlé à propos d'Internet du "rêve utopique d'une société meilleure parce qu'entièrement communicante" (Philippe Breton, 2001), ou encore d'une "utopie de la communication généralisée" (on devrait peut-être plutôt parler d'une idéologie ou d'un mythe). Si cette dernière expression a un sens, elle est dans l'idée qu'on va pouvoir miniaturiser l'ordinateur et que celui-ci pourra entrer dans les objets et modifier leur comportement - ce qui est déjà le cas dans de multiples domaines. Elle est dans l'idée en particulier d'une "intelligence artificielle", qui permettrait notamment de comprendre le fonctionnement de l'imaginaire, de ces liaisons qui apprennent à se raccrocher entre elles ou à elles-mêmes comme un réseau neuronal. Les circuits ainsi créés sont-ils susceptibles de prendre des initiatives, et même d'évoluer de façon héréditaire ?

A cette dernière question, génératrice de toutes sortes d'émerveillements et d'inquiétudes, la réponse pour l'instant est clairement non. Mais la multiplication des informations contribue à créer des réseaux et des systèmes, et il semble être dans leur nature d'aller dans le sens de l'innovation, de la croissance, et de leur universalisation. Sa portée va surtout dans le sens de montrer l'inadéquation des structures hiérarchiques "en pyramide", qui risquent à tout moment de bloquer la

22. Sur les média et pour une bibliographie, voir par exemple Guy Lochard et Henri Boyer *La communication médiatique*. Seuil, 1998.

transmission des informations par engorgement au passage d'un étage à l'autre. C'est là où l'on peut voir la supériorité "démocratique" des structures décentralisées en réseau.

Une des techniques utilisées dans les ordinateurs est celle de l'hypertexte, mécanisme de sélection des documents procédant par association, comme notre propre mémoire, et non pas uniquement de façon séquentielle ou par une indexation alphabétique, comme un automate rudimentaire. Mais celles qu'on appelle aujourd'hui les "sciences cognitives" ne sont pas seulement les émules des neurosciences. Englobant en particulier les techniques d'apprentissage, elles peuvent conduire à une interprétation automatique des connaissances ; ainsi en médecine, précisément, la psychopathologie devrait pouvoir tirer profit des techniques cognitives en aidant à rendre présentes des traditions culturelles qui jouent leur rôle dans le psyché des sujets. On ne modélisera plus le cerveau, mais le psychisme.

Le progrès des communications est-il lié à une aspiration humaine particulière ? On peut le croire, à la façon notamment dont nos contemporains se saisissent des innovations techniques leur permettant d'être au courant de toutes sortes de choses et d'être en communication les uns avec les autres. Etre à la mode, aujourd'hui, c'est être "au courant", être "branché", être à même de participer à un réseau, de le consulter et s'en servir pour s'informer, être actif en vivant selon les moments seul ou en rapports avec d'autres. Cette façon de faire s'applique à tous les domaines.

Notons deux effets possibles du perfectionnement des techniques de communication. Le premier est plutôt négatif du point de vue des aspirations communes. Ceux qui connaissent ces techniques seront à même de mieux structurer leurs actions. Les autres, ceux qui ne les possèdent pas, ne feront guère que servir de terrain à la pédagogie des premiers. Ainsi, comme tout progrès technique, le progrès des sciences cognitives risque d'accroître les inégalités - sauf dans le cas d'un vigoureux effort d'information et d'éducation qui s'impose en toute hypothèse.

En revanche, une application prometteuse est celle de la démocratie interactive. Il s'agit évidemment d'une vieille idée, sous la forme d'abord du mandat impératif donné aux représentants, sauf changement entériné par les électeurs, ou de la "démocratie d'opinion" fondée sur le pouvoir de la presse dont on a parlé dès la fin du XIXe siècle. Mais les nouvelles technologies de l'information et de la communication favorisent

l'interaction, c'est-à-dire l'idée que l'autorité du responsable politique ou administratif sur ses concitoyens ou administrés fasse place à une "symétrie relative" des rôles respectifs dans l'information et la décision. La demande des citoyens favorise cette évolution en soutenant les initiatives allant en ce sens et en rendant profitables les nouvelles technologies du secteur. Les citoyens, de même que les consommateurs, communiquent entre eux, ce qui permet à l'information et à l'opinion de mieux circuler et de se former (c'est là le principe de tous les marchés, des Parlements, des Bourses, et aujourd'hui d'Internet).

Les élus sont de la sorte plus étroitement surveillés et encadrés, ce qui favorise leur fidélité à leurs engagements, ou subordonne l'évolution de leur opinion à celle de leurs mandants. Mais l'enregistrement permanent des opinions ne conduit-il pas à un affaissement de la fonction représentative ? Le perfectionnement des sondages et la publicité quasi immédiate qu'ils reçoivent conduisent-ils bien à une démocratie directe, à l'image de celle de l'Athènes d'autrefois ? Le risque n'est-il pas plutôt de conduire à des "brigues" ou coteries, à l'imposition à travers les questions posées d'une certaine forme de négociation, et ainsi à ces coalitions particulières que Rousseau craignait si fort ?

Il y a là une question. On peut croire cependant que la baisse des coûts de diffusion de l'information et la consultation quasi-permanente des intéressés aident plutôt à surmonter les paradoxes bien connus de l'action collective - nés on le sait de la dissymétrie entre le petit nombre de ceux qui ont un fort intérêt à quelque chose et le grand nombre de ceux qui n'y ont qu'un faible intérêt. Une bonne diffusion de l'argumentation contradictoire des experts et partisans en présence en est une condition - supposé toutefois qu'il n'y ait pas une dissymétrie trop grande entre le talent des uns et des autres. Aussi est-il vraisemblable que l'on verra se développer des consultations de ce genre, même si l'on sait que, en raison de la technicité de tous les débats et du besoin permanent d'étude et d'éducation, il ne peut y avoir là de solution miracle aux problèmes sociaux. On voit par là que les travaux les plus techniques et sans doute les plus prometteurs ne sont nullement sans nourrir et renforcer toutes sortes d'aspirations et d'imaginations²³.

23. Je remercie les membres du Club *Communication* de l'Association *Prospective 2100* de m'avoir invité à quelques unes de leurs intéressantes réunions. Je remercie en particulier le Pr Jean-Gabriel Ganascia, du Laboratoire d'Informatique de

4. L'utopie de l'élégance technique

Relèvent également du genre de l'utopie un certain nombre de recherches et de réalisations visant à ce qu'on peut appeler l'élégance technique. A la base de celles-ci figure l'idée d'un nouveau monde correspondant au meilleur des techniques d'aujourd'hui, et aux traductions, notamment spatiales, susceptibles de leur être données.

Le monde de l'Américain R. Buckminster Fuller participe à la fois de deux concepts. D'une part celui de l'"harmonie", d'un achèvement de la technique permis par toute la chaîne de ses progrès, et des évidences qu'ils ont fait apparaître. Mais il ne s'agit là que d'un point d'arrêt dans une chaîne de tâtonnements. D'où l'idée d'"éphéméralisation", "synonyme d'efficacité, c'est-à-dire de la faculté qu'ont toujours eue les hommes de produire de plus en plus d'effets en mobilisant de moins en moins de moyens".

Buckminster Fuller a résumé ses conceptions dans plusieurs livres, notamment *Nine Chains to the Moon* (1938), et *Utopia or Oblivion, The Prospects for Humanity* (1969). Ce n'est qu'à l'époque où il a conquis une audience internationale, où se multiplient ses dômes géodésiques, assemblages d'un grand nombre de polygones métalliques sans aucun point d'appui (il en existe un exemple à Paris avec le Palais des Sports de la porte de Versailles) qu'il parle d'utopie et de "synergétique". Mais ses premiers travaux étaient de même fondés sur l'idée que l'avenir de l'humanité dépend au premier chef de la solution apportée à des problèmes comme celui de l'habitat, auquel il veut contribuer par ses projets 4D et Dymaxion. Maison, salle de bains et aussi voiture Dymaxion constituent autant d'éléments d'un environnement pensé jusque dans ses moindres détails. La construction rejoint ainsi le registre du *design*, et c'est d'ailleurs à une "révolution dans le design" qu'il appelle dans ses livres²⁴.

l'Université Paris 6, d'avoir tenté de m'initier à quelques uns des problèmes auxquels s'intéressent actuellement les spécialistes du sujet, et de m'avoir communiqué deux de ses articles, dont notamment son "Abécédaire de démocratie interactive", *Revue des Deux Mondes*, février 2001.

24. Antoine Picon. "Une utopie américaine. Le monde de Buckminster Fuller". *Imaginaire technique. Les Cahiers de la recherche architecturale*, n° 40, 2^{ème} trimestre 1997.

Assoiffé d'universalité, dénonçant volontiers l'obsolescence de la vie politique, Buckminster Fuller, comme la plupart des utopistes, ne tient guère compte des particularismes. L'une de ses permanences est l'attention qu'il porte aux thèmes de la machine et de la mécanisation. Pour lui la Terre, qu'il assimile volontiers à un vaisseau spatial (la primeur de cette appellation est en général attribuée à Kenneth Boulding) est une machine, et il en est de même de l'univers, qui serait selon lui la seule et optimale machine à mouvement perpétuel.

On pourrait voir un même souci utopique dans les efforts de Le Corbusier pour découvrir dans les rapports de l'homme à l'espace des régularités, des normes qu'il voudra appliquer à ses constructions. *Le Modulor* est une série de rapports entre l'homme et l'espace qui serviront de repères pour le calcul de la hauteur des plafonds et de la forme et de la dimension des appartements et des immeubles qu'il construit. Ce souci se manifeste jusque dans le choix de l'emplacement des meubles (comme celui de la table de salle à manger en béton de la maison Jaoul, qu'il a construite dans les années 30, rue de Longchamp, à Neuilly s/Seine).

Au cours des dernières années, une nouvelle discipline est apparue, pour laquelle a été proposé le nom d'"Ecologie industrielle". Il s'agit à première vue d'une contradiction dans les termes, le système industriel étant très généralement considéré comme séparé et opposé à la nature qu'il tendrait à détruire. Mais si les environnementalistes et leurs précurseurs se sont depuis longtemps préoccupés des conséquences de l'activité industrielle, la meilleure réponse que peuvent faire ceux qui s'occupent du système industriel ne devrait-elle pas être de le tenir lui-même pour un cas particulier d'écosystème, et de le décrire, de la même façon que les écosystèmes biologiques, comme une certaine configuration de flux et de stocks de matière, d'énergie et d'information?

C'est là une préoccupation qui s'est précisée depuis quelques années, comme le montre l'apparition en 1997 du *Journal of Industrial Ecology* (MIT Press). Deux stades apparaissent dans les travaux correspondants. L'étude du métabolisme industriel est un préalable visant à comprendre la dynamique des activités humaines (de l'extraction et la production des ressources jusqu'à leur inévitable retour dans les processus biogéochimiques). S'inspirant des connaissances sur les écosystèmes et la biosphère, l'écologie industrielle proprement dite vise à déterminer les transformations susceptibles de rendre le système industriel compatible

avec un fonctionnement "normal" des écosystèmes biologiques. C'est en raison de la qualification donnée à cet objectif que l'on peut parler d'utopie - non pas dans le sens d'irréalisme, mais dans celui d'une aspiration aujourd'hui largement partagée.

Il n'est pas nécessaire de décrire en détail la portée pratique de cette aspiration. Il s'agit essentiellement de ne pas se contenter de lutter contre les pollutions à la fin d'un processus ("end of pipe"), mais de mettre au point des méthodes de production industrielle au faible impact sur l'environnement, par la valorisation des déchets, la minimisation tant de l'énergie consommée que des ressources rares mises en décharge, et une dématérialisation aussi poussée que possible des produits, notamment en réduisant leur contenu en carbone. Ce n'est que ceux qui ne pourront être valorisés qui seront mis en décharge (les déchets "ultimes", aussi peu importants que possible).

Des exemples sont donnés de complexes industriels intégrés de divers pays européens ou américains dans lesquels les sous-produits d'un ensemble industriel constituent la ressource d'un autre. Ces exemples tendent à se multiplier. On peut voir à Tokyo, dans le hall du siège social de grandes entreprises japonaises - à titre de vitrine et de démonstration - des circuits transparents mais fermés où prennent place toute une série des processus de transformation chimique et biologique se produisant dans la nature. Le projet de *Biosphère 2*, au cours duquel, dans un lieu fermé de l'Arizona, sans échanges avec l'extérieur, un certain nombre d'êtres humains ont vécu deux ans dans l'isolement, en ne consommant que les produits qu'ils pouvaient y faire croître, en représente un meilleur exemple encore. On a beaucoup ironisé sur ces expériences en même temps que sur les utopies en général (par exemple Michel-Antoine Burnier, *Les paradis terrestres. Vingt-cinq siècles d'utopies de Platon à Biosphère 2*. C.O.L. 2000), sans bien comprendre que la voie de l'innovation passait par là. Il reste à intégrer dans ces expériences, avec toutes leurs multiples étapes, les processus de l'industrie humaine.

Au cours de centaines de millions d'années, la Biosphère a produit tous les éléments nécessaires au fonctionnement d'une écologie sans déchets ultimes. Le système industriel doit de même apprendre à passer d'un type où ressources et déchets utilisés et produits le sont de façon non limitée à un stade où ils le sont de façon limitée, puis à celui où l'ensemble

des processus prendront place dans des circuits à peu près fermés, c'est-à-dire avec le minimum ou sans aucuns résidus.

C'est ce qui permet de parler d'"élégance industrielle". La Biosphère, qui n'a pas toujours existé sous sa forme actuelle, a connu plusieurs innovations radicales, telle l'apparition de la respiration et de la photosynthèse, qui a permis à des espèces évoluées de tirer profit de déchets comme le gaz carbonique et l'oxygène générés par les organismes primitifs. Le système industriel, très récent sous-système de la Biosphère, s'apprête à franchir à son tour une étape cruciale, le contrôle des interactions entre les flux de matière induits par l'homme et les grands cycles biogéochimiques²⁵. Il faut sans doute en avoir eu l'idée et entretenu l'aspiration pour espérer y parvenir plus ou moins bien un jour.

5. Les utopies de la ville

La société contemporaine est avant tout et de plus en plus urbaine. Dans la plupart des pays, la population urbaine approche ou dépasse les quatre cinquièmes de la population totale. Le domaine bâti d'autre part jouit d'une grande longévité, et son état à un moment donné ne sera jamais complètement au goût du jour. L'insatisfaction à son égard est grande, en particulier dans les pays occidentaux - rappelons-nous à ce propos que pour un auteur comme Paul Hazard, qui avait fait de longues études de la pensée européenne, sa caractéristique la plus remarquable était de n'être jamais complètement satisfaite d'elle-même.

Aussi se comprend-il que l'on veuille autre chose et que l'idée de "cité idéale" soit "partie intégrante de l'histoire des idées de l'homme ; elle se manifeste à chaque période, même si les modèles les plus connus sont nés à l'époque de l'humanisme"²⁶. Un modèle de société n'aura-t-il pas toujours une transposition dans l'espace?

25. Suren Erkman. *Vers une écologie industrielle. Comment mettre en pratique le développement durable dans une société hyper-industrielle*. Editions Charles-Léopold Mayer, Genève-Paris, 1998. Il est dit de cet ouvrage qu'il est, sur ce domaine en plein essor apparu à la fin des années 80, la première synthèse en français.

26. Vergilio Vercelloni. *La cité idéale en Occident*. Milan, 1994, Paris, 1996. Cet ouvrage est abondamment illustré.

Une volonté pour la ville

C'est pourquoi le domaine de l'architecture et de l'urbanisme est l'un de ceux où les projections et aspirations de type utopique sont les plus présentes. A l'époque récente, on ne compte plus les livres et publications où le mot et l'idée viennent à figurer. Dans ce domaine comme dans les autres, les aspirations ne cessent de se modifier. Dès lors, le changement des aspirations va contribuer à influencer le changement de ce qui se bâtit et s'aménage. Dans ce cas particulier, on le conçoit, utopie et innovation sont particulièrement proches.

Dans une publication récente intitulée précisément "Utopies urbaines"²⁷, la question était posée de savoir si la ville pouvait être le fruit d'une volonté, plutôt que seulement le résultat de mécanismes économiques ou sociaux - une seconde hypothèse que la plupart des intervenants semblaient déplorer. Ainsi, pour Jean-Marie Bockel, maire de Mulhouse, la vraie utopie, c'est "arriver à remettre du lien entre les gens et leur redonner un peu leurs chances". Pour François Ascher, Professeur à l'Institut français d'urbanisme, le projet général, la nouvelle utopie est de :

"promouvoir des formes et des organisations urbaines qui soient d'abord les plus économes en ressources naturelles", et à cette fin de viser à "réduire la mobilité considérée comme la première des menaces pour l'écologie de proximité comme pour l'avenir de la planète. La lutte contre l'étalement urbain, pour la densification, et pour le retour à des activités et des commerces de quartier en sont les principaux instruments. Ce courant de pensée n'était pas très actif en France jusqu'à une époque récente". La ville de demain, ce sera "un pouvoir d'agglomération démocratique, avec des moyens réels, ce seront des impôts locaux d'agglomération..., des comités de quartiers consultatifs..., des dispositifs de 'gouvernance urbaine' qui permettront d'associer des partenaires divers privés et associatifs à la préparation et à la mise en œuvre des décisions..".

Pour le même intervenant encore, dans cette première Table ronde, "une autre utopie..., c'est celle de la mixité sociale", laquelle "n'est peut-être pas seulement une utopie : ce pourrait être aussi un guide

27. Numéro spécial de la publication *Urbapress Informations*, avril 1998.

pratique pour l'action et un moyen d'évaluation des résultats d'une politique", ceci afin d'éviter "que les différenciations spatiales ne redoublent les différenciations sociales qui sont au cœur de notre société". Une ambition est aussi affichée pour la ville européenne qui, à quelques exceptions près, a "une capacité historique de se renouveler sur la base même de ses acquis", ce qui doit permettre "un projet pour les centres anciens des villes européennes". Ce projet pour la ville a un contre-modèle évident, celui "d'une ville américaine de plus en plus privative et ségrégative".

Il s'agit donc ici d'une utopie fort complète.

D'autres orateurs dont les propos sont rapportés dans la même publication disent de même vouloir s'écarter "de l'utopie technicienne et technostруктурelle" qui a prévalu jusqu'aux années 80. L'utopie de demain, "si on en a une", devra être "dans la nouvelle manière de faire la ville pour répondre au mieux à la demande sociale". Il s'agira de ce qui pourrait être appelé "des utopies du primat des formes urbaines, des utopies esthétiques, avec ce retour au colloque singulier de l'architecte et du maire, grand maître d'ouvrage".

Ainsi, il devrait être possible d'aller "vers une ère des cités, des villes moins culpabilisantes que celles de la fin du vingtième siècle" - façon de rappeler le peu de satisfaction général vis-à-vis de l'effort de construction français des années 60 et 70, avec ses barres d'immeubles et ses grands ensembles rapidement construits à la périphérie des villes. S'il y a utopie dans ces déclarations, c'est avant tout dans la mesure où l'ambition, de beaucoup des experts cités et aussi de nombre d'élus et responsables est de s'écarter des tendances se manifestant avec une grande constance. Ce qu'on a vu, en effet, depuis longtemps, et particulièrement au cours des dernières années, partout et dans tous les pays, est bien plutôt un étalement, une "dédensification" de la ville, une plus grande mobilité permise par le perfectionnement des moyens de transport, avant tout de l'automobile, mais pas uniquement d'elle. En effet, depuis plus d'un siècle, le développement des transports par voie ferrée, trains et métro, tramways, et aussi autobus, avait déjà permis, à Londres, New York, et aussi à Paris et aux autres villes françaises et étrangères de grandir et de s'étendre plus loin des centres historiques. Et d'offrir par là à chaque habitant une

surface habitable qui n'a cessé d'augmenter, temps des guerres et des crises excepté.

Cette augmentation s'est faite non seulement par une réduction de la population des espaces centraux (dans ses limites administratives, Paris avait un peu plus de trois millions d'habitants en 1911, et pas plus de deux millions en 1999), mais aussi par un renouvellement et un accroissement du domaine bâti, qualitativement et quantitativement, et par la diminution des surfaces consacrées à l'activité industrielle - cette dernière compensée toutefois par l'accroissement très sensible des surfaces de bureaux accueillant de nombreux "banlieusards".

Le domaine de l'architecture et de l'urbanisme est l'un de ceux où les affirmations et propositions de type utopique se sont le plus souvent et régulièrement fait entendre²⁸. Celles qui viennent d'être rapportées ne sont qu'un exemple particulier de discours utopique. Ce qu'il faut se demander dans ces conditions est pourquoi ce discours sur le besoin de "densification" (de nos jours, d'arrêt de la "dédensification") s'est si souvent fait entendre.

Car c'est bien dans ce sens là qu'allait déjà le "Plan Voisin" de 1925 dans lequel Le Corbusier suggérait de raser une grande partie du centre de Paris pour le remplacer par quelques grandes tours d'habitation, ou qu'en 1958, lorsqu'en France le renouveau de la construction a commencé à prendre de l'ampleur, les collaborateurs du nouveau ministre de la Construction, M. Sudreau, cherchaient comment densifier la ville au lieu de la laisser être rejetée plus loin. Pour mieux comprendre la permanence de ce courant de pensée, on peut se référer à l'exposé classique de Françoise Choay.

Modèle culturaliste et modèle progressiste

La révolution industrielle, rappelle-t-elle, et la croissance des villes qu'elle a engendrée, ont suscité à partir du début du XIXe siècle des

28. Cf la troisième partie de la publication *Techniques, Territoires et Sociétés. De la ville à la mégapole : essor ou déclin des villes au XXIe siècle ?* Ministère de L'Équipement, des Transports et du Logement, Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques (DRAST), n°35, octobre 1998, et notamment la contribution de Dominique Rouillard, Professeur à l'École d'Architecture de l'Université de Paris I, "L'utopie contemporaine".

descriptions fortement critiques. Des auteurs d'inspiration diverse s'attachent alors à dénoncer l'état déplorable des conditions de vie du prolétariat urbain, le désordre des constructions, et le système économique et politique jugé responsable.

Aussi

"va-t-on voir s'opposer, à ce pseudo désordre de la ville industrielle, des propositions d'ordonnements urbains librement construites par une réflexion qui se déploie dans l'imaginaire. Faute de pouvoir donner une forme pratique à sa mise en question de la société, la réflexion se situe dans le domaine de l'utopie".

Cette réflexion va s'orienter selon les deux directions fondamentales du temps, le passé et le futur. Elle prend les figures de la *nostalgie*, ou du *progressisme*, donnant naissance à deux modèles qui peuvent être appelés le *modèle culturaliste* et le *modèle progressiste*²⁹.

Le modèle culturaliste, dont le point de départ n'est pas "la situation de l'individu, mais celle du groupement humain, de la cité", se fonde pour ses partisans sur le scandale historique qu'est "*la disparition de l'ancienne unité organique de la cité sous la pression désintégrante de l'industrialisation*". L'image de la belle totalité perdue a été en grande partie fournie par le développement des études historiques et de l'archéologie, né avec le romantisme.

Les principaux représentants de ce courant ne se trouvent pas en France, et "fait remarquable", ils y sont même très rares. Ce courant se fonde sur une référence aux villes du passé, puis, un peu plus tard, sur l'appel à une dimension esthétique. E. Howard publie en 1898 "*Villes-Jardins de demain*", qui inspirera rapidement de nombreuses réalisations, y compris les "villes nouvelles" anglaises d'après 1945, C. Sitte en Autriche essaie de mettre au point un ordre spatial modèle, P. Geddes recommande qu'un projet urbain soit précédé d'enquêtes démographiques et sociologiques, et son disciple, l'Américain Lewis Mumford, demande une

29. Françoise Choay. *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*. Seuil, 1965. Voir aussi Pierre Ansay et René Schoonbrodt, *Penser la ville. Choix de textes philosophiques*. Archives d'architecture, Bruxelles, 1989. La troisième partie de cet ouvrage, intitulée "Les figurations de l'utopie", comprend des textes de Hippodamos de Millet, Thomas More, Tommaso Campanella, Pierre-Simon Ballanche, Ernst Bloch et Raymond Ruyer.

intégration de la nature dans le milieu urbain. Ce modèle met la prééminence sur les valeurs communautaires et les relations humaines - d'où toutefois un côté malthusien le destinant à être presque constamment déjoué ou dépassé - sa variante "naturaliste" évoquant le besoin d'une relation formatrice avec la nature.

Le modèle progressiste part lui de la foi dans le progrès et dans la toute puissance des techniques. Un certain rationalisme, la science, la technique doivent permettre de résoudre les problèmes posés par la relation des hommes avec le monde et entre eux. Le percement des grandes avenues du Paris hausmannien, ou le maillage orthogonal des villes américaines ou de l'extension de la Barcelone de Cerda en donnent une illustration. Au XXe siècle, l'espace du modèle progressiste est largement ouvert, troué de vides et de verdure, et découpé conformément à une analyse des fonctions humaines. C'est "*le type idéal de l'établissement urbain*" que recherche Gropius et son mouvement du *Bauhaus*, la "*machine à habiter*" dont parle Le Corbusier et dont la vision, même si cette filiation est souvent rejetée, a donné naissance ou s'est pervertie dans les "grands ensembles" qui ont fleuri en France et ailleurs (notamment dans les pays de l'Est).

Les deux modèles ont été sévèrement critiqués. La variante du modèle culturaliste qui privilégie le contact individuel avec la nature risque de conduire à la "mort de la ville", ce qui serait le cas de la quasi totalité des villes américaines, comme l'a écrit Jane Jacobs dans un livre souvent cité³⁰, à l'allongement de la voirie (selon Cynthia Ghorra-Gobin, l'automobile et la voirie occupent aux Etats-Unis 50% de l'espace urbain), et dernier avatar, aux villes privées, aux "*gated cities*" (ou selon certains "jails for rent") ensembles fortement surveillés de maisons individuelles où se réfugient les classes moyennes, surtout au Texas, en Floride et dans l'Ouest. Jusqu'à une époque récente, une bonne partie du centre des villes américaines était un lieu de délinquance et de pauvreté, à peine réduit plus récemment dans certaines d'entre elles par une politique de reconquête des centres historiques et le rejet plus loin de ce que, pour la France du XIXe siècle, Louis Chevalier appelait les "classes dangereuses".

30. Jane Jacobs. *The Death and Life of Great American Cities*. Jane Jacobs est aussi l'auteur de *Cities and the Wealth of Nations. Principles of Economic Life*, 1984, où elle montre que les villes sont toujours au centre de l'innovation.

Le modèle progressiste, qui veut adapter la ville à l'ère industrielle, aboutit lui à des structures parfois monstrueuses sans tenir beaucoup compte des désirs des habitants. L'utopie progressiste est d'abord fonctionnaliste : elle veut permettre l'unité de la communauté sociale perdue en retrouvant la continuité morphologique des tissus urbains, et à cette fin mieux assurer la mobilité. Elle prendra souvent la forme de "mégastructure", de Cité industrielle (Tony Garnier), de "ville radieuse" (Le Corbusier), et des nombreux projets que l'on peut dire "visionnaires", comme un projet pour Tokyo de Kenzo Tange de 1962. Toutes sortes de villes utopiques ont été proposées au cours du XXe siècle, qu'il n'est pas nécessaire de présenter ici dans le détail, mais dont les deux traits les plus significatifs sont sans doute d'une part de faire appel à toutes sortes d'aspects des technologies contemporaines, et d'autre part de reposer sur l'idée de la ville dense³¹.

Or si les études elles-mêmes visées ici n'ont donné lieu dans un pays ou l'autre qu'à des réalisations très partielles (les deux "Unités d'habitation" construites par Le Corbusier après la deuxième guerre mondiale à Marseille et à Rezé-les-Nantes étant parmi les plus connues), elles ont exercé une grande influence sur les esprits de tous ceux qui ont eu à jouer un rôle dans les politiques de construction dans les années d'après-guerre, en particulier sur le continent européen et dans beaucoup de pays dits du Tiers Monde.

31. Il peut s'agir notamment des *Villes spatiales* de Yona Friedman, de *Ville sous la Seine*, de Paul Maymont, de *Plug-in City*, de Peter Cook-Archigram, de *Manhattan sous bulle*, de Buckminster Fuller, de *Communication-interchange City*, de Hollein. Voir à ce sujet le livre abondamment illustré de Michel Ragon, *Les visionnaires de l'architecture*, 1965. Manfredo Tafuri *Progetto e Utopia*, Bari, 1973, traduction anglaise *Architecture and Utopia*, MIT Press, 1976 (Cet ouvrage veut être une critique marxiste de la ville bourgeoise et de son délire technologique). Cf aussi "L'utopie urbaine" de Dominique Rouillard, op. cit., et dans la même publication "La défaite de l'imaginaire urbain" de Jocelyn de Noblet, ainsi que diverses utopies urbaines présentées dans le catalogue de l'exposition *Utopies. La quête de la société idéale en Occident*, Bibliothèque nationale de France/Fayard, 2000, ou dans la Conférence de Maurice Culot sur "Les utopies de la ville" prononcée aux *Rencontres sur l'utopie* et résumée sur le site TV/Internet de Canalweb/Prospective 2100. Yona Friedman, un architecte qui avait présenté dans les années 60 le projet de constructions sur pilotis à grande hauteur au-dessus du bâti existant, a publié dernièrement un petit livre (*Utopies réalisables*. L'Éclat, 2000), où il décrit "l'utopie réalisable" comme un projet répondant à une insatisfaction collective qui aurait reçu le consentement collectif des futurs intéressés.

Les grands ensembles

Ce qu'on a appelé en France les "grands ensembles", nés dans la nécessité de construire vite et de façon industrialisée, ne sont peut-être qu'une caricature, une dégradation de l'idée originale qui avait présidé à l'élaboration de l'utopie, mais son influence s'y fait sentir. Une étude récente permet une vue générale de cette expérience majeure³². L'auteur pose d'emblée la question : "Comment en est-on arrivé à ce que des territoires qui constituaient à leur origine des symboles de la modernité et du progrès technique et social aient, en moins de deux décennies, été associés à des notions de marginalité, d'exclusion sociale et de crise urbaine ?".

Le grand ensemble, "*groupe d'immeubles collectifs de vastes proportions édifiés en peu de temps selon les méthodes répétitives de la construction industrialisée en vigueur dans la période 1955-1975*", représente en France non moins de entre un et un million et demi de logements (selon les définitions utilisées). Ceux-ci ont été construits sous l'empire de l'urgence devant l'insuffisance notoire des logements existants, à une époque de forte croissance des villes, de la population et de l'emploi.

Ils répondaient au souci de *l'hygiénisme*, du *rationalisme* et du *fonctionnalisme*. Mais le résultat a été la non-prise en compte de l'"urbanité" et du "génie de la ville", une application stricte des objectifs de zonage ne laissant subsister que "*la fonction de dortoir, assortie de quelques établissements publics, d'un petit centre commercial, ainsi que d'éléments d'hébergement et d'animation répondant toujours à la même démarche fonctionnelle et ségrégative*". S'ajoutent l'absence d'espace public "en mesure d'offrir un cadre aux événements de la vie urbaine", l'éloignement et l'enclavement. Sans doute, en raison notamment d'un confort des logements nouveaux supérieur à celui des anciens, l'opinion des habitants est-elle souvent plus positive que celle entretenue à l'extérieur. Mais les grands ensembles sont affectés par leur caractère figé rendant difficile toute évolution, la dégradation souvent marquée qui s'ensuit, et une stigmatisation sociale d'où vont résulter concentration du chômage, pauvreté, violence et délinquance.

32. Pierre Peillon, *Utopie et désordre urbains. Essai sur les grands ensembles d'habitation*. Editions de l'Aube, 2001.

L'expérience des grands ensembles, ce "*cas tout à fait exceptionnel dans l'histoire de l'édification de nos villes*", est sans équivalent dans les pays européens, en tout cas occidentaux. Mais elle ne peut se comprendre sans référence à la ou les constructions utopiques qui lui ont servi de point de départ, et à celles face auxquelles elle s'est constituée.

L'utopie culturaliste dont il était question plus haut conduit au prolongement dans le domaine spatial des idées d'autonomie personnelle. Cet individu qui souvent se sent mal à l'aise dans le cœur d'une grande métropole a comme point d'ancrage la vision de sa maison personnelle, d'où il pourra former des relations de voisinage ou autre. L'utopie progressiste quant à elle est née au cœur de la ville "latine" (ou méditerranéenne), qui a grandi entourée de murs, où les classes privilégiées résident au centre ou près du centre, et où les autres classes sociales aspirent elles aussi à résider. Elle est marquée par l'idée de la communauté et du désir de refonder un lien social perçu comme mal établi. L'ambition y est donc d'un ordre avant tout politique.

Est-ce parce que l'utopie démocratique n'y a en fait jamais été complètement appliquée que la cité correspondante est le siège d'une tradition de luttes urbaines ? Est-ce pour la même raison que s'y rencontrent des attitudes comme celle de Paul Delouvrier qui, à la tête du district de Paris dans les années 60, interprétait les résultats d'un sondage donnant une majorité de réponses en faveur d'un pavillon individuel comme le choix, clairement impossible, d'un pavillon près de la place de l'Opéra - avec pour résultat la construction de grands immeubles collectifs à la périphérie que personne n'avait demandés ?

On notera toutefois que l'opposition entre les deux types d'utopie ne peut être totale. En Europe, les pays scandinaves, les Pays-Bas, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse, où la proportion de maisons individuelles est plus élevée que dans les villes françaises, mais moindre que dans les villes anglo-saxonnes, représentent un équilibre souvent assez réussi entre le désir de vivre dans une communauté ordonnée et l'idéal d'une vie individuelle dans des quartiers résidentiels aérés. On peut noter d'ailleurs que, chez nous comme ailleurs, c'est au moment où l'on parle couramment d'individualisme et de société individualiste (dans laquelle les fins intéressant l'individu ont plus de valeur que celles intéressant la société prise dans son ensemble) que les oppositions entre les deux types d'organisation semblent s'atténuer. Parler des droits de l'homme dans une

société équitable et juste, n'est-ce pas faire référence simultanément aux deux types d'ambition ?

L'opposition attribuée aux idées et aspirations n'est que ce qui donne leur coloration propre aux oppositions en matière d'urbanisme. Les questions majeures qui en sont l'arrière-fond sont dans tous les pays le résultat de la grande expansion démographique, technique et économique survenue après 1945. La population a sensiblement augmenté, celle des villes tout particulièrement, la richesse s'est beaucoup accrue, la mobilité encore plus, et le territoire occupé par les villes s'est lui-même beaucoup étendu - cette expansion territoriale des villes, dans le cas de la France, étant plus marquée depuis le début des années 70 qu'au cours des "trente glorieuses", de 1945 à 1974. Aussi la question qui se pose maintenant est de savoir quelle politique adopter pour le temps à venir, et de quels moyens et instruments de persuasion l'on dispose à ce sujet.

On dit parfois que les vues utopiques sont aujourd'hui en retrait par rapport à ce qu'elles étaient précédemment. C'est ce qui ressort par exemple des enquêtes de la Revue *Urbanisme* et des déclarations de son animateur, Thierry Paquot³³. Peut-être effectivement que nulle conception d'ensemble bien caractérisée ne prédomine aujourd'hui en matière d'urbanisme. Mais les transformations prenant place n'en sont pas moins fortement affectées par les idées conscientes ou inconscientes présentes dans les esprits de tous ceux qui, par leurs opinions ou leurs décisions, participent à son orientation.

La crise urbaine

On voit ainsi apparaître de nouveaux concepts et de nouvelles formules. En France, et ailleurs aussi, il est convenu de parler de "la nouvelle question urbaine"³⁴ ou encore de "crise urbaine". On entend aussi parler de "ville durable", ou de "ville émergente", de ville compacte ou dense, et de villes à vivre. Les implications de ces différentes formules doivent être explorées.

33. Selon lequel "L'utopie appartient au moment occidental de la société technique et capitaliste. Elle s'estompe avec la venue de la civilisation urbaine et l'apogée du monde informationnel et se cache dans le recoin de nos mémoires..". Thierry Paquot. *L'utopie ou l'idéal piégé*. Hatier 1996.

34. Voir le numéro d'*Esprit* sur ce sujet, novembre 1999.

L'objectif poursuivi, lorsqu'on parle de crise urbaine, est de faire face à une situation non conforme à ce qui était attendu. Cet objectif est celui des politiques qui ont créé un "Ministère de la Ville". Face à la situation existante dans les "banlieues" et au comportement des "jeunes", euphémismes désignant en particulier les enfants de migrants vivant principalement dans les "grands ensembles" de la périphérie, souvent sortis tôt ou sans diplôme du système scolaire, promis pour beaucoup au chômage, au désœuvrement, à la violence et aux trafics illicites, la nécessité est ressentie de faire "quelque chose". L'objectif affiché est de rétablir la solidarité entre les différents habitants face à l'état de "sécession" - un terme que Jacques Donzelot emprunte à Tite-Live pour décrire la situation des habitants des périphéries urbaines par rapport à ceux du centre. A quoi François Ascher répond dans la même publication que la marginalité actuelle ne témoigne pas d'une volonté de sécession, mais au contraire du désir d'une nouvelle forme de solidarité. Ce qui rejoint les affirmations d'un autre auteur.

"Le mal de vivre des banlieues n'a pour origine ni le taudis, ou son retour, ni le ghetto, ou du moins pas encore, mais l'incapacité de nos sociétés à fabriquer du lien social, pour le moment et peut-être pour longtemps, sur autre chose que sur l'activité de travail. Les émeutes qui éclatent périodiquement dans ces banlieues dites en difficulté ou sensibles en sont la preuve manifeste"³⁵.

La crise des villes fait parler du besoin d'"invention de la ville". Celle-ci, selon Y. Chalas, sera le résultat de la reconnaissance tout d'abord d'un certain nombre de tendances. Le relatif abandon tout d'abord des centres-villes - quoique la diminution assez générale de la population soit le résultat bien plus de l'augmentation de la surface habitée par personne que d'un déclin de l'activité ; l'accroissement concomitant de l'habitat suburbain ; l'accroissement général de la circulation et la plus grande mobilité de tous - faite toutefois de l'allongement des distances parcourues par jour et par personne, le budget temps total de déplacement restant toutefois inchangé, comme l'ont montré des enquêtes récentes, grâce au progrès des transports, aussi bien individuels et collectifs, et ceci quels que

35. Yves Chalas. *L'invention de la ville*. Anthropos-Economica, 2000.

soient les encombrements que tous déplorent ; enfin l'affaiblissement de la vie de quartier en tout cas dans les quartiers centraux.

Face à cette situation, un urbanisme intégrateur sera un urbanisme à *pensée faible* - "du fait que nos territoires contemporains deviennent plus fluides, plus mobiles, plus multiples, plus flous aussi, plus indéterminés, plus incertains, plus imprévisibles, en un mot plus complexes", ce qui conduit à une attitude "qui consiste à se préoccuper davantage du mal que du bien, du négatif que du positif... de façon à laisser au bien, au positif, à l'intérieur, à l'essentiel le plus de chances, de possibilités et de liberté d'exister"³⁶. A la forte volonté des décideurs de l'époque précédente a succédé ainsi - ou devrait succéder - une certaine modestie. Ces observations tendent à demander qu'il n'y ait pas d'utopie, sous la forme de solution préconçue de ce qui devrait être. A quoi on peut toutefois ajouter qu'il ne s'ensuit nullement que les divers analystes et décideurs, et tous les habitants n'aient chacun leurs idées et aspirations de ce qui devrait être. Or ces idées et aspirations se trouvent être souvent largement partagées - ce qui est la définition admise ici de l'utopie contemporaine.

Un premier exemple pris au Danemark vient en montrer la présence. Dans une étude sur "Le futur de la ville dans les sociétés post-industrielles", Uffe Paludan note l'influence exercée par la foi en la rationalité. Deux suppositions sont de nos jours courantes, l'une que les choix économiques sont optimaux lorsque les consommateurs agissent librement, l'autre que la gestion des biens collectifs (éclairage, voirie, etc.) doit être assurée par la communauté dont chacun est un membre fonctionnel - c'est-à-dire la ville ou l'agglomération où il vit. Une des applications de cette vision a été au Danemark, comme dans beaucoup de pays européens après la guerre, la réforme des municipalités adoptée en 1970 qui en a réduit le nombre de 90% (Copenhague et sa région n'étant toutefois pas organisées en une unité unique afin de ne pas donner à la capitale un trop grand poids politique). Ainsi a été permis le transfert aux municipalités de compétences jusque là exercées au niveau national, au lieu et place du principe hiérarchique traditionnel. L'influence des citoyens dans le fonctionnement des institutions en a été renforcé³⁷. On

36. Ibid.

37. The Copenhagen Institute for Future Studies. *The future of the City in Post-Industrial Societies*. Special Issue 1996. L'Institut de Copenhague d'études du futur,

peut toutefois penser que ce mouvement de démocratisation n'aurait pas si bien réussi si n'avait pas préexisté un fort sentiment de ce qu'il représente.

Cet idéal démocratique appliqué à la gestion des villes et des quartiers fait-il quelque peu défaut ailleurs, en particulier en France ? On a vu plus haut, par la lecture de la publication *Utopies urbaines* en particulier, que la demande en ce sens est aujourd'hui très forte. Elle a trouvé à s'exprimer notamment dans le rapport Mauroy demandant une reprise du mouvement de décentralisation et dans les lois Voynet et Chevènement qui, encore que de façon prudente et mesurée, en ont été le prolongement en l'an 2000. Ce souci reste en effet balancé par de multiples autres préoccupations et réticences.

Face à une situation locale politiquement complexe, les idées de tous ceux qui contribuent à orienter son aménagement (élus, responsables techniques, groupes sociaux divers) vont avoir une grande importance. Ces idées se manifestent dans ce qui se fait, mais aussi dans ce qui ne se fait pas, et dans ce à quoi on se refuse.

Ainsi, dans une étude préparée par la *Mission prospective et stratégie d'agglomération du Grand Lyon* et publiée sous le titre "Un regard millénaire 3 : de la démarche prospective au projet d'agglomération" (Cahier n°21, supplément, septembre 2000) est rapportée l'opinion selon laquelle "*Lyon forme des bataillons d'ingénieurs et de techniciens de haut niveau qui n'y restent pas, faute d'une insertion facile dans la vie économique lyonnaise, ou faute d'une image appropriée*" (p. 32). Dans ces conditions se voit souhaitée la création, par analogie avec la célèbre Silicon Valley californienne, d'une "*Silirhône vallée*" venant concrétiser la volonté de la ville de "s'approprier les outils du nouveau siècle"³⁸.

Mais les conditions de la réalisation de ce dessein figurant dans ce passage ne dépassent guère un niveau d'ordre surtout technique (on y trouve en particulier la liste des sites technologiques permettant d'"identifier Lyon comme une ville de l'intelligence"). L'agrément du séjour et la qualité

fondé en 1970 par Thoril Kristiansen, ancien Secrétaire général de l'OCDE à Paris, est l'un des plus grands du genre. Je remercie cet Institut et ses collaborateurs de l'accueil qui m'y a été réservé

38. Je remercie M. Patrick Lusson, de la Mission prospective du Grand Lyon, coordinateur de ces publications, d'avoir bien voulu me les procurer et les commenter, et de me piloter à travers l'agglomération.

résidentielle ou qualité de la vie, indiscutables facteurs d'attraction³⁹, et que n'ignorent nullement en fait les divers spécialistes, ne sont guère mis en avant dans ce passage de l'étude - en dépit de la qualité de beaucoup des environs lyonnais.

Les responsables de l'étude - mais est-ce un désir de ne pas heurter les opinions reçues ? - font remarquer à ce propos la diversité des opinions locales au sujet des formes du développement urbain. Dans l'ensemble de l'agglomération, il y a, comme ailleurs, une tendance à l'étalement, et comme ailleurs la part des constructions en logements individuels s'accroît par rapport à celle en logements collectifs. Ceux qu'un choix de cet ordre attire, est-il dit, ne sont pas empêchés de le suivre. Mais, est-il ajouté, il n'y a pas pour autant de raisons de les aider à se procurer ce type de logement, alors qu'ils profiteront (en se servant de leur voiture), depuis des communes où les taxes sont faibles, d'équipements de l'agglomération qu'ils n'auront pas contribué à payer.

Raisonnement sans doute justifié dans les circonstances présentes, d'une part par l'insuffisance de l'égalisation des charges et recettes de communes restées distinctes (en dépit de la création graduelle de communautés d'agglomération), mais sans doute aussi par sa conformité avec les idées dominantes de ceux qui s'occupent aujourd'hui d'urbanisme. Dans tous les pays, européens en particulier, un consensus tend à s'établir pour dire qu'on a aujourd'hui atteint les limites de ce qui est possible dans la consommation d'espace par l'extension urbaine, les nuisances de toutes sortes, la congestion de la circulation automobile - mais c'est paradoxalement en France, où la densité de population est sensiblement plus faible que dans la plupart des pays voisins, y compris à la périphérie des villes, que ce souci paraît le plus fortement exprimé.

Vers de nouveaux modèles

39. Notons par exemple que, selon Manuel Castells, un des analystes les plus en vue de la "société de communication" qui était cité plus haut, il faut distinguer dans la société moderne quatre types de localisation. Une bonne qualité de la vie est l'exigence majeure de la première, le noyau central où sont concentrés la Recherche/Développement, l'innovation et la réalisation de prototypes. Manuel Castells, *La société en réseaux. (The rise of the Network Society, 2^e édition, 2000)*. Cet aspect a été souvent souligné dans les travaux français de planification régionale et d'aménagement du territoire.

Le contraste en effet est manifeste entre cet exemple lyonnais et ce qui s'observe dans d'autres grandes villes européennes étudiées par le groupe "Eurocités" et publiées dans le même cadre précisément par la Mission prospective du Grand Lyon. Ainsi à Munich il est parlé d'une "nouvelle zone résidentielle et d'affaires" périphérique, et de la réhabilitation "en tenant compte des besoins de la population" d'une zone de foire et d'exposition entourée de quartiers résidentiels à forte densité. Une autre action mise en avant pour favoriser le meilleur développement de grandes villes est la création de nombreux nouveaux parcs d'agrément (ainsi à Turin), qui ne font sans doute pas défaut en France, mais n'y bénéficient peut-être pas suffisamment encore de la même priorité.

Une des idées fortes des urbanistes d'aujourd'hui est le "besoin" de la ville - en contraste avec l'espèce de vide plus ou moins aseptisé que représentent trop souvent les ensembles résidentiels périphériques. La plupart de ceux qui ont à prendre des décisions ou parlent et écrivent sur le sujet demandent une rue vivante, un voisinage vivant et diversifié, une agglomération "rassemblée" et donc la mixité sociale, la priorité aux transports en commun et la réduction de la circulation automobile au moins dans les centres, une limite à l'extension indéfinie de la ville, avec peut-être une interruption du mouvement de "dédensification" (comme on l'a vu plus haut) - le contre-pied favori étant celui de la ville américaine et du tout automobile. La nécessité de lutter contre les pollutions, dont une partie très importante est le résultat de la circulation automobile - qu'il s'agisse de la pollution locale de l'air, ou de l'effet de serre au niveau mondial - renforce à la fois la justification de cette politique et son urgence.

Il n'y a pas nécessairement contradiction avec l'objectif démocratique, et dans ce domaine comme dans un autre, toute définition d'un objectif comporte un élément d'information et d'éducation. Néanmoins, on peut se demander s'il n'y a pas souvent un élément de préjugé, d'idéologie dans les positions techniques adoptées, ou tout au moins en contradiction avec l'ambition généralement affichée de *"l'ouverture de l'urbanisme au débat public large et, en conséquence, la possibilité d'un développement plus démocratique de l'urbanisme"* (Y. Chalas).

L'existence des villes, on le sait, est fondamentalement liée aux communications. Une ville vit non seulement de la connexion des moyens

de transport de marchandises, mais plus encore de la communication des personnes. Selon la définition du géographe Paul Claval, la ville est "le lieu de la maximisation des communications face à face". Le grand problème des villes d'aujourd'hui est celui de la *mobilité*. C'est le progrès des transports et de la transmission des messages qui permet la santé des villes et leur croissance. Il ne faut pas oublier à ce propos un effet pervers particulier de toute limitation ou difficulté mise à l'extension urbaine et à la mobilité. Il s'agit du fort accroissement des valeurs foncières qui en résulte, et de la réduction ou moindre extension des surfaces habitables par habitant qui en sont la suite - cas qu'on a connu de façon particulièrement marquée à la fin de la période de grande croissance économique, au début des années 70⁴⁰. C'est pourquoi la continuation du progrès des transports - des transports collectifs d'abord bien sûr, pour relier en particulier le centre à la périphérie - et la constitution de pôles résidentiels et d'affaires périphériques restent indispensables pour lutter contre la congestion qui affecte aujourd'hui toutes les villes et permettre aux choix individuels la possibilité de s'exprimer convenablement.

Une expression qui a eu un certain succès dernièrement est celle de "ville émergente"⁴¹. Comme il est dit dans la Préface de l'ouvrage cité, "*la ville n'a décidément plus de limite, plus guère de centre, la densité n'est plus une valeur absolue, les vides en font partie intégrante.*". Une particularité de cette nouvelle ville, qui tend à se développer partout, est son polycentrisme, les nouveaux centres étant souvent des centres commerciaux, doublés ou non de centres d'affaires et de loisirs, aisément accessibles par route et parfois par voie ferrée ou tramway. Parfois, il s'agit d'une ville nouvelle, dûment planifiée ou non. Une appellation américaine correspondante est celle de "Edge City". Un document allemand, se rapportant à l'avenir, utopique à bien des points de vue, en donne une description correspondante :

"Aujourd'hui, en 2020, une grande partie de la ville se caractérise par une mixité de fonctions de nature diverse localisées dans des

40. De 1968 à 1970, selon le rapport de la commission des villes du Vie Plan, la charge foncière (fraction du coût d'une construction représentant le prix de revient du terrain) a crû annuellement de 14%, et était alors estimée en moyenne dans les villes à 25%. Philippe J. Bernard, "Le problème foncier et l'aménagement social", *Analyse et Prévision, Futuribles*, décembre 1972.

espaces restreints. Au centre de la ville et dans les centres annexes sont associés des logements, des commerces, des services aux personnes et aux entreprises. Le centre sert surtout de foyer culturel pour l'ensemble de la ville ; tandis que les établissements culturels locaux et régionaux des centres annexes satisfont aux besoins des zones avoisinantes.

"Il y a relativement peu de circulation au centre de la ville. On y accède avant tout grâce aux transports collectifs. Les centres des îlots bâtis et les étages supérieurs des immeubles servent généralement au logement. Les institutions politiques, culturelles et commerciales demandent à disposer d'emplacements représentatifs au centre. Elles se sont accomodées d'une conception de celui-ci où logements, commerces, bureaux et même lieux de production (ainsi que leurs dépendances) cohabitent pour créer un centre vivant"⁴².

On note que les tendances de ce deuxième scénario se rapprochent de celles que prévoyait dès 1990 Thierry Gaudin et son équipe ("le déclin des mégalofoles, 2030-2060". Cf. supra, II.1).

Il ne faut pas oublier en concluant ces remarques que les aspirations en matière d'urbanisme naissent dans une situation historique déterminée, elle-même liée à des conditions particulières⁴³, ainsi qu'à des structures sociales et politiques. Ainsi la résidence privilégiée au centre ou près du centre de l'agglomération dans les villes de type latin doit se comprendre à la fois comme le reste d'une situation historique (les villes fortifiées d'autrefois), comme le résultat de règles ou de l'absence de règles existant hier ou aujourd'hui en matière de zonage (les banlieues de qualité

41. *La ville émergente*. Ouvrage dirigé par Geneviève Dubois-Taine et Yves Chalas, réalisé à l'instigation du Plan Construction et Architecture. Editions de l'Aube, 1997.

42. *Lebensraum Stadt (La ville, espace de vie)*. Programme de la Fondation "Gottlieb Daimler und Karl Benz", 1994, scénario A (le plus volontariste). Comme le dit Frank Scherrer dans sa présentation pour les lecteurs français, ce scénario A est peut-être le plus intéressant en ce qu'il propose une "utopie" riche d'interrogations. *2001 Plus...* Centre de Prospective et de Veille Scientifique, DRAST, Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, n°40, 2001.

43. Dans un livre déjà ancien, *London, The Unique City* (Penguin), le Danois Rasmussen s'est interrogé sur le maintien en Angleterre puis dans les pays anglo-saxons, bien plus que sur le continent européen, de la tradition moyenâgeuse des maisons individuelles. Il y a vu le résultat de l'avantage de l'insularité rendant inutiles les enceintes fortifiées, ainsi que de la présence dans l'agglomération londonienne de deux centres, la City et Westminster, ayant tendu à s'étendre pour se

ne se sont développées que dans les rares endroits où ces règles étaient strictes), et aussi à l'opinion qui a pu se former et se cristalliser à ce sujet. Cette opinion, il est difficile dans le cas de la France de ne pas la voir comme étroitement liée au legs d'une situation ancienne, remontant à la Révolution française, ou même au-delà, même si cette filiation n'est pas toujours consciente. L'unité de la nation, qui a d'abord été faite autour de la personne du roi, s'est ensuite faite contre elle. L'utopie républicaine ne consiste-t-elle pas avant tout à vouloir recréer, dans la ville comme dans la nation, cette unité souvent tenue pour défailante ou menacée ?

La façon dont on a cherché au cours des années 50 et 60 à résoudre aussi rapidement que possible la crise du logement s'est faite sans grande consultation des populations intéressées - y compris et particulièrement lorsqu'il s'est agi de la démolition des bidonvilles de la région parisienne occupés par des minorités ethniques et du relogement qui a suivi. Il y a dans ce comportement un incontestable élément d'idéologie, ou plutôt, dans le sens traditionnel du mot, d'une utopie ici particulièrement française. Aucune distinction ne doit être faite entre les personnes en fonction de leur origine ethnique, raciale ou religieuse. Le regroupement des populations en fonction de cette origine, pourtant si naturel à tous ceux qui se trouvent transplantés en territoire étranger, sera de fait fortement découragé. Tous ceux présents sur le territoire sont quasi automatiquement appelés à devenir Français, et s'ils y sont nés ils le sont déjà. Les regroupements sur une base ethnique - on parlera de ghettos, de communautarisme - ne peuvent être qu'une mauvaise solution face à l'idéal de mixité.

Cependant, l'idéal affiché est loin d'être une réalité. Peut-être n'y a-t-il pas véritablement "exclusion", comme on le dit couramment, mais l'égalité et la fraternité des principes restent éloignés de ce qui existe. La difficulté de transmettre les bases culturelles qui en sont le fondement pourrait en être une explication. D'où les comportements de rejet et de violence observés et si couramment dénoncés, qui seraient le fruit d'une déception devant la non-réalité d'affirmations utopiques. Il y a là en tout cas un beau champ d'étude où faire apparaître à la fois les sources de la permanence de certaines attitudes et les effets qu'elles viennent provoquer.

rejoindre. Il importe aussi de tenir compte de la tradition protestante d'autonomie de celui qui a le souci de son destin.

En toute hypothèse, il est difficile de voir dans les structures de l'urbanisme soit une cause, soit un remède possible aux problèmes d'importance croissante liés à la présence de minorités et à leur tendance à se regrouper. Si effort "utopique" il doit y avoir, celui-ci aura par priorité, plus qu'à imposer tel ou tel type de structure, à vérifier l'absence d'exclusion, conformément aux aspirations régnantes, et à développer au maximum les formes démocratiques de consultation et de décision.

En ce qui concerne l'objectif assurément souhaitable de mixité, il n'est pas sûr qu'imposer à force la construction de tel ou tel type de logement à l'intérieur des communes et quartiers soit la meilleure façon de l'atteindre. N'a-t-on pas vu bien des fois des logements de qualité se dégrader dans un environnement difficile, et à l'opposé des logements "sociaux" finalement habités par des groupes favorisés parce que la construction en avait été faite là où les terrains étaient chers et socialement valorisés, avec le résultat de conduire à des "rentes de situation" et, pour en bénéficier, à des types variés de favoritisme et de combines ? De toute façon, quoiqu'on en dise, la qualité de l'urbanisme s'est dans l'ensemble nettement améliorée au cours des dernières années - même si la qualité des modèles les plus répandus, tant des maisons individuelles que des logements collectifs, pourraient sans doute faire davantage l'objet de soins plus attentifs.

Ces différentes observations ne sont pas faites en vue de soutenir quelque thèse particulière que ce soit, mais seulement pour mettre en lumière la part d'idées a priori, d'idéologies ou de vraies ou de fausses utopies pouvant venir les appuyer. Elles font comprendre aussi que la solution aux problèmes d'urbanisme et à l'encombrement et à la pollution des villes ne pourra être obtenue de façon unique.

Il faut incontestablement éviter la congestion des centres en y limitant la circulation automobile, développer des moyens alternatifs confortables (la commodité des correspondances entre moyens de transports laisse parfois à désirer), lutter contre le bruit, laisser s'organiser autour de gares bien desservies des quartiers résidentiels agréables, multiplier les parcs et les espaces verts. Même si la part de l'automobile dans les transports tend à se réduire avec la taille de l'agglomération (comme le vérifie le nombre de voitures par ménages selon l'éloignement du centre), il est à prévoir qu'elle ne disparaîtra pas, et c'est pourquoi l'étude de la "voiture propre", qui demandera du temps, mérite une priorité. Les constructeurs automobiles ont commencé à étudier

les diverses solutions possibles (voiture électrique ou voiture "hybride", pile à combustibles, moteur à l'hydrogène). Pour aboutir, il faudra des sommes très importantes, des aides gouvernementales sans doute, et aussi une indispensable entente internationale pour harmoniser les phases de leur imposition afin d'éviter les distorsions de concurrence. C'est pourquoi rien ne se fera si l'opinion, partout, n'y prend pas une part décisive.

6. L'étude du contenu utopique pour donner un nouvel éclairage du passé : trois exemples

Le renouveau d'intérêt pour le sujet s'est traduit dernièrement en un certain nombre de tentatives pour retrouver, dans divers domaines, la présence et les effets de préoccupations de type utopique. Trois de ces domaines seront brièvement retenus.

A l'entrée de l'exposition *Hôpital et utopies*, figure une citation de Max Horkheimer, "L'utopie a deux faces : elle est la critique de ce qui est et la représentation de ce qui devrait être", et une présentation de ce qu'est l'hôpital. Il s'agit est-il dit d'"un monde à part"... qu'habitent "autant de détresses, de souffrances, autant d'espérances... L'hôpital est porté par un idéal, est investi d'attentes, traversé par des utopies"⁴⁴.

Un hôpital en effet ne se fait pas en un jour. Il doit être construit, reposer sur des principes d'hygiène, bénéficier des soins dispensés par un personnel qualifié et dévoué. L'hôpital n'a pas toujours existé. Comme le rappelle Jean-Pierre Peter dans l'ouvrage édité en même temps que l'exposition, il s'agit d'un *espace institué pour réaliser publiquement l'opération de charité*.

Des réflexions nouvelles apparaissent à son sujet à la fin du XVIIIe siècle dans plusieurs pays européens, sous l'influence de l'esprit des

44. "Demain sera meilleur..". *Hôpital et utopies*. Exposition du Musée de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, septembre 2001-mars 2002. Catalogue, 2001, 328 p. Cet ouvrage est d'une grande richesse, et l'on y retrouve la signature de quelques uns de ceux qui s'occupent aujourd'hui d'utopie. Plus particulièrement sur la sécurité sociale, voir Jean de Kervasdoué, "Utopie et protection sociale", intervention aux *Rencontres sur l'utopie*, 1998, et son livre, *Santé : pour une révolution sans réforme*, Gallimard, 1999. Louis Sébastien Mercier, dans *L'an 2440. Rêve s'il en fut jamais*, publié la première fois en 1771, utopie dans laquelle l'auteur du célèbre *Le Tableau de Paris* décrit l'état de la ville tel qu'il sera devenu après sept siècles, décrit l'Hôtel Dieu divisé en "vingt maisons particulières, situées aux différentes extrémités de la ville". Rééd., La Découverte, 1999.

Lumières et, en ce qui concerne Paris, à la suite de l'incendie de l'Hôtel-Dieu en 1772. Au cours des dernières années de l'Ancien Régime et des premières années de la Révolution, plusieurs audacieux projets d'hôpitaux nouveaux furent présentés, qui ne furent toutefois pas réalisés.

Grâce aux avances de la connaissance et des techniques, l'art de soigner et de guérir progresse aujourd'hui sans cesse. C'est ce qui permet à Lucien Sfez, dans la Préface de l'ouvrage cité, de dire de l'utopie hospitalière qu'il s'agit d'une "utopie réalisée".

Mais les progrès des techniques médicales peuvent ne pas suffire à donner à tous les habitants d'un pays le meilleur état de santé possible si les revenus des moins favorisés ne le leur permettent pas. C'est le cas aujourd'hui des Etats-Unis, pays à la tête des progrès médicaux et pharmaceutiques, plus même que ce n'était le cas il y a une trentaine d'années, époque à laquelle la position de la recherche pharmaceutique en Suisse, en Allemagne et dans une moindre mesure en France était relativement favorable. Cependant, les niveaux de santé, tels que les mesure par exemple l'espérance de vie, y sont moins bons qu'au Canada et dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. En effet, il n'y existe pas un bon système général de Sécurité sociale. Or l'existence d'un système de ce genre représente une *innovation* sociale dont l'introduction, le maintien et le perfectionnement sont liés à la forte présence d'une aspiration utopique pour un droit de tous à la santé. L'efficacité d'un tel système peut sans doute être discutée, mais l'effet de l'utopie n'est pas niable.

Un autre exemple d'utopie à laquelle on a dernièrement fait davantage d'attention est ce qu'on peut appeler une *utopie ouvrière*. Lorsqu'on parle des conséquences de l'industrialisation et des conflits sociaux des XIXe et XX siècles, on fait généralement référence avant tout à la pensée socialiste, aux tenants du socialisme dit utopique, ou aux marxistes qui en seraient la variante scientifique. Mais la pensée des écrivains et pamphlétaires n'a fait que refléter, non seulement un état de choses largement décrit, mais aussi un très fort sentiment partagé par tous les ouvriers d'industrie et bien des autres. C'est ce qui fait dire à un auteur récent que, dans les années 1830-1840, cette pensée "n'est pas restée dans l'espace clos des débats d'idées. Par sa réception populaire, comme en témoignent les nombreuses lettres reçues par le journal saint-simonien *Le Globe*, par sa rencontre avec des événements insurrectionnels, telle la révolte des canuts à Lyon, elle fonde un autre modèle de transformation des

sociétés, moins violent, moins préoccupé par la captation du pouvoir que celui imaginé par l'ère des révolutions, mais peut-être plus efficace et vraiment démocratique. Ainsi voit-on des anonymes, sans instance pour les représenter, devenir les inventeurs d'une nouvelle organisation du travail, d'une nouvelle répartition de la propriété et des richesses, d'une reconnaissance des droits de chacun". C'est ce qui permet à cet auteur qui en fait l'examen de parler du "réel de l'utopie"⁴⁵. De nombreuses innovations en seront la suite, qui ne doivent que peu de chose à l'effort théorique des chercheurs. Il s'agit notamment des mutuelles de consommation et de production, des sociétés de secours mutuel, de la participation aux bénéfices - qu'institue le premier un entrepreneur de peinture des années 1840, soucieux par ailleurs de protéger lui-même et son personnel des méfaits du "blanc de céruse" chargé de plomb -, et des syndicats enfin, longtemps restés clandestins.

L'établissement de colonies outre-mer par les puissances européennes et les transformations du XIXe siècle fournissent un autre exemple de la place que peuvent occuper les constructions utopiques et qu'elles ont occupé dans le passé. Après le "périssent les colonies plutôt qu'un principe" du temps révolutionnaire, l'esclavage est rétabli et ne sera définitivement aboli qu'en 1848. Une mutation s'opère alors et la division classique en colonies d'exploitation et colonies de peuplement ne représente plus qu'un des aspects du fait colonial. Vient s'y accoler la représentation de la "mission civilisatrice" de l'homme blanc. La présence du colonisateur n'est plus le produit seulement de sa curiosité, de son goût du lucre, de sa volonté de puissance, mais trouve un nouveau fondement dans son souci d'apporter aux populations engoncées dans leurs modes de vie traditionnels les bienfaits de l'hygiène, de l'établissement de la paix entre tribus, bientôt de l'éducation et si possible de l'arrachement à leur pauvreté.

Mais cette bonne conscience retrouvée, très forte en France dans les années d'avant 1940, avec les Expositions coloniales et l'exaltation de l'Empire (on opposait alors volontiers le comportement outre-mer de la France à celui de pays ayant une plus forte tradition commerciale) ne cachait-elle pas des faux semblants, des comportements rapaces parfois, à

45. Michèle Riot-Sarcey. *Le réel de l'utopie. Essai sur le politique au XIXe siècle*. 1998.

tout le moins une certaine ambiguïté⁴⁶ ? C'est devenu là, avec la décolonisation, avec les échecs de bien des efforts de développement, et aussi bien des dénonciations des politiques néo-coloniales, une sorte de lieu commun. Si l'on parle, pour d'autres, de "crimes contre l'humanité" et, cinquante ans après les faits, de droits à réparation pour les survivants ou les descendants, les peuples anciennement colonisés n'auraient-ils pas quelque titre à présenter à leur tour un dossier ? La question en tout cas se discute aujourd'hui dans certaines enceintes, même s'il ne semble guère y avoir beaucoup de grandes décisions en perspective.

Mais l'on voit bien que, derrière ces demandes et ces discussions n'est pas loin la notion d'un idéal, d'une justice, d'une utopie réelle ou pervertie. Et celle, plus actuelle, des rapports des pays disposant de ressources, de richesse, de puissance vis-à-vis de ceux qui restent désespérément attardés. Où est à cet égard la justice, le devoir moral, la responsabilité de ceux qui savent combien peut-être fragile les avancées auxquelles ils ont pu eux-mêmes parvenir et qu'il importe de préserver ? Où est l'utopie, où sont les fautes à ne pas commettre et dont on fera demain le procès ?

46. Cf. Françoise Vergès. *Abolir l'esclavage : une utopie coloniale. Les ambiguïtés d'une politique humanitaire*. Albin Michel. 2001.

CONCLUSION

UNE FONCTION DE L'UTOPIE : EXPOSER DES PROBLEMES NON RÉSOLUS

En 1957, l'artiste danois Asger Jorn écrivait dans *Pour la forme* :

"Toute tentative pour transformer le monde d'après nos désirs n'a jamais été et ne sera jamais qu'une absurdité, mais pour l'artiste et ceux qui ont l'esprit artistique, c'est la vie même".

Et encore :

"Seul un art nouveau peut éviter que l'homme futur soit réduit à être un simple instrument d'un équilibre social"⁴⁷.

Ces affirmations de l'un des fondateurs de l'"Internationale situationniste", un mouvement de contestation qui eut son heure à la fin des années 60, tendent à mettre ce qui touche aux choses artistiques dans une catégorie à part. Dans la vie ordinaire, dans le quotidien, il importe de contrôler ses désirs, à peine de tomber dans l'absurde. Mais l'artiste qui n'est pas responsable de l'équilibre social est dans une position différente. Par ses œuvres, par ses provocations même, il aide à révéler la face cachée

47. Asger Jorn. *Pour la forme*. 1957. Traduction française, Ed. Allia, Préface de G.E. Debord. Compte-rendu dans *Le Monde*, 23 novembre 2001, Supplément *Le Monde des livres*, p.V. Guy Debord (1931-1994), également étudié dans la page citée, est l'auteur du livre culte *La société du spectacle*, 1967.

des choses. Il rappelle aux hommes qu'ils sont des êtres de raison mais aussi des êtres d'imagination et de désir permettant ainsi au monde d'échapper à un ordre stérilisateur.

Cependant, s'il faut une exception, pourquoi se limite-t-elle à l'artiste ? L'artiste, l'artiste moderne surtout, ne peut-il aussi tomber dans l'absurde ? A-t-il le monopole de révéler quelque chose qui s'écartera du monde imparfait où nous vivons ? Et n'est-ce pas là précisément ce à quoi tente de répondre l'utopie, cette "brèche dans l'épaisseur du réel", située "à la marge du réalisable et de l'impossible et à la marge du sensé et de l'insensé", comme le dit Paul Ricoeur⁴⁸ ?

Ainsi se révèle le véritable rôle de l'utopie. Elle ne vient pas montrer ce qui est possible et réalisable : des programmes, des plans sont là pour le faire. Elle montre au contraire ce qui serait souhaitable, qui devrait être et le sera peut-être un jour, mais reste encore ambigu, incertain. Elle est un révélateur de problèmes que se posent les hommes et que dans l'immédiat ils ne savent pas comment résoudre.

C'est ce qui ressort des analyses précédentes. L'utopie, c'est l'idéal de la société transparente où les problèmes sont résolus par le concours de tous et dans laquelle la communication circule parfaitement à tous les niveaux. L'idéal de la société où tous peuvent être librement soignés et protégés des risques médicaux et sociaux auxquels ils sont exposés. D'une société vraiment fraternelle, où tous ont des droits et des satisfactions, et où cependant chacun peut librement se distinguer et bénéficier des fruits de son activité et de ses avoirs. Où la justice soit à la fois le droit de chacun au respect de son être, et le droit au respect des contrats et des engagements. Où l'on tire parti de tous les progrès de la technique sans en avoir les servitudes. Où chacun, quel que soit son sexe et son origine ethnique, soit à la fois citoyen du monde et membre d'un groupe bien défendu. Et où, habitant ou non une ville, chacun dispose d'une grande mobilité, tout en ayant le sentiment d'appartenance à un ensemble vivant et chaleureux et en restant près de la nature. Où l'état de "sécession" incriminé lorsqu'il était question de "crise urbaine" ait disparu, etc.

Or il est facile de voir que toutes ces aspirations sont difficiles à pleinement satisfaire et qu'elles recèlent des contradictions. Et aussi que souvent celui qui est animé d'une aspiration de type utopique sera tenté de recommander en fin de parcours une idée en fait préconçue. Néanmoins, il

est bien clair qu'aider à mettre en lumière des aspirations latentes n'est pas un exercice stérile.

Présenter une utopie, c'est exposer un problème, aider à en faire apparaître des éléments de solution, et aller ainsi dans le sens de l'innovation et de la préparation du futur. Les aspirations partagées dont il est question au fil de ces pages peuvent avoir une influence durable et être à la source de véritables innovations dans la mesure où elles se traduisent en un effort continu porté par de multiples relais.

La recherche de nouvelles formes d'organisation, ou la recherche proprement technique, ne sont pas un monde à part. Elles sont le fait de la réflexion et de l'activité d'êtres de chair et de sang qui peuvent à chaque moment se diriger dans des sens très divers. Des êtres animés d'ambitions, d'émotions, d'inhibitions aussi et soumis aux sollicitations les plus diverses. Tout ce qui peut enrichir les conditions de leur réflexion et de leur travail, assurer à la fois leur liberté et leur réceptivité aux efforts plus ou moins parallèles venus d'ailleurs ne peut qu'être bien reçu.

Cependant, ce qui fait le devenir des sociétés n'est pas seulement une dialectique du souhaitable et du possible. Les humains communiquent entre eux et sont dotés d'une mémoire. Chacun d'eux et chacun des groupes auxquels ils appartiennent ont une histoire propre, qu'ils se remémorent constamment, de façon consciente ou inconsciente, en se répétant et en s'inspirant de *récits* que tous connaissent plus ou moins et qui sont imprimés sur leur sensibilité. Leurs aspirations, leurs désirs en sont fortement marquées. Et leurs comportements et les innovations auxquelles ils seront conduits le seront aussi⁴⁹.

Tenant compte de cette dernière observation, on redira que l'étude des aspirations partagées est d'abord la recherche de fins avant d'être celle de moyens. Elle a pour objet d'aider à mieux faire face aux problèmes auxquels se heurtent les sociétés humaines et dont les progrès des connaissances nous révèlent chaque jour davantage la diversité et la complexité.

48. Paul Ricoeur. *L'idéologie et l'utopie*. 1997.

49. Dans la série *Temps et récit* et dans d'autres œuvres, Paul Ricoeur a beaucoup insisté sur l'influence ainsi exercée.

ANNEXE

LES GRANDES UTOPIES D'AUJOURD'HUI

Il est de temps à autre fait référence à une "utopie moderne" (qui serait peut-être plus justement une utopie contemporaine, certains de ses traits pouvant difficilement être attribués aux époques antérieures à 1945) représentant les aspirations communes de notre temps⁵⁰. Sans reprendre ce qui a été dit plus haut ou ailleurs à ce sujet, il est bon de préciser ce qui est entendu par là dans le discours d'aujourd'hui. Il s'agit d'aspirations ayant en quelque sorte "pignon sur rue" et régulièrement invoquées, ou qui, sans l'être expressément, inspirent prises de position et actions publiques ou privées. Leur effet sur l'innovation peut n'être pas toujours direct, mais il importe néanmoins d'en faire un tour un peu systématique pour mieux saisir son impact sur le devenir de notre société.

Les aspirations mentionnées sont celles que l'on relève en France, mais dans une large mesure, elles sont présentes ailleurs aussi, non seulement dans les pays occidentaux, mais de plus en plus également dans l'ensemble du monde. Cette utopie moderne est désormais une utopie mondiale. Sans doute y a-t-il plus que des nuances dans la façon dont, dans les différents environnements, les éléments en sont compris et s'articulent entre eux. Mais la façon dont les aspirations utopiques se ressemblent ou divergent d'un pays ou d'une aire culturelle à l'autre et constituent ou non un "politiquement correct" universel est un sujet d'une trop grande ampleur pour pouvoir être abordé ici autrement qu'incidemment.

1. L'utopie de la santé parfaite.

50. Cf. Philippe J. Bernard. *De l'utopie moderne et de ses perversions*. PUF, 1997.

L'utopie de la santé parfaite est le titre d'un ouvrage reprenant les travaux d'un colloque de Cerisy⁵¹. Les auteurs de ce volume parlent du "fantasme d'une santé et d'un corps parfaits, reconstruits par la technologie", mais aussi "d'une utopie en voie de réalisation, partagée par une large majorité, et qui a des conséquences sociales, économiques et politiques importantes".

L'idée de pourvoir à la santé de tous était bien présente en France lorsqu'en 1945, après un certain nombre d'autres pays, fut créé le système de Sécurité sociale. Mais le financement devait en être assuré par les cotisations des travailleurs salariés et des employeurs, si bien que n'a été couverte au départ qu'une fraction de la population. L'effort de toutes les années ultérieures a été d'inclure graduellement dans le système les autres catégories, agriculteurs, personnel domestique, professions libérales, commerçants et employeurs, ainsi que, bientôt, personnes ne travaillant pas et chômeurs en fin de droits. Ce ne sont plus seulement ceux qui travaillent et leurs ayants-droit, mais toute la population qui a droit à cette protection, comme en témoigne l'adoption récente de la *Couverture Mutuelle Généralisée*. Il s'agit d'une *couverture*, sous forme de remboursement des frais médicaux (à peu près total en cas d'hospitalisation, seulement partiel pour la "médecine de ville" par l'accroissement du "ticket modérateur" limitant aujourd'hui les remboursements à 65% d'un tarif lui-même dans de nombreux cas dépassé), d'une assurance-chômage et d'une assurance-vieillesse. Celle-ci est *mutualisée*, les cotisations de chacun venant couvrir non seulement ses propres dépenses mais celles aussi des autres, et *généralisée* comme il vient d'être dit.

La Sécurité sociale et les progrès de l'hygiène et des techniques médicales ont permis, en France et ailleurs, un progrès général de l'état de santé, comme en témoignent l'allongement de l'espérance de vie et la réduction nouvellement perçue de la durée de l'état de "dépendance" en fin de vie. Les pays où les systèmes sociaux sont les plus développés, les pays scandinaves (ensemble des impôts et prélèvements obligatoires dépassant 50% du PIB), sont aussi ceux où les indices vitaux et les revenus sont les plus élevés. Il s'agit également des pays où - favorisée par l'homogénéité ethnique et culturelle restée plus grande qu'ailleurs et aussi la protection assurée par le climat - l'égalisation des revenus et des fortunes est la plus forte. La France se situe dans un bon rang des deux premiers points de vue (niveau élevé de protection et des indices vitaux), mais les inégalités y sont relativement importantes, tout en étant moins grandes que dans beaucoup d'autres pays.

51. Lucien Sfez (dir.), *L'utopie de la santé parfaite*. PUF 2001. Cf. aussi J. de Kervasdoué, op. cit. et ci-dessus, II.6.

Toutefois, un élément important du progrès médical est le niveau de la recherche médicale et pharmaceutique. Or en ce domaine, la position française pourrait tendre à se dégrader en comparaison des Etats-Unis et de certains autres pays. Sont en cause à ce sujet le bas prix des médicaments recherché par la Sécurité Sociale afin de diminuer ses coûts et la moindre attention à la réalisation d'un profit par les entreprises. Mais ne s'agit-il pas aussi, dans une certaine mesure, d'une moindre application de l'utopie de liberté aux choix du consommateur et du producteur - cette dernière amenant à tenir pour illégitime la substitution d'une puissance tutélaire au citoyen dans l'arbitrage de ses dépenses ? Ainsi se révèlent les contradictions de l'utopie en honneur devant les perspectives d'innovation, et le besoin de solutions d'équilibre.

La différence observée des systèmes sociaux est cohérente avec le système des aspirations présentes dans la population - c'est-à-dire de l'utopie qui y règne - et l'accueil que lui font la législation et les institutions. Ce résultat s'accorde avec les enquêtes sur la diffusion et le changement des valeurs dites *modernes* et *postmodernes*, qui mettent l'Europe, et en particulier les pays scandinaves, en pointe dans l'acceptation des valeurs dites "libérales"⁵².

2. L'utopie d'un épanouissement personnel, y compris dans le domaine sexuel, et d'une société qui ne serait plus créatrice de névroses.

L'habitant d'une société moderne doit pouvoir se dire ou se sentir libre et heureux, jouir de son corps à peu près sans entraves ni interdits à condition de respecter la liberté d'autrui, et développer ses propres potentialités. Et les troubles psychiques, reflet dans une certaine mesure des tensions sociales, des interdits - ou peut-être pour certains des absences d'interdits - devraient pouvoir être

52. Les Etats-Unis "sont plutôt un cas déviant frappant, avec un système de valeurs beaucoup plus traditionnel qu'on ne l'attendrait dans l'un des pays les plus riches du monde... Malgré le discours souvent tenu sur l'américanisation culturelle du monde, les Etats-Unis ne représentent pas l'arête tranchante du changement culturel. Les pays nordiques et les Pays-Bas sont plus modernes et plus post-modernes que les Etats-Unis. L'impression d'américanisation est en fait entretenue par le fait que, étant le centre mondial des Médias, les Etats-Unis sont aussi hautement visibles dans le reste du monde. En conséquence, les changements culturels liés à la modernisation et à la post-modernisation y sont souvent *perçus* plus tôt qu'ailleurs. Mais... beaucoup sont intervenus dans les pays nordiques plus tôt qu'aux Etats-Unis". Ronald F. Inglehart, "Choc des civilisations ou modernisation culturelle du monde ?" *Le Débat*, mai-août 1999.

sensiblement réduits. En particulier, pour nécessaire qu'ils soient dans le monde contemporain, l'éducation, l'école, et le niveau d'éducation reçus, vus comme source d'émancipation et d'épanouissement, ne devraient pas pouvoir être source d'angoisses et de névroses, comme les médecins cependant sont souvent amenés à le constater⁵³.

Ce désir d'émancipation s'est plus ou moins confusément exprimé ces dernières décennies dans des environnements variés, suite de ce qu'on appelle en France les idées de mai 68 et de la révolution des mœurs qui a suivi. Ceux qui se donnent le nom d'"alternatifs", et dont quelques uns animent les micro-expériences d'Amérique ou d'Europe - tels le quartier Christiania à Copenhague, un quartier de Berlin, ou celui de La Croix Rousse à Lyon - n'en seraient que la pointe avancée. Selon un auteur récent, ce "monde de l'alternative se pense aujourd'hui comme un monde libre, non plus le prospecteur d'une liberté à venir mais le réalisateur d'une liberté présente", s'efforçant ainsi de mettre en pratique "une utopie sans texte". Il n'est pas animé par un esprit communautaire, même si l'on vit ensemble et qu'on soit prêt à des actions communes. Sa "revendication à la plénitude... est foncièrement associée à l'existence individuelle". Cette "revendication libertaire", est fondée sur un "refus de la loi", c'est-à-dire de l'uniformisation de la vie, de sa centralisation et de l'autoritarisme, sur l'affirmation que la personne est "maîtresse de la cohérence de ses choix", sur la critique active des institutions sociales, et le désir d'application immédiate. Le résultat en est une floraison d'initiatives socio-économiques de natures diverses, dont quelques unes apparaissent appelées à se pérenniser, mais dont beaucoup sont fragilisées par l'usure et la fatigue "engendrée par la volonté de vouloir tout maîtriser"⁵⁴.

On aurait tort de ne voir dans ces expériences et les aspirations auxquelles elles répondent qu'un phénomène marginal sans portée. Des observateurs en ont déjà déduit que la société moderne allait être de plus en plus une "société du rêve". Dans celle-ci, les aspirations d'une société de consommateurs - d'abord les plus aisés, quoique que ce ne soient peut-être pas eux qui fournissent le modèle original - se porteront dans les directions les plus diverses, inspirées par les fantaisies de l'imagination, diverses sortes de fictions, et les possibilités de la technique. Les entrepreneurs avisés auront donc à s'efforcer de s'inspirer de cette tendance dans

53. Cette question a fait l'objet d'une des *Rencontres sur l'utopie* sous le titre de "Utopie scolaire et bien-être à l'école", avec des interventions des Prs P. Guran, D. Duché et M. Artuis, de l'Académie de Médecine, et de P.M. Renaudeau, Pr des Instituts universitaires de formation des maîtres, ce dernier proposant de parler plutôt d'"utopie éducative".

54. Alain Pessin. *L'imaginaire utopique aujourd'hui*. PUF, 2001

leur recherche de nouveaux marchés, et tel est en tout cas le conseil qui leur est donné⁵⁵.

3. L'utopie écologique ou du meilleur environnement

Au cours des trente ou quarante dernières années, les hommes se sont aperçus que la Terre n'était pas cette géante sur laquelle leurs actions restaient sans effet sensible, selon l'image de Bertrand de Jouvenel⁵⁶, et qu'ils étaient cause de toutes sortes de pollutions et de désordres difficilement réversibles. Des scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme, des mouvements d'opinion et des partis verts se sont créés pour prendre le relais et des philosophes et personnes de réflexion sont venus demander si, depuis le "comme maître et possesseur de la nature" de Descartes - souvent cité comme témoignage d'un dangereux orgueil occidental - et peut-être même avant, toute l'action des hommes n'était pas mal orientée.

Le mouvement est tel que l'on peut parler d'une véritable utopie écologique de notre temps se développant selon plusieurs directions. Il s'agit tout d'abord de lutter contre les pollutions résultant de l'activité humaine, affectant l'eau, l'air ou le sol. Il s'agit en même temps de préserver la Nature et la diversité des espèces animales et végétales présentes sur notre mère à tous, la planète Terre. Enfin, il s'agit de réformer en conséquence nos comportements, nous débarrasser de l'idéologie productiviste conduisant à consommer et détruire des ressources rares et à vivre de façon artificielle au point de nous voir condamnés à la *mal-bouffe*, selon la dernière expression à la mode. Le développement de cette prise de conscience et du mouvement correspondant a ceci de fascinant que, après qu'en aient été à peu près mesurée la portée et prévues les parades, de nouveaux dangers et de nouveaux impératifs ne cessent d'apparaître. Les grandes pollutions d'origine industrielle, résultat de l'action et des productions d'un nombre parfois limité d'acteurs, ont été en quelques années fortement réduites ou sont en voie de l'être (si on laisse l'effet de serre de côté), mais celle née de l'action d'une multitude d'agents (circulation automobile, chauffage, effluents domestiques, agriculture), se révèlent plus tenaces. Mise en lumière par l'expertise scientifique, l'information concernant ces différentes

55. Rolf Jensen. *The Dream Society*. Mc Graw Hill, 1999. R. Jensen était alors directeur de L'Institut de Copenhague d'études du futur. Pour un compte-rendu, cf. "Vers la société du rêve?". *Le Monde des Débats*, décembre 1999.

56. Bertrand de Jouvenel. *Arcadie, essais sur le mieux vivre*. 1965. Cf. "L'utopie écologique", interventions aux *Rencontres sur l'utopie*, 2000, Bernard Kalaora, Catherine Larrère, Daniel Boy.

nuisances se voit relayée par l'opinion. Eventuellement, elle se traduit en changements de comportements par l'intervention de règlements publics, d'instruments économiques et de codes de bonne conduite. Ainsi après les humains, les différents hôtes de la nature, y compris ceux jusqu'ici tenus pour les plus nuisibles (ours, loups, etc.) doivent être préservés et défendus au nom de la biodiversité. La protection de l'environnement devient un nouveau créneau que nombre de chercheurs et d'entreprises s'efforcent d'occuper. La protection des espaces naturels, des côtes, des zones humides, des paysages naturels ou façonnés par l'homme devient une préoccupation générale.

L'expérience montre aussi cependant l'insuffisance de la seule adoption, sur un plan local, national, régional ou mondial, de règlements et codes de bonne conduite par les pouvoirs publics, grands industriels et services publics. Les règlements sont tournés ou négligés, et de nouveaux risques apparaissent. C'est pourquoi, sans un soutien actif de l'opinion et de réseaux de militants, rien ne se fait qu'imparfaitement et avec retard. Les pays qui ont le plus fait contre les pollutions et en faveur de l'environnement sont ceux qui ont eu le plus tôt des militants écologistes et des "partis verts" - et l'on retrouve là les pays scandinaves et l'Europe du Nord. Les pouvoirs publics, ici ou là, et les agents économiques ont suivi le mouvement de peur d'être stigmatisés - ce qui révèle une nouvelle fois le pouvoir des idées.

Electoralement, les partis verts, après des percées remarquables, ont eu dans plusieurs pays tendance à marquer le pas. L'explication donnée a été que les partis traditionnels s'étant pratiquement tous convertis à l'écologie, les partis verts avaient joué leur rôle et pouvaient redevenir les groupuscules qu'ils étaient à l'origine. Mais une autre explication est la sorte de radicalisation à laquelle beaucoup sont exposés. Dans l'affrontement des idées, celles formulées fortement et clairement seront les mieux écoutées ; ainsi on aura souvent des positions simples face à des situations complexes. Les partis verts seront tentés de devenir plus combatifs. L'utopie se transformera en idéologie de combat, ce qui peut mal préparer son adaptation face à un changement des urgences.

L'incertitude dans laquelle on se trouve et la primauté donnée à une éthique de responsabilité conduit à l'adoption de ce que, à la suite du grand succès d'un livre de Hans Jonas (*Le principe responsabilité*), on appelle le principe de précaution. Une prise en compte excessive de ce principe peut-elle conduire à attribuer des responsabilités là où il n'y en a pas, et faire reculer devant des innovations et mesures pourtant parfaitement justifiées ? On l'a affirmé. Les programmes ont à être sans cesse ajustés. Pour paraphraser Lénine, on dira que, si elle est bien tracée, la

cause de l'environnement et du développement durable n'est pas droite comme la perspective Nevski.

4. L'utopie de liberté et d'intégration dans l'ensemble social

Nous vivons, on a l'habitude de le dire, dans une société individualiste⁵⁷ où la valeur suprême est le bien de chacun et non celui de l'ensemble social. Mais ce désir d'individuation, d'autonomie personnelle, et le scepticisme politique grandissant qui dans bien des pays l'accompagnent se combinent avec un autre trait conduisant à une situation paradoxale : ces individus libres ont besoin des autres, veulent communiquer avec eux, les connaître, en être respectés, ce qui les conduit dans bien des cas à des comportements de type grégaire. De toute façon, les désirs personnels s'accomplissent difficilement dans une société mal réglée : les individualistes ne manquent pas d'idées de ce que la société devrait être.

Notre identité n'est pas stable et prédestinée comme elle pouvait l'être autrefois, notre vie est pleine de choix que nous avons à faire, nous sommes responsables de nous-mêmes - mais nos comportements tendent à se ressembler. L'identité individuelle paraît recherchée pour autant que les autres la reconnaissent. Le scepticisme vis-à-vis des autorités grandit, mais on fait parfois confiance aveuglément à de nouvelles autorités sans grand titre à ce sujet. Nous voulons disposer de choix dont nous ne ferons que peu usage, vivre dans l'excitation tout en restant dans la normalité. Et nous passons d'une phase à l'autre de la vie sans trop de contradictions⁵⁹. Ce désir de liberté personnelle au sein de l'appartenance au groupe

57. Louis Dumont. *Essais sur l'individualisme*. 1983. Cf. Paul Thibaud et J.P. Dupuy, "L'individualisme, utopie implicite de notre temps", interventions aux *Rencontres sur l'utopie*, 2000. Toutefois, si l'on en croit Lucien Febvre, la Réforme protestante n'a pas fondé un individualisme : "Par une révolution totale d'habitudes et de conceptions, c'était la masse solidaire des croyants, le groupe et non l'individu, qu'un temple, qui n'était plus qu'une salle de réunion, accueillait, à jour et heure certains ; c'était la communauté se constituant en assemblée cultuelle pour manifester directement, à voix haute, par ces cantiques, ces psaumes et ces prières qui frappèrent si fortement à Strasbourg un Lefèvre et un Roussel, son désir d'atteindre Dieu à travers la Parole, sans nul intermédiaire de prêtre consacré". Lucien Febvre "Les origines de la Réforme française et le problème des causes de la Réforme (1929), in *Au cœur religieux du XVIe siècle*, Le livre de poche.

59. "The Individual Majority - Paradox or not ?" Etude du *Copenhagen Institute for Future Studies*. Members Report, n°1, 2001, coordonnée par Anne Collette. Je remercie ici les collaborateurs de l'Institut de Copenhague pour la courtoisie de leur accueil et la possibilité qu'ils m'ont donnée de consulter toute une série de leurs travaux.

social se traduira par toutes sortes de choix et d'innovations. Il a plusieurs dimensions.

i). L'utopie de l'atteinte des droits personnels

Cette aspiration reprend celle présentée précédemment. Chacun doit pouvoir être égal à l'autre, être reconnu de lui, se distinguer. A cette fin, il a à bénéficier d'un effort public d'éducation et de protection, et à trouver sa place dans l'ensemble social en ayant toute possibilité d'exprimer sa personnalité et de choisir le genre de vie et d'occupation qu'il entend, tout en se heurtant au minimum de contraintes, d'exclusions et d'interdits.

Ces droits individuels à respecter s'appliquent à tous, quel que soit l'origine ethnique ou le sexe. Le droit des femmes à l'égalité, à la parité pour prendre l'expression usuelle, est dans la société moderne un des plus débattus et défendus. Mais l'attention apportée aux aspirations individuelles, des femmes comme des hommes, n'est pas sans conséquences sur les comportements dans les "alcôves", elle fait courir le risque d'un abaissement de la fécondité bien en dessous souvent de celle que permet la moindre mortalité. Les sociétés mettant l'accent sur ces droits ne risquent-elles pas à terme de disparaître face à celles où, pour des raisons variées, la fécondité reste élevée, et peut-être même de façon absolue, par le non renouvellement des générations ? Cette question est aujourd'hui posée dans tous les pays développés, dont la population ne se maintient pour l'instant que grâce à l'émigration venue de pays non européens, alors que durant le XIXe siècle et le début du XXe, les mouvements d'émigration allaient au contraire en sens inverse⁶⁰.

Le respect des droits de chacun est une exigence de *Justice*. Depuis Aristote, on a l'habitude de distinguer la justice corrective - la réparation des fautes, qui relève de l'Institution judiciaire - et la justice distributive, relevant bien plus de l'économie et de la politique sociale, dont les exigences sont fortes dans les aspirations communes, mais qui sont difficiles à mettre en œuvre faute, dans tous les types connus de société, de moyens efficaces durablement applicables.

Le respect des droits, des opinions politiques et religieuses, des libertés publiques, du droit pour tous de s'exprimer, et de l'absence de ségrégation et d'exclusion, est étroitement surveillé depuis la fin de la dernière guerre. Les avancées dans ces domaines se sont manifestées de façon spectaculaire : décolonisation,

60. Une séance des *Rencontres* ("Féminisme, idéologies et démographie") a été consacrée à cette question, avec des interventions de Sylvie Ulrich, Jacques Dupâquier et Christian Marchal (1999).

abolition de l'*apartheid* de fait aux Etats-Unis dans les années 50 et 60, et de droit en Afrique du Sud il y a une dizaine d'années, fin des internements et déportations les plus massives et systématiques. Mais comme on sait, les guerres sont restées nombreuses, et des nouvelles formes d'atteintes aux droits les plus élémentaires ont fait leur apparition. Mais ce qui est frappant est l'attention qui leur est portée, témoignant de la force de l'utopie régnante.

ii). L'utopie démocratique

L'utopie démocratique est à la fois une des plus fortement ressenties de la société moderne, mais souvent aussi une des plus mal respectées et comprises. L'esprit en est que chaque groupe se gouverne lui-même et que les décisions intéressant chacun soient prises le plus possible au niveau des communautés élémentaires auxquelles il appartient. Elle a à s'appliquer aux différents niveaux de l'organisation territoriale - de la plus petite commune au monde entier - et aux collectivités publiques comme aux institutions, associations, entreprises, groupes de travail, etc. L'implication est que les participants à ces différents échelons aient voix à la discussion comme à la décision.

Les problèmes pratiques, évidemment nombreux, ont à faire à la délimitation des unités appelées à se gouverner, à la désignation de ceux qui ont ou n'ont pas à prendre part aux délibérations, à la façon d'y opiner, aux convocations, ordre du jour et procédures des réunions, aux compétences accordées à chaque échelon, à l'exécution des décisions, et aux procédures d'éventuelles réformes. Le principe dit de subsidiarité en est une application au moins partielle (il s'applique à la répartition territoriale des compétences plus qu'à la définition de ceux qui participent aux délibérations et aux votes). Vont aujourd'hui dans le sens du mouvement de démocratisation la poursuite en France de la décentralisation (élection bientôt au suffrage universel direct de conseils d'agglomération, réforme des modes d'élection des conseillers régionaux, accroissement des ressources financières et des pouvoirs des diverses collectivités locales, répartition plus nette des responsabilités territoriales)⁶¹ et la réforme des institutions européennes accusées périodiquement de "déficit démocratique".

61. Une autre séance des *Rencontres* a porté sur "Utopie et décentralisation", avec des interventions de Jean-Claude Thoenig, Bruno Bonduelle et Jean-Pierre Balligand (1999).

Ce mouvement demande l'égalité des citoyens, donc la transparence, et l'absence de ces "passe-droits", zones d'ombres et hypocrisies si courants dans la pratique politique. L'insistance sur ces points fait-elle courir le risque de ces républiques qui, se voulant vertueuses et devenues intolérantes, se sont souvent terminées en massacres ? La question doit sans doute être posée. Mais la réponse n'est peut-être pas seulement que les hommes doivent être pris pour ce qu'ils sont, c'est-à-dire cupides et inconséquents, mais aussi que l'avancée vers la liberté personnelle et la démocratie ne saurait prendre place s'il n'y a pas une éducation appropriée et une intériorisation des idées représentées.

L'origine de ce principe ou utopie est à chercher d'abord dans les cités grecques et dans le mouvement communal du Moyen Age, sans oublier le gouvernement de différents ordres religieux. Mais il a été dit que, sans pour autant être encore réellement appliqué, son fondement n'a été solidement établi que par quelques uns des protagonistes de la première révolution anglaise du XVIIe siècle. Ce fondement est d'ordre religieux. Les hommes sont égaux devant Dieu, ils attendent la venue de la "nouvelle Jérusalem", ils ont droit à la liberté de leur conscience et de leur jugement, ils ont des droits individuels que le roi doit respecter et ont titre à constituer entre eux une Communauté ou Commonwealth.

A côté de l'utopie démocratique, mais sans se superposer à elle et venant en fait la tempérer fortement, il faut placer ce que l'on peut appeler "l'utopie républicaine". C'est en France que l'on en trouve sans doute la meilleure expression. Elles sont l'une et l'autre fondées sur une certaine méfiance, du monarque dans le premier cas, des dirigeants auxquels est délégué le pouvoir exécutif à ses divers niveaux dans le second. Mais s'y allie aussi ce que l'on appelle volontiers le "sens de l'Etat", c'est-à-dire de la responsabilité et donc des droits et devoirs de la chose publique. Par République, il faut en effet entendre un gouvernement sans monarque héréditaire et constituant un "Etat de droit", et où règnent des principes comme ceux des droits de l'homme, du droit à une protection sociale, à la solidarité, la recherche de l'égalité et de la fraternité, et la souveraineté du peuple pris dans son ensemble⁶².

La référence à la République, à la conscience républicaine, au "pacte républicain" est devenue courante au cours des dernières années, quoique le contenu en soit souvent ambigu dans la façon dont elle est faite. L'invocation de la République

62. "L'utopie démocratique", Intervention de Blandine Kriegel au groupe *Rencontres sur l'utopie*, (2000) et Blandine Kriegel, "Utopie démocratique et utopie républicaine", reprise de cette intervention comme cinq autres des "Rencontres" sur le réseau TV/Internet de Prospective 2100 (2001) <http://www.canalweb.net/vers/2100tv.html> ; et d' *Philosophie de la République*. Plon, 1998.

a pour fonction de rappeler l'existence des droits, la conception de l'intérêt général sur laquelle comme le dit Jules Ferry "l'Etat moderne repose tout entier", et la liberté de conscience de chaque citoyen en faveur de laquelle selon le même Jules Ferry "un législateur français se fera toujours honneur de légiférer ne fût-ce que pour ce cas unique".

Mais en portant l'attention sur ces intérêts supérieurs, une telle invocation peut conduire à freiner les efforts pour parfaire la décentralisation et même à tenir en suspicion l'action de responsables démocratiquement élus. De la sorte, elle servira à soutenir "la tentative de retrouver un arbitrage d'Etat distinct de la fonction gouvernementale", ce qui assure-t-on serait le cas fréquent de la Vème République⁶³. Une partie des débats et des incompréhensions mutuelles en France peut être tenue pour le résultat des différences d'accent mises sur ces deux versions de l'utopie politique, et de l'utilisation faite de l'une d'elles pour ne pas complètement accepter l'autre. Il est habituel de dire de la démocratie avec Gambetta qu'elle est une forme qui entraîne le fond : mais elle manquera de solidité si fait défaut l'idée de fond venant la structurer.

L'utopie démocratique n'en tient pas moins aujourd'hui une place centrale dans notre imaginaire. C'est à elle que, bien souvent, l'on se réfère pour s'orienter, agir ou critiquer. Et c'est comme on l'a dit dans une bonne mesure à l'idéal démocratique que la société moderne doit son dynamisme, les innovations dont elle est le théâtre, et aussi les tensions qui l'agitent.

iii) L'utopie de l'intégration dans un ensemble social ordonné

Chacun sans doute pense d'abord à soi et à ses droits, mais son désir est aussi d'être reconnu par les autres, et d'avoir la place qu'il tient pour légitime dans un espace social ordonné. Et beaucoup seront indignés si les autres n'y ont pas aussi leur place légitime. Il y a donc une idée qui règne un peu partout sous des formes diverses de ce qui est et de ce qui devrait être la bonne vie et la société bonne.

63. Les citations de Jules Ferry (1874 et 1880) sont données par Lucien Jaume *L'individu effacé ou le paradoxe du libéralisme français*, Fayard, 1997, pp. 47 et 341. Selon cet auteur, l'état d'esprit décrit, aux racines anciennes, serait une contrepartie des faiblesses du libéralisme français, caractérisé notamment par l'absence de référence à "la souveraineté absolue de la conscience individuelle", l'hostilité à l'individualisme et à l'utilitarisme, et la place centrale laissée en toute circonstance à l'Etat. Ibid., p.192.

Cette indignation prend souvent la forme d'une condamnation de l'attitude des autres, des adversaires politiques, tenus pour responsables des faiblesses imputées à l'organisation sociale. Les autres n'ont pas le sens civique, une partie de la population voit ses droits brimés ou méconnus. Ces autres vivent en état d'exclusion, de "sécession", comme il a été vu plus haut, ils n'ont pas le sens de ce qu'est une société réellement démocratique, etc. On a vu des exemples d'attitudes de ce genre tout au long des analyses précédentes - en particulier là où il a été question des questions urbaines. Cette utopie s'exprime en des formulations diverses, favoriser "la vie de quartier", rendre la ville "vivable", en faire ce qu'elle devrait être "un lieu d'échange et de pratiques conviviales", etc. Il s'agit d'un mouvement relativement récent, qui a eus ses initiateurs, mais rencontre de plus en plus un écho, s'appliquant à toutes sortes d'aspects. Nous n'en dirons pas plus ici sur ce sujet où les formulations précises sont encore rares.

iv). L'utopie d'une économie équilibrée au service de tous

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les systèmes proposés par les économistes et les réalités correspondantes ont été tenus ou discutés en tant qu'utopies. Ont été visées ainsi non seulement l'économie socialiste, mais aussi l'économie capitaliste. En ce qui concerne cette dernière peuvent être rappelés quelques ouvrages de langue française. *L'utopie de l'économiste*, de Roger Dehem (1969), qui veut être une quintessence de l'économie politique normative, *Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique* de Pierre Rosanvallon (1979). La bibliographie sur le sujet est immense, on se contentera à ce sujet, parmi les ouvrages récents, de citer *Le pouvoir de la finance*, d'André Orléan (1999)⁶⁴, où est exposé "le projet central de l'individualisme patrimonial", ainsi que *Le commerce des promesses. Petit traité sur la finance moderne*, de Pierre-Noël Giraud (2001), où est discutée la possibilité de "concevoir un système financier et monétaire qui ne présenterait pas cette caractéristique", à savoir celle de créer "spontanément des droits en excès de la richesse future".

Ce qui donne aujourd'hui sa portée à ce débat est l'apparition au cours des dernières années, sous l'appellation de nouvelle économie ou de mondialisation, d'un nouvel avatar du système capitaliste. Le moteur majeur tend à y être, à côté de la

64. Une séance des *Rencontres*, marquée par les interventions d'André Orléan, Jacques Plassard et Sophie Gherardi, a été organisée sur le thème *L'utopie économique libérale* (2000).

satisfaction des besoins des consommateurs, le pouvoir donné aux épargnants et plus encore au système financier les encadrant. Les succès qu'a connus ce système, mais aussi les risques considérables qu'il fait courir, sont en train de réveiller les volontés réformistes de type utopique. Est-il possible de concevoir et mettre sur pied une organisation économique efficace et apte à conduire à la liberté et l'épanouissement de tous ?

Pas plus qu'hier, sans doute, nous ne sommes dans une "économie de commandement". Mais les choix majeurs restent le fait des dirigeants de ces unités appelées entreprises et des experts et conseillers qui les entourent, contrôlés dans une mesure tendant apparemment à se réduire par les dirigeants des gouvernements - les uns et les autres ayant à tenir un compte étroit des indications des marchés. Ces différents gouvernants ne manqueront pas de légitimité s'ils savent s'adapter aux circonstances et faire le nécessaire pour créer un "futur désirable". Celui-ci, selon une formulation récente, "dépendra de la capacité de susciter un cercle vertueux entre les nouvelles formes de gouvernance et le dynamisme technologique, économique et social". D'où la "vérité paradoxale que la liberté est basée sur l'acceptation de certaines contraintes", et que le "cercle vertueux" dont il est question doit "exclure d'autres options - particulièrement la préservation du statu quo"⁶⁵. La responsabilité de ces divers gouvernants n'est-elle pas en effet de conduire à ce "futur désirable" ? Mais, demandera-t-on, est-il sûr que cette position soit autre chose qu'un compromis raisonnable fait de l'incapacité où l'on est de concevoir, s'entendre et mettre en place quelque système alternatif que ce soit ?

Il est manifeste que l'acceptation, aujourd'hui demandée de tous côtés, de contraintes excluant le changement du statu quo - sauf à l'occasion des corrections de détail - peut aller bien souvent directement à l'encontre des aspirations. Ceux qui disposant d'un emploi leur apportant des satisfactions raisonnables sont victimes d'une délocalisation diront-ils que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes ? On ne manquera pas d'entendre les protestations vigoureuses de ceux que touchent les nouvelles mesures, et la réplique en face qu'il faut s'arracher à l'utopie et qu'il convient d'être réaliste et de savoir s'adapter. D'un côté on parlera de l'aveuglement de décideurs inhumains, et de l'autre de la nécessaire flexibilité. Tel est le schéma contemporain, dont sont faites à la fois la page sociale des médias et les pages spécialisées des journaux financiers, et qui semble souvent revêtir la fatalité des tragédies grecques.

C'est là où le concept d'utopie peut avoir son intérêt. L'utopie n'est pas la défense de toutes les situations acquises mais la présentation à l'horizon de solutions

dans lesquelles tous seront ou tout au moins devraient être gagnants. Il n'est pas certain que la "nouvelle économie", aux Etats-Unis, et peut-être aussi ailleurs, puisse répéter la promesse que faisait le capitalisme du milieu du XXe siècle tel que, en des termes à la fois audacieux et prudents, le décrivait en particulier Adolf Berle dans les années 50⁶⁵.

Le problème se pose en termes d'abord de croissance des revenus et d'égalité et d'inégalité. Dans la plupart des pays, en tout cas jusqu'ici dans les pays occidentaux, avec de rares et ponctuelles exceptions, le revenu national a continué à croître. L'utopie est qu'en même temps l'inégalité des revenus et des fortunes y aille en diminuant, ou en tout cas n'augmente pas. Une situation sera considérée comme meilleure qu'une autre si le revenu global y est en augmentation et si, en même temps, nul n'aura vu son revenu diminuer (en termes marxistes, pas de paupérisation absolue). Elle sera considérée meilleure encore en cas de diminution de l'inégalité (pas de paupérisation relative).

Or, si cette condition s'est trouvée respectée au cours des années 50-70, et encore plus en comparaison des années d'avant-guerre (accroissement général des revenus, et forte diminution des inégalités), elle ne l'est plus depuis la fin des années 80. Aux Etats-Unis en particulier, du milieu des années 70 au milieu des années 90, le revenu des déciles les moins favorisés de la population a baissé non seulement relativement par rapport à ceux des classes favorisées, mais aussi de façon absolue. On a soutenu dernièrement, en se basant sur des données fragmentaires, que de 1995 à 2000 ce mouvement aurait été interrompu et que les revenus les plus bas ont recommencé à augmenter. En Europe, et en particulier en France, on a parfois parlé d'un mouvement analogue, quoique nettement moins prononcé.

Des études récentes ont montré que, depuis les années 60, l'inégalité des salaires a chez nous beaucoup diminué (en 1966, les 10% de salariés à temps plein les mieux payés percevaient une rémunération 4,2 fois plus élevée que celle reçue par les 10% les plus mal payés, alors qu'aujourd'hui ce rapport, après avoir légèrement augmenté entre 1982 et 1988, et baissé ensuite, n'est plus que de 1 à 3⁶⁷). Mais l'évolution des salaires à temps plein ne donne qu'une image partielle de celle des revenus. Au cours

65. OCDE. *La Gouvernance au XXIe siècle*. 2001, ch. I.

65. "Despite the absence of clear mandate, in broadest outline we are plotting the course by which the twentieth century in America is expected to produce an evolving economic Utopia, and, apparently, the potential actually exists, bringing that dangerous and thrilling adventure within human reach for the first time in recorded history". Adolf A. Berle Jr, *The 20th Century Capitalist Revolution*, 1954. Ce qui justifiait cet optimisme était la nouvelle conscience attribuée aux dirigeants des grandes entreprises.

67. Rapport du Conseil d'analyse économique, cité par *Expansion*, n° 649, juillet 2001.

de l'ensemble du XXe siècle, d'après une étude récente extrêmement fouillée, l'inégalité des revenus et des fortunes a fortement diminué, cette diminution étant toutefois due avant tout aux périodes des deux guerres mondiales et de la crise des années 30 qui ont amené une forte diminution des patrimoines. Les périodes de prospérité ont été caractérisées en fait par une légère remontée, ou une stabilité au mieux des inégalités⁶⁸. Et dans d'autres pays, l'accroissement des inégalités l'emporte.

De toute façon, la croissance du revenu et la stabilité ou non-augmentation de l'inégalité peuvent passer pour une situation désirable, mais l'atteinte de cette situation peut ne pas suffire à donner satisfaction. Le progrès économique a son revers, il entraîne des nuisances et suscite des désirs sans fin. La critique qui en est faite s'inspire de l'idéal démocratique et de l'aspiration à laquelle il conduit d'un partage plus égal des richesses, dans chaque pays, comme dans le monde entier. Ce qui laisse toutefois entière l'objection faite à ce raisonnement qu'à vouloir le suivre de près, on risque fort de tuer la poule aux œufs d'or génératrice d'innovations, avec toutes les conséquences que dans les circonstances présentes on peut imaginer.

Depuis la disparition de l'URSS, il n'y a plus d'autre système économique concevable que celui qui existe et a pour nom le capitalisme. Une plaisanterie courante au temps de la guerre et de l'après-guerre était de dire qu'on ne pouvait être à la fois fasciste, intelligent et honnête, un des adjectifs était de trop. Ne devrait-on pas dire pareillement aujourd'hui qu'il ne saurait y avoir de capitalisme à la fois *efficace, équitable et équilibré* - ceci au moins depuis le choc pétrolier des années 70 ? On en a connu depuis des versions peu efficaces, on en connaît aujourd'hui de peu équitables et de peu équilibrées, à considérer les crises successives de pays peu développés, ou parfois déjà assez développés (Mexique, Asie du Sud-Est, Russie, Brésil, Argentine...) et les fortes inégalités existant tant à l'intérieur des pays que plus encore entre eux.

Néanmoins, l'on ne peut se satisfaire de ce constat, il y a là un souci aujourd'hui grandissant. S'il y a dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui une utopie susceptible d'être entretenue, elle est bien dans l'espoir toujours présent de pouvoir s'approcher simultanément des trois exigences notées plus haut et, à cette fin, d'être à même de définir et mettre en place des solutions pouvant en approcher, et d'abord, à servir de base de discussion entre les diverses parties intéressées.

68. D'après Thomas Piketty *Les hauts revenus en France au XXe siècle. Inégalités et redistribution 1901-1998*. 2001.